TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

BUDGET DES DÉPENSES DE 2006–2007

L'honorable Michael M Fortier
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Receveur général du Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre i
Déclaration de la direction ii

Section I – Aperçu du Ministère

Résumé 1
Résumé : ressources et rendement 2
Aperçu du rendement du Ministère 6
Défis 11

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Introduction 13
Biens immobiliers 15
Approvisionnements 24
Technologie de l'information 33
Receveur général et Rémunération de la fonction publique 39
Conseils, Information et Services partagés 48
Intégration des affaires 54
Organismes de services spéciaux 59
Écologisation des opérations gouvernementales 70
Gestion ministérielle 77

Section III –Information additionnelle

Introduction 83
Organigramme 83
Nos dépenses 84
Table 1.1 Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 84
Tableau 1.2 Aperçu du rendement financier 85
Tableau 1.3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 86
Tableau 2 Ressources par service gouvernemental 89
Tableau 3 Crédits et éléments législatifs 89
Tableau 4 Services reçus à titre gracieux 90
Tableau 5 Prêts, investissements et avances (non budgétaires) 90
Tableau 6 Sources des recettes disponibles et non disponibles 91
Tableau 7.1 Fonds renouvelable des services immobiliers 93
Tableau 7.2 Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers 93
Tableau 7.3 Fonds renouvelable de la Production de défense 93
Tableau 7.4 Fonds renouvelable des services optionnels 93
Tableau 7.5 Fonds renouvelable des services de télécommunications 93
Tableau 7.6 Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada 93
Tableau 7.7 Fonds renouvelable du Bureau de la traduction 93
Tableau 8 Besoins en ressources par direction ou secteur 93

Tableau 9.1 Frais d'utilisation 94
Tableau 9.2 Politique sur les normes de service des frais externes 103
Tableau 10 Progrès accomplis au regard du plan réglementaire ministériel 103
Tableau 11 Renseignements sur les dépenses de projets 104
Tableau 12 Rapport d'étape sur les grands projets de l'État 106
Tableau 13 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT) 110
Tableau 14 Subventions conditionnelles (Fondations) 110
Tableau 15 États financiers des ministères et organismes 111
Tableau 16 Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux evaluations pour 2006-2007 140
Tableau 17 Développement durable 145
Tableau 18 Approvisionnements et marchés 146
Tableau 19 Service centré sur le client 146
Tableau 20 Initiatives horizontales 146
Tableau 21 Politiques concernant les voyages 147
Tableau 22 Réservoirs de stockage 147

Section IV – Autres points d'intérêt

Personnes-ressources 149
Sites Internet connexes 149

MESSAGE DU MINISTRE

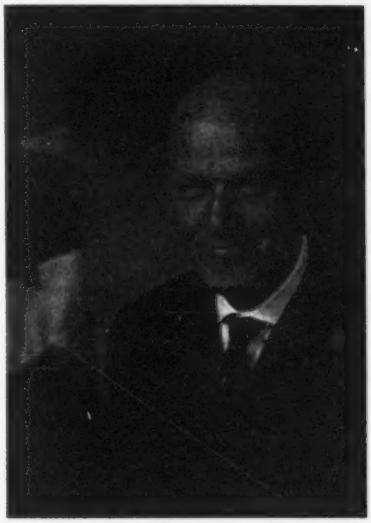

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour la période se terminant le 31 mars 2007.

Au cours du dernier exercice, mon ministère a continué d'accomplir des progrès importants dans le cadre des initiatives de transformation de nos activités et d'amélioration de nos pratiques de gestion.

Dans le secteur des approvisionnements, nous avons concentré nos efforts sur les activités visant à simplifier la façon dont nous achetons les biens et les services pour qu'il soit plus facile pour la population canadienne et le secteur privé de faire affaire avec le gouvernement. Nous avons présenté de nouvelles offres à commandes pour les biens et les services les plus demandés par le gouvernement du Canada. Mon ministère a appuyé d'importants approvisionnements militaires, notamment l'adjudication d'un contrat de 869 millions de dollars pour l'achat de quatre aéronefs C-17, qui a été complété dans les huit mois suivant l'annonce du projet.

Dans le secteur des biens immobiliers, nous avons commencé l'élaboration d'un modèle de gestion des biens immobiliers pour nous aligner sur les meilleures pratiques de l'industrie et pour nous aider à gérer le portefeuille immobilier du gouvernement de manière plus stratégique. Avec l'aide des principaux spécialistes de l'industrie, nous avons évalué des options rentables visant à offrir des locaux aux ministères fédéraux, ce qui a donné lieu à notre annonce récente de la vente de neuf de nos immeubles à bureaux de l'ensemble du Canada. Nous avons poursuivi nos travaux en vue d'atteindre un ratio de répartition des locaux de 75:25 entre l'Ontario et le Québec. Cela a mené à la publication, en mai 2007, d'une demande de renseignements afin de trouver des locaux à bureaux additionnels à Gatineau (Québec).

Pour appuyer directement l'engagement lié à la promotion de l'équité, de l'ouverture et de la transparence du processus d'approvisionnement qui est énoncé dans la *Loi fédérale sur la responsabilité* et son plan d'action, un conseiller indépendant a été nommé pour examiner les activités du gouvernement liées aux sondages sur l'opinion publique. En outre, nous avons achevé le processus menant à la nomination d'un ombudsman de l'approvisionnement désigné. Les règles régissant la recherche sur l'opinion publique dans l'ensemble du gouvernement ont été modifiées. Par conséquent, les ministères et organismes du gouvernement fédéral sont dorénavant légalement tenus de publier leurs rapports de recherche sur l'opinion publique dans les six mois suivant l'achèvement du travail de terrain.

En tant que centre d'expertise pangouvernemental pour l'écologisation des opérations gouvernementales, mon ministère a également dirigé des initiatives comme celles portant sur l'assainissement des lieux contaminés, les édifices éconergétiques et l'approvisionnement écologique.

Au cours de la dernière année, mon ministère a une fois de plus démontré un engagement inconditionnel à l'égard du renforcement de la responsabilisation et de la transparence.

L'honorable Michael M Fortier

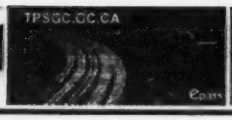

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de 2006-2007 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports qui sont énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*. Le rapport :

- est conforme aux exigences précises de présentation de rapports qui sont énoncées dans le document d'orientation du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- repose sur les résultats stratégiques et l'architecture des activités de programme du Ministère qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor;
- présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et fiables;
- fournit une base pour la reddition de comptes du Ministère à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des *Comptes publics du Canada*.

J'ai été récemment nommé sous-ministre de TPSGC. Mon ministère est déterminé à s'améliorer constamment en prenant appui sur les résultats de 2006-2007. Nous nous concentrerons sur les principes fondamentaux liés à la prestation des services avec l'aide de personnes qui visent l'excellence, tout en continuant la mise en œuvre de notre programme de transformation des activités.

François Guimont
Sous-ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

APERÇU DU MINISTÈRE

Résumé

Le mandat de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) consiste à offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centraux et partagés. Grâce aux services qu'il offre, TPSGC permet aux autres ministères et organismes de fournir leurs programmes et services aux Canadiens.

TPSGC est le gestionnaire des locaux à bureaux et le fournisseur des services immobiliers du gouvernement. Il en est l'acheteur principal, le banquier et le comptable. Il lui fournit des services d'administration de la paye et des pensions, de technologie de l'information, de vérification, de communication, de consultation, ainsi que des services linguistiques. TPSGC dirige également l'initiative du gouvernement électronique et l'écologisation des opérations gouvernementales. En tant que receveur général, il sert directement les citoyens canadiens en leur faisant parvenir les chèques de Prestation universelle pour la garde d'enfants et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS).

Les Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, bénéficient directement et indirectement de nos nombreux services. TPSGC a deux résultats stratégiques, soit Services de qualité et Saine intendance, ainsi que 28 activités de programme. Nos activités courantes appuient les objectifs du gouvernement liés aux quatre secteurs de dépenses du gouvernement : affaires économiques, sociales, internationales et gouvernementales. (Voir Le rendement du Canada 2007 à http://www.tbs-sct.gc.ca). Conformément au cadre pangouvernemental du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), TPSGC contribue à l'atteinte de tous les résultats visés du gouvernement du Canada en fournissant des services à ses ministères et organismes. (Voir figure 1).

TPSGC en bref

- Le Ministère a fourni des locaux à 241 000 fonctionnaires dans 6,8 millions de mètres carrés de locaux répartis sur environ 1 800 endroits différents.
- Il a géré le versement de paiements annuels totalisant plus de 460 millions de dollars dans le cadre du Programme de paiements versés en remplacement d'impôts pour environ 1 300 autorités fiscales locales.
- Il a acheté des biens et services d'une valeur approximative de 12 milliards de dollars et a géré quelque 60 000 transactions.
- Il a fourni des services de télécommunications et d'informatique d'une valeur de 168 millions de dollars.
- Il a fourni 130 services gouvernementaux en ligne et distribué plus de 5 millions de laissez-passer électroniques donnant accès aux services du gouvernement en ligne.
- Il a traité des mouvements de trésorerie du Receveur général de 1,5 billion de dollars, représentant 252 millions de paiements dans 150 pays.
- Il a administré la rémunération liée à 307 000 comptes de paye et à 332 000 comptes de pension gouvernementaux.
- Il a préparé les Comptes publics du Canada pour 175 ministères et organismes fédéraux.
- Il a traduit 1,5 million de pages dans 60 centres de service.

Sources : Bases de données du Ministère, Rapport sur la gestion du rendement des Approvisionnements, Rapport du gouvernement en direct de 2006, Système de commande intégré du Bureau de la traduction.

Figure 1 **Lien entre TPSGC et les résultats du gouvernement**

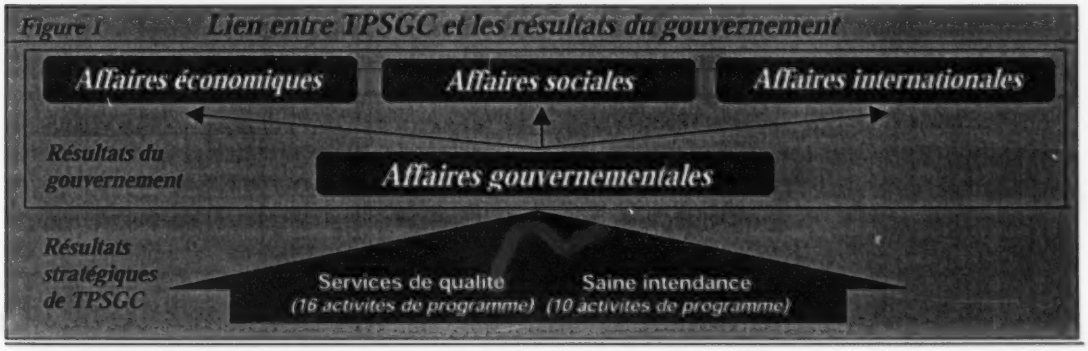

Résumé : ressources et rendement

Figure 2: **Résumé des dépenses prévues et réelles**

Les activités de programme sont organisées en fonction des résultats stratégiques : services de qualité et saine intendance

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles	2006-2007			
	2005-2006	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Crédits de fonctionnement, en capital, de subventions et contributions, et législatifs					
Services de qualité (16 activités de programme)					
Locaux et avoirs fédéraux	1 647,2	1 890,4	2 237,9	*1 891,5*	1 728,3
Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(3,0)	(8,0)	(8,0)	*(8,0)*	(6,1)
Services d'approvisionnement	180,2	152,2	154,4	*167,2*	169,5
Fonds renouvelable des Services optionnels	(1,4)	-	-	-	(0,9)
Fonds renouvelable de la Production de défense	-	-	-	-	-
Services de GI-TI	282,1	143,5	143,2	*263,3*	259,0
Fonds renouvelable des Services de télécommunications	4,0	-	-	-	(6,8)
Services du receveur général	7,1	9,0	8,8	*6,6*	7,3
Services de la Rémunération de la fonction publique	1,5	1,8	1,7	*2,0*	1,9
Services d'information du gouvernement	49,5	32,9	32,3	*31,7*	30,8
Services d'intégration des affaires	15,9	10,2	10,0	*16,9*	15,5
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(0,4)	(0,4)	(0,5)	*(0,5)*	(0,5)
Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie	51,4	52,3	51,9	*57,1*	58,2
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(9,2)	-	-	*6,0*	4,6
Services du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	-	-	-	-	-
Total - Services de qualité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saine intendance (10 activités de programme)					
Intendance des biens immobiliers	57,1	34,1	33,7	*54,9*	51,3
Intendance des opérations d'approvisionnement	52,4	39,7	39,1	*87,9*	64,4
Intendance de la GI-TI	11,3	12,8	9,8	*14,2*	14,2
Intendance du receveur général	116,3	127,4	126,9	*137,8*	128,0
Intendance de la paye de la fonction publique	28,3	27,9	27,7	*33,2*	31,9
Intendance des pensions de la fonction publique	19,2	20,0	20,2	*25,2*	23,3
Intendance de l'information du gouvernement	10,0	18,5	18,1	*18,6*	20,3
Intégration des affaires – Gestion du rendement	6,1	5,3	5,4	*6,1*	6,1
Intendance de la traduction	2,5	2,4	2,5	*2,4*	2,4
Intendance du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	-	1,3	1,3	*2,1*	0,7
Total - Saine intendance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dépenses brutes	4 850,2	4 579,2	4 922,3	5 108,5	5 031,2
Moins: Recettes disponibles	2 322,1	2 005,9	2 005,9	2 292,3	2 427,9
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moins: Recettes disponibles	67,4	21,5	21,5	22,8	63,8
Plus: Coût des services reçus à titre gracieux	53,5	37,9	37,9	*38,3*	60,2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : L'Architecture des activités de programme de TPSGC compte 26 activités de programme réparties en fonction de deux résultats stratégiques. L'aperçu figure à la page 13. Deux autres activités de programme, celles de la gestion ministérielle et de la gestion des relations avec la clientèle (intégration des affaires), ne figurent pas dans le tableau ci-dessus parce que, pour les besoins du SCT liés à l'établissement de rapports financiers, leurs coûts ont été réaffectés à d'autres activités de programme.

Figure 3 Résumé des résultats liés au rendement pour 2006-2007

Principaux résultats prévus[1]	Résultats réels liés au rendement	État
Biens immobiliers		
• Économies quinquennales de 1 025 milliard de dollars, dont 150 millions de dollars en 2006-2007.	• Réductions budgétaires de 151 millions de dollars en 2006-2007; 134 millions de dollars en gains d'efficacité au sein de TPSGC et 17 millions de dollars attribuables aux organisations qui nous remboursent les services.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 15 à 23 pour de plus amples détails.)
• Production d'une demande de proposition pour des services consultatifs financiers afin de fournir au secteur privé des recommandations relativement aux défis que pose la gestion des biens immobiliers appartenant à l'État.	• Octroi d'un contrat concurrentiel à deux groupes financiers en vue de recenser des options économiques pour 40 immeubles à bureaux du gouvernement. Obtention de l'approbation du Cabinet pour la cession-bail de neuf biens.	
• Poursuite des travaux liés au projet Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire (phase I). • Application rigoureuse des normes d'attribution et d'aménagement des locaux. • Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des locaux du secteur de la capitale nationale relativement au taux de 75/25 pour l'Ontario et le Québec. • Accroissement de l'efficacité de la gestion des frais généraux.	• La restauration de la Bibliothèque du Parlement a été terminée et la rénovation de l'édifice de l'Ouest a débuté. • Réduction de la superficie moyenne par employé de 21,4 à 19,7 mètres carrés (contribution aux économies prévues). • Prévision d'atteindre le taux de répartition de 75/25 d'ici 2010 et nous avons conçu une stratégie particulière à Gatineau pour accroître les locaux à bureaux au Québec de 120 000 mètres carrés. • Poursuite des activités visant à tirer pleinement profit des gains d'efficacité et à réduire les frais généraux tout en maintenant un niveau satisfaisant de prestation de services.	
Approvisionnements		
• Économies liées aux approvisionnements de 204 millions de dollars en 2006-2007. • Poursuite de l'élaboration de Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC). • Création du poste d'ombudsman de l'approvisionnement. • Mise en place du *Code de déontologie pour l'approvisionnement.* • Élaboration d'une nouvelle politique sur le rendement des fournisseurs. • Facilitation et obtention de la participation des petites et moyennes entreprises aux marchés publics.	• Réalisation d'économies liées aux approvisionnements de 225 millions de dollars en 2006-2007. • Approbation définitive de projet du Conseil du Trésor pour le MDGC en juin 2006 et lancement en décembre. • Soutien de l'élaboration du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement. • Présentation d'une ébauche du *Code de déontologie pour l'approvisionnement* en février 2007. • La politique a été rédigée et devrait être prête en février 2008. • TPSGC a élargi le Bureau des petites et moyennes entreprises en ouvrant de nouveaux bureaux régionaux à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton, Vancouver et Ottawa.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 24 à 32 pour de plus amples détails.)
• Formation de comités de biens et de services interministériels.	• Mise en place de 10 conseils des biens et des services, de 34 stratégies pour les biens et services, et de 24 équipes des biens et de services.	
Technologie de l'information		
• Analyse des avantages de la création de services partagés de TI (SP-TI).	• Le projet de validation de principe des SP-TI a été entrepris. Les dépenses se sont élevées à 4,9 millions de dollars en 2006-2007 et le coût total estimé est actuellement de 10,5 millions de dollars pour 2007-2008.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 33 à 38 pour de plus amples détails.)
• Transition d'une approche ministérielle à l'égard des TI vers une approche pangouvernementale en vue de restreindre les chevauchements, de réduire les coûts, et d'améliorer la qualité et l'utilisation des données.	• Lancement du processus de définition, de sélection, de transition et de transformation avec six ministères et organismes partenaires.	
• Accroître la proportion des services partagés de TI tant pour les services d'infrastructure de TI que pour les modes de prestation externes à l'intention de la population canadienne.	• Le catalogue des produits comprend maintenant 62 services partagés; un indice de maturité des produits sera utilisé pour mieux évaluer l'état de préparation de ces services.	

[1] L'information ci-dessus résume les faits saillants sur le rendement de 2006-2007. Les détails du rendement en fonction de l'Architecture des activités de programme de TPSGC sont présentés à la section II.

Principaux résultats prévus[2]	Résultats réels liés au rendement	État
Receveur général du Canada et Rémunération de la fonction publique • Poursuivre la mise en œuvre du dépôt direct. • Lancer un nouveau format de chèque dans le cadre de la rationalisation des modalités de règlement du receveur général et commencer les essais avec les institutions financières. • Remplacer les systèmes de gestion de la paye et des pensions, vieux de 40 ans, afin de moderniser la fonction de rémunération de TPSGC. • Créer et mettre en œuvre de 2005 à 2012, une solution à plans multiples qui remplacera les systèmes et les processus administratifs périmés et permettra à TPSGC de fournir des services de pension exemplaires à tous les participants du régime actifs et retraités. • Centralisation des services de pension, fournis par les conseillers en rémunération dans plus de 100 ministères et organismes, afin de réaliser des économies et des gains d'efficience au plan administratif, et d'améliorer les services.	• En 2006-2007, les taux de participation au dépôt direct ont augmenté de 3 % générant ainsi des économies de papier et de temps de traitement. • Conception d'un nouveau chèque en fonction des normes de l'industrie permettant d'offrir une meilleure sécurité, et de simplifier la gestion et l'impression (essais en 2007-2008). • Obtention de l'approbation préliminaire en mars pour le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye afin de renouveler les processus d'administration de la paye. • Depuis l'obtention de l'approbation préliminaire de projet pour la modernisation des pensions, seize processus opérationnels clés ont été définis et la stratégie de transformation des activités a été élaborée. Les estimations de coûts ont été validées par deux vérifications externes. • Progression de la centralisation des pensions, regroupement de la prestation au sein de TPSGC. Centralisation des séances d'information sur la préparation à la retraite terminée, ce qui s'ajoute à la centralisation des prestations de retraite et des transferts de pensions.	Répondu à toutes les attentes. (Voir les pages 39 à 47 pour de plus amples détails.)
Conseils, Information et Services partagés • Nous commencerons à mettre en œuvre un système pour mesurer le rendement des services d'information du gouvernement pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle, afin de dégager des possibilités d'amélioration. • Mettre en œuvre les améliorations en matière de gestion pour la recherche sur l'opinion publique et la coordination de la publicité (ROPCP) qui donnent également suite à la vérification du Bureau du vérificateur général sur la qualité des sondages : en établissant un comité consultatif technique; en menant une étude en vue d'améliorer la qualité de la recherche sur l'opinion publique; et en prévoyant des outils pour le processus de passation de marchés qui seront élaborés et mis à la disposition des ministères. • La *Gazette du Canada* lancera un outil interactif en ligne pour permettre aux étudiants d'approfondir leur connaissance du processus démocratique.	• Réalisation, en 2006-2007, d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle par rapport aux services de communication indiquant des niveaux de satisfaction allant de 77 % à 97 %. Le sondage a également révélé que 90 % des visiteurs du Pavillon du Canada avaient appris à mieux connaître les services du gouvernement. • En réponse au rapport de la vérificatrice générale de novembre 2005 (chapitre 2 *« La qualité et la communication des résultats des sondages »*), ROPCP a créé un comité consultatif sur la qualité des sondages téléphoniques et a terminé un rapport pour orienter l'élaboration de nouveaux outils de passation de marchés et la publication des rapports annuels pour ROPCP. • Mise en œuvre d'un projet-pilote visant à évaluer la faisabilité d'un outil interactif en ligne d'éducation des futurs électeurs canadiens et pour mesurer l'intérêt qu'il susciterait, et la *Gazette du Canada* collaborera avec Bibliothèque et Archives Canada à l'élaboration d'un outil de recherche en direct indexé et entièrement numérisé.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 48 à 53 pour de plus amples détails.)
Intégration des affaires • Les programmes et services de sécurité industrielle se concentreront sur l'accroissement de la productivité par la modernisation et la rationalisation des opérations.	• Rationalisation des services : 85 % des listes des exigences de sécurité ont été traitées dans les 21 jours et 98 % des nouvelles inscriptions ou des renouvellements d'inscriptions au Programme des marchandises contrôlées ont été traitées dans les 30 jours.	Répondu à certaines attentes. (Voir les pages 54 à 58 pour de plus amples détails.)
Conseils et Vérification Canada • En octobre 2005, le Conseil du Trésor (CT) a annoncé la reconfiguration des services de Conseils et Vérification Canada (CVC) de manière à renforcer la fonction de vérification interne au sein du gouvernement et à transférer Services conseils du gouvernement (SCG).	• En réponse à une décision du Conseil du Trésor, CVC a été séparé en deux : Services de vérification Canada (SVC) et SCG. En 2006-2007, tant SVC que SCG ont continué de fournir leurs services selon le principe de recouvrement des coûts et ont atteint des niveaux de satisfaction de la clientèle supérieurs à 90 %.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 59 à 63 pour de plus amples détails.)

[2] L'information ci-dessus résume les faits saillants sur le rendement de 2006-2007. Les détails du rendement en fonction de l'Architecture des activités de programme de TPSGC sont présentés à la section II.

Principaux résultats prévus[3]	Résultats réels liés au rendement	État
Bureau de la traduction		
• Rationaliser les coûts au moyen de nouveaux outils et réduire les coûts des locaux afin de pouvoir offrir une réduction de tarif de 17 % pour le travail de nature administrative d'ici avril 2006.	• En date du 1er avril 2006, le tarif facturé pour le travail de nature administrative a été réduit de 17 %.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 64 à 69 pour de plus amples détails.)
• Accélérer la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires en affectant des traducteurs à des clients ou en les déplaçant chez les clients au sein de « comptoirs de traduction ».	• Nous avons accéléré la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires en affectant 47 traducteurs sur place et en désignant 243 traducteurs attitrés pour mieux servir les clients.	
• Représenter le Canada à l'échelle nationale et internationale au sein de forums linguistiques et de comités et de réseaux de normalisation tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO).	• Nous avons assisté à des réunions de l'ISO à Beijing et avons contribué à l'élaboration de nouvelles normes internationales. Nous avons obtenu l'autorisation de l'Association européenne de terminologie de tenir le 4e Sommet mondial de la terminologie à Gatineau en octobre 2008.	
• Poursuivre ses programmes de renouvellement de l'effectif en interprétation, terminologie et en traduction dans les secteurs spécialisés et cruciaux.	• Nous avons produit des brochures et fait la promotion de l'industrie de la langue dans les collèges et les écoles secondaires. Nous avons aussi maintenu notre partenariat avec l'Université d'Ottawa, notamment pour ce qui est de la maîtrise en interprétation.	
• Lancer une nouvelle version de TERMIUM ® pour permettre aux ministères et organismes clients de conserver, de normaliser et de mettre à jour leur terminologie particulière.	• Nous avons poursuivi l'élaboration de la prochaine génération de TERMIUM® qui aidera nos ministères et organismes clients à archiver et à mettre à jour leur propre terminologie.	
Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales		
• S'associer au SCT afin de peaufiner le Cadre de gestion du rendement (CGR) à l'échelle du gouvernement pour l'écologisation des opérations gouvernementales.	• Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a travaillé avec le SCT et Environnement Canada afin de contribuer au polissage du CGR pour le BEOG.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 70 à 76 pour de plus amples détails.)
• Soutenir et superviser la mise en œuvre des politiques pangouvernementales sur l'écologisation des opérations telles que la *Politique d'achats écologiques* du CT.	• En 2006-2007, le BEOG a contribué à la mise en œuvre à l'échelle du gouvernement de la *Politique des achats écologiques* en élaborant des cours de formation et des outils en collaboration avec des collègues. La formation sur les achats écologiques est maintenant offerte à l'École de la fonction publique du Canada et en ligne par l'intermédiaire de *Campus Direct*.	
• Mener des groupes directeurs interministériels relativement à l'écologisation des opérations gouvernementales afin de gérer les secteurs opérationnels clés et de faire les suivis requis.	• Le BEOG a joué un rôle clé pour ce qui est de la coordination des activités de six groupes directeurs interministériels et d'un sous-comité fédéral-provincial-territorial sur le développement durable.	
Gestion ministérielle		
• Embaucher des agents de l'éthique dans chaque direction générale de chaque région, allier la responsabilisation à l'intégrité et à la rémunération au rendement et élargir la formation sur l'éthique à l'ensemble du Ministère.	• Nous avons fait progresser le Programme d'éthique, mis sur pied un Comité de l'éthique et de la gestion des risques en vue de former tous les agents occupant des postes vulnérables, donné une orientation sur l'éthique et les valeurs aux nouveaux employés, présenté 123 séances de formation sur l'éthique (56 dans les régions), et évalué et amélioré le contenu du cours d'introduction à l'éthique.	Répondu à la plupart des attentes. (Voir les pages 77 à 82 pour de plus amples détails.)
• Gérer les actions gouvernementales associées à l'ancien Programme de commandites au moyen du recouvrement des fonds reçus frauduleusement, du paiement des frais juridiques et de la contribution aux enquêtes.	• Poursuite du recouvrement des fonds auprès de 28 accusés. Nous favorisons et assurons la transparence totale en ce qui concerne les activités liées aux procès criminels et au recouvrement des fonds.	

[3] L'information ci-dessus résume les faits saillants sur le rendement de 2006-2007. Les détails du rendement en fonction de l'Architecture des activités de programme de TPSGC sont présentés à la section II.

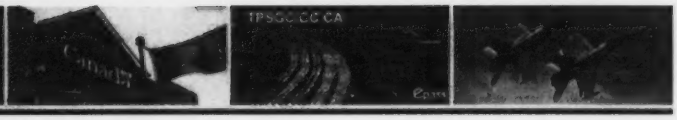

Aperçu du rendement du Ministère

Notre Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 énonce les domaines de priorités pour le changement stratégique afin d'orienter nos activités et de continuer à offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et aux Canadiens.

Nos résultats de rendement pour 2006-2007 reflètent les nombreux changements et nos réalisations en regard des priorités stratégiques suivantes :

- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Transformation des activités;
- Exécution de projets d'importance nationale;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

En 2006-2007, TPSGC a continué à améliorer les pratiques de gestion, renforçant ainsi la responsabilisation et la transparence.

La *Loi fédérale sur la responsabilité* est entrée en vigueur le 12 décembre 2006. L'adoption de cette loi et du plan d'action connexe revêtait une importance particulière pour TPSGC. Le Ministère a joué un rôle de premier plan dans les domaines de la réforme de l'approvisionnement et en ce qui concerne la gestion et les mécanismes de contrôle de la recherche sur l'opinion publique.

TPSGC a appuyé la mise sur pied du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement en vue d'examiner les pratiques d'approvisionnement ainsi que les plaintes reliées aux marchés publics et à l'administration des marchés et d'assumer aussi la responsabilité de la mise en œuvre d'un Programme de règlement extrajudiciaire des différends liés aux marchés. Un ombudsman de l'approvisionnement désigné a été nommé en septembre 2007.

Le plan d'action lié à la *Loi fédérale sur la responsabilité* fait état de la nomination d'un conseiller indépendant chargé d'examiner les pratiques du gouvernement en matière de recherche sur l'opinion publique. Un conseiller a été nommé pour assurer la mise en œuvre du processus.

Afin d'appuyer la *Loi fédérale sur la responsabilité*, TPSGC a fourni des conseils et des commentaires au Secrétariat du Conseil du Trésor concernant la nouvelle *Politique de communication du gouvernement du Canada*. Parmi les changements visés, citons, notamment, un accent accru sur l'ouverture, l'équité et la transparence dans la recherche sur l'opinion publique et l'annonce des processus d'appels d'offres; une distinction entre les services collatéraux et les messages non payés comme les messages d'intérêt public, et s'assurer que les ministères publient leurs rapports de recherche sur l'opinion publique dans les six mois suivant l'achèvement du travail de terrain.

Dans le cadre de la série de mesures du gouvernement en vue de mettre en œuvre la *Loi fédérale sur la responsabilité* et le Plan d'action, TPSGC a annoncé, en février 2007, qu'il cherchera à obtenir les commentaires de tous les intervenants dans l'élaboration d'un *Code de conduite pour l'approvisionnement*. Ce code fournira un énoncé complet des attentes du gouvernement pour ce qui est des activités d'approvisionnement des fournisseurs et des fonctionnaires. Il permettra de regrouper les exigences gouvernementales actuelles sur les plans juridique, réglementaire et politique en un énoncé concis et transparent des attentes du gouvernement envers ses employés et ses fournisseurs. Cela permettra de renforcer la transparence et l'intégrité de toutes les transactions du gouvernement liées aux marchés publics.

TPSGC est déterminé à être plus ouvert et plus transparent. Le Ministère est proactif dans la divulgation d'information sur les marchés de plus de 10 000 $, les frais de voyage et d'accueil et la reclassification des emplois. Il améliore aussi les rapports présentés au Parlement et aux Canadiens en les associant plus étroitement aux priorités et résultats stratégiques du gouvernement ainsi qu'en présentant plus de rapports par la voie électronique.

Les fonctions internes de vérification et d'évaluation sont des éléments clés du renforcement de la responsabilité. Le Ministère travaille fort pour maintenir un effectif efficace et qualifié composé de vérificateurs et d'évaluateurs possédant une vaste expérience. Cet objectif a été, et continue de représenter, un élément important du renforcement de la responsabilisation.

Transformation des activités

En 2006-2007, TPSGC a entrepris la deuxième année de son programme de renouvellement visant à fournir des services de façon plus intelligente, plus rapide et à un coût moindre dans les domaines de l'approvisionnement, de l'immobilier et de la technologie de l'information.

Renouvellement des achats

La Mise à jour économique et financière de novembre 2006 fait état d'ajustements aux prévisions d'économies puisqu'il a été déterminé que les économies avaient été surévaluées. Le Budget 2007 indiquait que : « Après de nouvelles analyses, il est devenu évident que les objectifs révisés ne seront pas atteints. Le gouvernement a toutefois déterminé que les économies prévues en 2008-2009 et ultérieurement devront être réalisées par les ministères grâce à des mesures globales de rationalisation des coûts, y compris les efforts continus déployés pour réduire les coûts d'approvisionnement. Par conséquent, les budgets ministériels seront réduits pour tenir compte des objectifs financiers prévus dans *La Mise à jour économique et financière* de novembre 2006. »

Nous avons dépassé notre objectif d'économies liées aux approvisionnements fixé pour 2006-2007. En effet, nous avons réalisé des économies de 225 millions de dollars, tandis que l'objectif était de 204 millions de dollars.

En décembre 2006, TPSGC a inauguré le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), lequel offre un accès simplifié aux offres à commandes et aux ententes d'approvisionnement obligatoires. La première version de cet outil a été mise à la disposition de tous les ministères et organismes dans le but de recueillir des commentaires pour améliorer davantage le MDGC en prévision du lancement officiel en mars 2008. L'objectif ultime est d'élaborer une solution de bout en bout permettant l'achat de biens et de services à l'échelle du gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice 2006-2007, TPSGC a travaillé étroitement avec le secteur privé afin de mieux comprendre les préoccupations des fournisseurs à l'égard des changements apportés aux approvisionnements publics. Après avoir consulté les fournisseurs, le Ministère a annoncé qu'il allait créer un mécanisme de consultation continue. Les commentaires et suggestions des fournisseurs nous aideront à atteindre notre objectif, qui est de réduire les coûts d'approvisionnement du gouvernement tout en offrant un accès équitable, simple et ouvert à tous les fournisseurs canadiens, quelle que soit leur taille.

Pour accroître son rayonnement, TPSGC a élargi le Bureau des petites et moyennes entreprises (PME) en ouvrant six bureaux régionaux partout au pays. Ces bureaux cherchent à cerner et à réduire les obstacles auxquels se heurtent les PME dans le système d'approvisionnement. À cette fin, TPSGC fournit de l'information, des conseils et des services de formation pour aider les PME et les employés du Ministère à améliorer leurs pratiques d'approvisionnement. La participation des PME (en valeur monétaire) a déjà augmenté, passant de 85 % à 300 % dans certaines catégories de biens et de services. À l'heure actuelle, le taux de

participation global des PME (en valeur monétaire) dépasse 37 % du volume total, ce qui représente environ 5 milliards de dollars par année confiés à environ 9 500 PME.

Renouvellement des biens immobiliers

TPSGC fait face à de nombreux défis dans la gestion de son portefeuille immobilier. Au nombre de ces défis, citons l'état et l'âge des immeubles, les besoins en investissements du Ministère (estimés à 4,5 milliards de dollars sur une période de 15 ans, corrigés en fonction de l'inflation et des paiements anticipés, dont près de 1 milliard constitue des dépenses en immobilisations reportées) ainsi que la flexibilité limitée des biens.

Le Ministère a examiné les pratiques exemplaires du secteur privé afin d'améliorer la gestion des relations avec les clients et de nos biens. De plus, le Ministère a appliqué de façon plus rigoureuse les normes d'aménagement des locaux, a amélioré la gestion des stocks et a assuré le maintien de l'efficacité des frais généraux. En 2006-2007, le Ministère a observé un montant de 134 millions de dollars en gains d'efficacité à la Direction générale des biens immobiliers de TPSGC et un montant de 17 millions de dollars qui est attribuable aux organisations qui remboursent à TPSGC les services et les locaux, pour un total de 151 millions de dollars par rapport à un objectif de 150 millions de dollars.

En septembre 2006, nous avons octroyé un marché concurrentiel pour examiner 40 des 325 biens immobiliers appartenant à l'État et présenter des recommandations sur les moyens les plus rentables et les plus efficaces de combler les besoins des ministères fédéraux tout en réalisant des économies pour les Canadiens. Le 20 août 2007, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait conclu une entente au sujet de la vente de neuf édifices à bureaux, situés dans six grandes villes canadiennes, ainsi que de leur cession-bail ultérieure sur une période de 25 ans.

Services partagés de technologie de l'information

TPSGC dirige l'initiative pangouvernementale visant à moderniser la technologie de l'information (TI). Cette initiative, appelée Services partagés de TI, vise à regrouper les services d'infrastructure et les installations de TI de l'ensemble du gouvernement ainsi qu'à rationaliser les processus, à réaliser des gains d'efficacité et à fournir des services efficaces et rentables aux Canadiens. Selon l'initiative, le gouvernement est une entreprise dont l'objectif est de réduire la complexité technique et d'accroître l'interopérabilité et l'échange d'information. Par exemple, 98 % des programmes en direct du gouvernement du Canada reposent sur le Réseau de la Voie de communication protégée.

Afin de gérer les stratégies de croissance des Services partagés de TI, le Ministère a lancé le processus Identification, Qualification, Transition et Transformation (IQTT). Cette initiative a été lancée en collaboration avec six ministères et organismes partenaires. Éventuellement, des services précis de TI actuellement administrés par chaque ministère ou organisme, seront transférés à un environnement unique de services partagés de TI. On assiste déjà, au sein de certaines de ces organisations, à une migration du personnel, des processus généraux et de la technologie vers le modèle des services partagés dans le cadre de l'initiative des services partagés de TI.

Exécution de projets d'importance nationale

TPSGC a entrepris une vaste gamme de grands projets d'importance nationale, dont certains dans les domaines suivants :

- Assainissement de sites contaminés;
- Restauration du monument de la crête de Vimy;
- Renouvellement des systèmes d'administration des pensions;
- Acquisition de matériel militaire.

Assainissement de sites contaminés : Les sites contaminés fédéraux sont gérés en vertu du Plan d'action des sites contaminés fédéraux (PASCF). Environnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor assurent la gestion de ce programme, dont les fonds sont consacrés aux sites contaminés présentant le plus de risques. Le PASCF contient des engagements concernant l'assainissement de plus de 600 sites contaminés fédéraux. TPSGC est responsable de 209 de ces sites, notamment des étangs bitumineux de Sydney, dont l'assainissement est conjointement appuyé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et par le Canada. Selon le rapport annuel de 2006-2007 présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor, sur les 209 sites dont TPSGC est responsable :

- 22 % des sites sont en cours d'évaluation;
- 11 % sont en cours d'assainissement;
- 3 % ont été assainis et font l'objet d'une évaluation des risques;
- 25 % font l'objet d'une évaluation des risques;
- 17 % ont été assainis;
- 22 % ont été évalués et ne nécessitent aucune autre mesure.

Restauration du monument de la crête de Vimy : TPSGC a terminé le vaste projet de rénovation de douze monuments de la Première Guerre mondiale en Europe, dont celui de la crête de Vimy. Mené en étroite collaboration avec Anciens Combattants Canada, ce projet réunissait une équipe pluridisciplinaire unique formée d'experts du Canada, de la France et de la Belgique spécialisés dans la conservation du patrimoine bâti.

Renouvellement des systèmes d'administration des pensions : Le Ministère continue de collaborer avec le Secrétariat du Conseil du Trésor au renouvellement de ses systèmes d'administration des pensions et de ses processus administratifs en vue de remplacer les services actuellement fournis aux fonctionnaires, aux employeurs et aux pensionnés. Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions vise à remplacer la technologie et les processus opérationnels désuets par une solution à régimes multiples conçue d'après un logiciel commercial. En 2006-2007, le Ministère a achevé la conception d'une nouvelle architecture du système et les estimations de coûts ont été validées par deux vérifications externes.

Acquisition de matériel militaire : TPSGC travaille avec le ministère de la Défense nationale en vue de rationaliser le processus d'acquisition de matériel militaire de manière à mieux répondre aux besoins des forces armées et à obtenir le meilleur rapport qualité-prix au profit des citoyens canadiens. À titre d'exemple, le Ministère a octroyé un marché de 869 millions de dollars pour l'acquisition de quatre aéronefs C-17 dans les huit mois suivant l'annonce du projet, ce qui représente une amélioration considérable comparativement aux 63 mois qu'une telle démarche prenait en moyenne par le passé pour des projets militaires de même envergure.

Des détails sur tous les projets d'importance nationale susmentionnés et d'autres projets majeurs sont présentés dans toute la section II et dans le tableau 12 de la section III, ainsi que sur notre site Internet : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Sécurité

TPSGC a continué d'appuyer le programme de sécurité du gouvernement au moyen d'une vaste gamme d'activités. Nous assurons la sécurité publique grâce au Programme de sécurité industrielle, conçu pour prévenir la perte de renseignements classifiés, de biens sécurisés ou de marchandises contrôlées. Nous avons facilité l'acquisition de matériel militaire en fournissant, en temps opportun, des services de sécurité à contrat et nous avons fait en sorte que l'industrie canadienne soit en mesure de soumissionner pour

des marchés comportant des renseignements de nature délicate ou classifiée ou l'accès à des biens protégés.

Plus précisément, le Ministère a fourni des services de filtrage de sécurité du personnel aux organisations du secteur privé canadien auxquelles le gouvernement a octroyé des marchés impliquant des renseignements protégés/classifiés. Le Ministère a inspecté les organisations qui ont accès à des renseignements et à des biens protégés ou classifiés et celles qui traitent des marchandises ou des produits de technologie contrôlés. Il a aussi traité des demandes de visite provenant de demandeurs canadiens et étrangers qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés relativement à des marchés.

TPSGC a continué à négocier, avec des gouvernements étrangers, des protocoles d'entente sur la sécurité industrielle qui permettent au gouvernement de partager des technologies étrangères de nature délicate avec l'industrie canadienne, ce qui aide cette dernière à participer à des marchés étrangers classifiés. Cette démarche aide également à préserver la confiance de l'OTAN et de nos autres alliés et appuie les priorités du Canada en matière de non-prolifération, de sécurité publique, de sécurité, et de sécurité internationale.

L'acquisition de matériel militaire est une vaste et importante composante de notre travail. Grâce à de meilleures relations de travail avec le ministère de la Défense nationale et à des processus améliorés, nous avons réussi à réduire de façon significative les délais de livraison, ce qui appuie directement les initiatives du Canada en Afghanistan et dans d'autres régions étrangères. En moyenne, les processus d'approvisionnement visant de nouvelles capacités durent maintenant moins de 25 mois, ce qui représente une amélioration de plus de 60 % par rapport aux processus antérieurs.

Écologisation des opérations gouvernementales

Depuis qu'il a été chargé de diriger l'écologisation des opérations gouvernementales il y a deux ans, le Ministère a élaboré des initiatives visant : à réduire la consommation d'énergie, les gaz à effet de serre et les autres émissions polluantes; à promouvoir l'approvisionnement écologique; à améliorer la gestion des déchets; à fournir des directives ou des conseils sur l'assainissement des lieux contaminés et à améliorer le rendement environnemental du parc automobile du gouvernement.

TPSGC aide les ministères fédéraux à se conformer aux exigences réglementaires environnementales auxquelles ils sont assujettis. Au cours de la dernière année, il a fourni de la formation et des conseils à des gestionnaires des opérations concernant les réservoirs de stockage, les matières et déchets dangereux, les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, les émissions dans l'atmosphère et la gestion des eaux usées. Grâce à ces efforts, plus de 75 % des stratégies de développement durable comportent aujourd'hui des recommandations visant l'écologisation des opérations gouvernementales. Par exemple, 22 des 28 ministères ayant déposé leur stratégie de développement durable en décembre 2006 ont respecté les directives concernant les parcs automobiles, ce qui a entraîné une augmentation de l'utilisation des véhicules hybrides et des carburants de remplacement.

Nous avons aussi aidé à établir des groupes directeurs sur l'écologisation des opérations gouvernementales et le développement durable. Ces groupes fédéraux-provinciaux-territoriaux et les groupes interministériels fournissent des occasions de partager de l'information, des pratiques exemplaires et des outils de gestion environnementale.

TPSGC s'est engagé à veiller à ce que les nouveaux immeubles soient au moins 25 % plus éconergétiques que le Code modèle national de

l'énergie pour les bâtiments, et à ce que les immeubles rénovés soient au moins 15 % plus éconergétiques après leur rénovation. Les nouveaux immeubles à bureaux du gouvernement doivent également être conformes à la norme « Or » du programme *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED®) du Conseil du bâtiment durable du Canada.

Un des nouveaux immeubles à l'avant-garde de la conception durable est l'immeuble Greenstone à Yellowknife. Il s'agira du premier immeuble à bureaux situé au nord du 60e parallèle à recevoir la cote « Or » de la norme LEED®-Canada.

En 2006-2007, les niveaux de participation au dépôt direct ont augmenté de 3 %, ce qui a permis de réaliser des économies significatives en matière de traitement, de manutention, d'expédition et de papier. Non seulement cette initiative a une incidence positive sur l'environnement partout au pays, mais elle permet aussi de fournir les fonds au client plus rapidement et avec un degré de satisfaction accru pour les Canadiens. Ces mesures figurent à la Section II.

Appui des langues officielles

Les services linguistiques et d'interprétation que fournit TPSGC au Parlement sont essentiels à son bon fonctionnement. L'an dernier, le Bureau de la traduction a traduit des débats parlementaires qui se sont chiffrés à plus de 9,5 millions de mots, comparativement à 7 millions de mots au cours des trois années précédentes. Il a aussi fourni des services de traduction et d'interprétation à plus de 82 comités et sous-comités parlementaires, comparativement à 70 l'année précédente.

Défis

Un certain nombre de défis clés, ainsi que les risques et possibilités connexes, ont été cernés en 2006-2007. Plus précisément, nous faisons face aux défis suivants dans notre travail avec les ministères clients et les organismes centraux :

- Continuer le renouvellement des activités;
- Renforcer le contrôle de la qualité et la mesure du rendement;
- Renouveler les ressources humaines.

Continuer le renouvellement des activités

Défi : Maintenir la cadence du renouvellement des activités.

Les secteurs d'activités de TPSGC ont subi un profond renouvellement au cours des deux dernières années et le Ministère a eu à relever plusieurs défis dans la réalisation de ses objectifs. Bien que le Ministère ait apporté d'importants ajustements à ses plans en 2006-2007, il a maintenu son engagement d'aller de l'avant avec son projet de renouvellement et à réaliser des gains d'efficacité à long terme pour les Canadiens.

Le défi du Ministère est de devenir la meilleure organisation de sa catégorie dans la prestation de services communs, centraux et partagés. Par exemple, nous devons appliquer les pratiques exemplaires utilisées dans la gestion des biens immobiliers et de l'approvisionnement dans les secteurs public et privé, au pays et ailleurs dans le monde. TPSGC doit également adopter une approche fondée sur les pratiques exemplaires utilisées par d'autres secteurs de compétence pour les services partagés de TI et la modernisation des pensions.

Dans l'ensemble, le défi du Ministère consiste à améliorer de façon continue la qualité de la prestation de ses services et à assurer une saine intendance des biens et des ressources qui lui sont confiés. L'amélioration continue doit se faire de manière à fournir des services économiques communs, centraux et partagés au gouvernement et à la population canadienne.

Renforcer le contrôle de la qualité et la mesure du rendement

Défi : Renforcer le contrôle de la qualité et la mesure du rendement afin d'améliorer la prestation des services et la reddition de comptes dans l'ensemble de l'organisation.

Pour faire en sorte que TPSGC atteigne ses objectifs, nous devons renforcer le contrôle de la qualité et la mesure du rendement pour ce qui est de la présentation des services (notamment en rendant des comptes sur les résultats de manière transparente et objective).

Nous renforçons les activités liées au contrôle de la qualité dans l'ensemble des secteurs d'activité afin d'améliorer la prestation de services. Des indicateurs clés de rendement sont utilisés pour mesurer les résultats atteints et en rendre compte.

Nous continuons également à améliorer nos processus de gestion financière et à intégrer la planification des activités, des ressources humaines et des finances.

L'ensemble de ces activités complète les éléments du Cadre de gestion du rendement du gouvernement. Elles intègrent les résultats pour les Canadiens et les Canadiennes aux résultats stratégiques, aux résultats attendus et aux indicateurs de rendement et servent de fondement pour notre rapport sur le rendement.

Renouveler les ressources humaines

Défi : Maintenir un effectif qualifié, compétent et motivé.

Le renouvellement de la fonction publique est une priorité pour l'ensemble du gouvernement. Pour TPSGC, les départs à la retraite, l'attrition normale, le roulement du personnel et les difficultés de recrutement continuent de menacer notre capacité de fournir, de façon quotidienne, le niveau constant de services de qualité et la saine intendance auxquels nos clients et les Canadiens s'attendent.

Afin de devenir la meilleure organisation de sa catégorie, le Ministère continuera d'avoir besoin d'employés chevronnés, compétents et enthousiastes, dont l'ardeur au travail et le dévouement aideront à maintenir et à améliorer la qualité de ses services et appuieront notre engagement continu envers une saine intendance.

Nous devons continuer à chercher et à utiliser de meilleures façons d'attirer et de conserver des employés qualifiés et compétents dans tous nos secteurs d'activités, mais en particulier dans les domaines de la traduction et de l'interprétation, de la vérification et de l'évaluation, ainsi que de la technologie de l'information.

ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Introduction

Cette section du rapport fournit de l'information sur les activités de programmes de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ces activités de programme sont organisées en fonction de nos deux résultats stratégiques qui visent à fournir des services de qualité à l'appui des opérations du gouvernement et à assurer une saine intendance de ses biens.

Services de qualité : TPSGC fournit des services communs, centralisés et partagés aux ministères fédéraux à l'appui des opérations du gouvernement. En plus d'appuyer les ministères

TPSGC – Architecture des activités de programme

Résultat stratégique Services de qualité (16 activités de programme)	Résultat stratégique Saine intendance (10 activités de programme)	Pour d'autres résultats et d'autre information sur le rendement :
• Locaux et avoirs fédéraux • Fonds renouvelable des Services immobiliers • Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	• Intendance des biens immobiliers	Voir pages 15-23
• Services d'approvisionnement • Fonds renouvelable des services optionnels • Fonds renouvelable de la production de défense	• Intendance de l'approvisionnement	Voir pages 24-32
• Services de GI-TI • Fonds renouvelable des services de télécommunications	• Intendance de la GI-TI	Voir pages 33-38
• Services du receveur général • Services de rémunération de la fonction publique	• Intendance du receveur général • Intendance de la paye de la fonction publique • Intendance des pensions de la fonction publique	Voir pages 39-47
• Services d'information du gouvernement	• Intendance de l'information du gouvernement	Voir pages 48-53
• Services d'intégration des affaires	• Intendance des affaires – gestion du rendement	Voir pages 54-58
• Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada		Voir pages 59-63
• Services de traduction et services d'interprétation offerts au Parlement, interprétation des conférences, terminologie • Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	• Intendance de la traduction	Voir pages 64-69
• Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	• Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	Voir pages 70-76

Nota : *Les activités de programme Gestion ministérielle et Intégration des affaires – Gestion des relations avec la clientèle ne figurent pas dans le tableau ci-dessus car, aux fins de l'établissement des rapports financiers du SCT, les coûts qui y sont associés ont été réaffectés aux autres activités de programme à titre de frais généraux ministériels.*

directement, nous misons sur les économies d'échelle et une expertise spécialisée pour produire des gains d'efficacité et améliorer le rendement dans l'ensemble du gouvernement au profit de la population canadienne.

Saine intendance : TPSGC protège les biens qui lui sont confiés, notamment les compétences et le savoir de ses employés, ainsi que ses systèmes et son infrastructure physique. De cette façon, nous maintenons et renforçons notre capacité de prestation de services pour l'avenir.

Pour mieux tenir compte de la méthode de prestation de services et de la structure organisationnelle de TPSGC, nos activités de programme ont été regroupées de façon à faire ressortir nos domaines de prestation de services clés :

- Biens immobiliers;
- Approvisionnements;
- Technologie de l'information;
- Receveur général et rémunération;
- Conseils, Information et Services partagés;
- Intégration des affaires;
- Organismes de services spéciaux
  - Conseils et Vérification Canada
  - Bureau de la traduction
- Écologisation des opérations gouvernementales;
- Gestion ministérielle.

Dans chacune des sous-sections ci-après, notre rendement au cours de la dernière année est présenté selon les priorités stratégiques sur lesquelles le Ministère s'est concentré en 2006-2007, ainsi que selon nos activités de programme à long terme et durables.

En 2006-2007, des changements organisationnels sont survenus à la grandeur du Ministère. Cependant, le présent rapport est structuré de manière à réagir le plus directement possible aux engagements énoncés dans notre *Rapport sur les plans et priorités 2006-2007*. Si des programmes ont été abolis ou si des activités ont été réaffectées, les changements sont clairement indiqués au début de chacune des sous-sections ci-après.

BIENS IMMOBILIERS

TPSGC fournit aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune et il assure l'intendance de divers ouvrages de génie public, par exemple des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada.

TPSGC fournit également des services d'expertise professionnelle et technique. Ces services englobent les secteurs de l'architecture, du génie, de l'environnement, et de l'immobilier, ainsi que la gestion des biens et des installations pour l'acquisition, le développement, la construction, la gestion, le fonctionnement, l'entretien, la réparation et l'aliénation de biens immobiliers fédéraux.

Au nom du gouvernement fédéral, TPSGC administre le Programme des paiements versés en remplacement d'impôts pour les autorités taxatrices locales ainsi que le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers qui facilite l'aliénation des propriétaires excédentaires du gouvernement en fonction de ses besoins.

Les Biens immobiliers soutiennent deux résultats stratégiques de TPSGC à la faveur de quatre activités de programme :

Services de qualité
- Locaux et avoirs fédéraux;
- Fonds renouvelable des Services immobiliers;
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers;

Saine intendance
- Intendance des biens immobiliers.

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur les biens immobiliers.

*Faits saillants**

- Le secteur d'activité a géré, à titre de gardien, des biens immobiliers fédéraux dont la valeur s'élève à 7 milliards de dollars;
- il a géré une superficie de 6,8 millions de mètres carrés louables, comprenant
  - 3,4 millions de m² de locaux appartenant à l'État;
  - 2,9 millions de m² de locaux loués;
  - 0,5 million de m² de locaux obtenus par bail-achat;
- il a fourni des locaux à 241 000 fonctionnaires fédéraux relevant de 105 ministères et organismes, dans environ 1 800 immeubles partout au Canada;
- il a géré le versement de paiements annuels dont la valeur est supérieure à 460 millions de dollars dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, pour environ 1 300 autorités taxatrices locales.

**Source : Bases de données de TPSGC.*

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC :

- Transformation des activités;
- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Exécution de projets d'importance nationale;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

Nos initiatives de transformation des activités sont surtout liées aux activités de programme suivantes : *Locaux et avoirs fédéraux* et *Fonds renouvelable des Services immobiliers*.

Étude sur les biens immobiliers

En septembre 2006, nous avons retenu les services de BMO Capital Markets Real Estate Group et de RBC Capital Markets Real Estate Group Inc. pour procéder à l'étude de 40 biens appartenant à l'État et d'une vaste gamme d'options dans le but de déterminer les moyens les plus économiques et efficaces d'héberger les ministères fédéraux. En mars 2007, le gouvernement du Canada annonçait qu'il allait de l'avant avec la première étape d'un processus en deux étapes visant l'éventuelle cession-bail de neuf immeubles à bureaux fédéraux. En procédant ainsi, le gouvernement tirerait des avantages à long terme en :

- transférant au secteur privé les risques de propriété liés à d'importantes dépenses en immobilisations;
- faisant en sorte que les immeubles soient bien entretenus;
- assurant des coûts de locaux transparents et plus prévisibles;
- établissant des conditions de location favorables à l'État.

Un examen de la meilleure soumission par la société Deutsche Bank a clairement démontré que, d'un point de vue financier, le gouvernement a conclu une transaction satisfaisante. La société a également établi que le processus de mise en marché a été solide et complet et a approuvé le choix du meilleur soumissionnaire.

Le 20 août 2007, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait entamé un accord sur la vente de neuf immeubles à bureaux et leur cession-bail ultérieure à un coût d'environ 1,6 milliard de dollars. L'incidence concrète de cet accord, une fois qu'il aura été conclu, sera précisée dans les états financiers de 2007-2008.

Pour de plus amples renseignements concernant l'Étude sur les biens immobiliers de TPSGC, il faut consulter :
http://www.tpsgc.gc.ca/text/buildings/index-f.html

Économies réalisées dans le cadre du renouvellement des biens immobiliers

En 2006-2007, nous avons relevé des économies de 134 millions de dollars à la Direction générale des biens immobiliers et de 17 millions de dollars provenant d'organisations qui remboursent des frais de services et de locaux à TPSGC. Ce total de 151 millions de dollars nous a permis de dépasser l'objectif de 150 millions de dollars. Ces résultats ont été possibles grâce à l'application rigoureuse des normes de gestion des locaux, à l'amélioration de la gestion du répertoire immobilier et au maintien de gains d'efficacité au chapitre des frais généraux.

Application rigoureuse des normes de gestion des locaux : TPSGC a appliqué de façon cohérente les normes d'aménagement et de superficie et a optimisé l'utilisation des locaux de manière à ce que les taux d'occupation du gouvernement se rapprochent davantage des normes du secteur privé. L'objectif est de réduire la superficie moyenne par employé équivalent temps plein (ETP) à 18 mètres carrés louables d'ici 2009-2010. En 2006-2007, la superficie moyenne par ETP était de 19,7 mètres carrés louables, ce qui représente une réduction de 1,7 mètre carré par ETP par rapport à l'exercice précédent. Nous avons relevé des économies de 71 millions de dollars pour TPSGC, et 11 millions de dollars sont imputables à l'organisation débitée.

Gestion améliorée du répertoire immobilier : TPSGC a continué à se concentrer sur la planification de programmes à long terme et sur l'optimisation de son portefeuille de locaux. Il a notamment amélioré la gestion de son portefeuille de locaux loués et du fonctionnement de ses installations, ce qui a permis de réaliser des économies de 47 millions de dollars en 2006-2007. Parmi les améliorations apportées à la location, mentionnons les négociations de baux en temps

opportun et l'augmentation de la durée des baux, ce qui a permis de réduire les frais d'aménagement et d'administration, ainsi que l'établissement de taux de location plus rigoureux en vue de la négociation des nouveaux baux et des renouvellements. Parmi les moyens d'économies liés au fonctionnement des installations, mentionnons l'exercice d'options pour augmenter le nombre de services assurés par notre fournisseur de services, SNC-Lavalin ProFac.

Efficacité de la prestation des services : Nous avons continué à tirer pleinement parti de gains d'efficacité et avons réduit les frais généraux en maintenant un niveau de service satisfaisant grâce à l'attrition de l'effectif (réduction de 15 % depuis 2004-2005), à la co-occupation avec d'autres ordres de gouvernement et au recours à la technologie pour communiquer avec nos clients. Nous avons relevé des économies de 15 millions de dollars en 2006-2007.

Modèle organisationnel de gestion des biens immobiliers

Nous avons poursuivi nos efforts en vue de devenir un chef de fil de l'industrie pour ce qui est du rendement opérationnel et des pratiques exemplaires. En 2006-2007, nous avons élaboré un modèle organisationnel de gestion des biens immobiliers (MOGBI) axé sur la prise de décisions stratégiques, le rendement des services, la satisfaction de la clientèle et la responsabilisation, modèle qui nous permettra de nous aligner sur les exigences en matière de processus et les pratiques exemplaires de l'industrie. Un modèle organisationnel de gestion des biens immobiliers doit établir des responsabilités claires, définir les rôles et les responsabilités et énoncer les compétences uniformes. Cette nouvelle structure a été dévoilée le 1er avril 2007.

Projet de transformation des activités et des systèmes

Selon une analyse globale des organismes de biens immobiliers d'entreprise des secteurs public et privé, les organismes les plus efficaces utilisent des systèmes intégrés de gestion des milieux de travail pour répondre aux besoins de la clientèle. Par conséquent, TPSGC a préparé une analyse de rentabilisation portant sur la mise en œuvre d'une initiative de transformation des activités et des systèmes appuyée par un produit commercial de gestion immobilière et l'intégration des processus opérationnels connexes. Le produit commercial est un Système intégré de gestion des milieux de travail, qui fournira de l'information de gestion exhaustive et cohérente à l'appui de nos activités et de celles de nos clients. En outre, à l'appui de notre transformation, les Biens immobiliers travaillent activement à l'élaboration d'une norme ouverte pour l'échange de données au sein du *Open Standards Consortium for Real Estate*.

Rendement des projets

Pour améliorer la prestation des services et augmenter la satisfaction de la clientèle, les Biens immobiliers ont lancé le Système national de gestion de projet (SNGP), qui est basé sur les pratiques exemplaires de l'industrie. Le SNGP fournit la méthodologie, les outils Web et la structure de gouvernance des projets et accorde une importance accrue à la gestion de la clientèle et de la qualité afin que nous puissions réaliser nos projets selon les délais, les budgets et la portée des travaux établis. Le SNGP englobe la vaste gamme de projets d'intérêt national que nous réalisons, des projets de location aux grands projets de réaménagement et de construction de l'État. Dans le cadre du SNGP, nous mettons en place un cadre de mesure et d'évaluation du rendement pour améliorer la gestion des projets.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

Les efforts déployés pour renforcer la responsabilisation concernent surtout l'activité de programme *Intendance des biens immobiliers*. Les Biens immobiliers ont continué d'assurer une gestion et une intendance saines et éthiques des ressources dont ils ont la garde.

TPSGC a collaboré avec le Bureau de l'agent principal de gestion des risques pour intégrer la gestion des risques et l'assurance de la qualité dans ses processus opérationnels. En 2006-2007, le Ministère a établi les fonctions de gestion des risques et d'assurance de la qualité et a entamé l'élaboration du profil de risques de la Direction générale. Il a également commencé à intégrer le profil dans son processus de planification des activités. En outre, la collaboration entre les secteurs et les régions a entraîné l'introduction des concepts de gestion des risques dans le Système national de gestion de projet.

Afin de favoriser une culture profondément éthique et soucieuse des valeurs, nous avons renforcé notre engagement pour ce qui est de fournir au moment opportun des réponses détaillées en regard des recommandations du vérificateur général du Canada et de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation de TPSGC.

Exécution de projets d'importance nationale

Cité parlementaire

TPSGC assure la garde des édifices législatifs et des terrains de la colline du Parlement et des rues environnantes d'Ottawa, qui forment ensemble la Cité parlementaire. En plus d'être le siège du gouvernement du Canada et un symbole des traditions et des valeurs démocratiques du Canada, la Cité parlementaire accueille aussi des visiteurs du Canada et du monde entier en voyage d'affaires ou d'agrément. TPSGC doit veiller à ce que ces remarquables structures du patrimoine restent sûres, utiles et belles pour les générations à venir.

Vision et plan à long terme : La vision et le plan à long terme (VPLT) est le cadre de planification qui guide les travaux d'aménagement effectués dans la Cité parlementaire, ainsi que les projets visant à restaurer ses édifices et ses terrains au cours des 25 prochaines années. La VPLT initiale a été approuvée en 2001, mais, comme les circonstances ont changé, TPSGC a dû la réviser en profondeur en collaboration avec le Parlement et ses organismes consultatifs.

La VPLT révisée soutient la vision et les principes de haut niveau de la VPLT 2001, qui visent à remettre les édifices et les terrains du Parlement dans un état qui reflètera leur importance en tant que siège du gouvernement du Canada. La VPLT révisée compte un nouveau cadre de mise en œuvre fondé sur des programmes de travaux quinquennaux continus et sur un certain nombre de dispositions de surveillance et de gouvernance améliorées.

Bibliothèque du Parlement : De 2002 à 2007, TPSGC a dirigé le projet de restauration de la Bibliothèque du Parlement qui avait pour objet de préserver et d'améliorer ce trésor architectural gothique victorien pour les générations à venir. À l'intérieur comme à l'extérieur, il fallait s'attarder à tous les aspects de la Bibliothèque, de la girouette sur le toit jusqu'aux sous-sols exigus et restreints. Comme il s'agissait d'un bâtiment patrimonial de plus de 130 ans, la Bibliothèque nécessitait une méthode unique et des compétences rares. Le projet visait non seulement à préserver un joyau architectural, mais aussi à concevoir et à construire une installation de recherche de pointe pour faciliter le travail des parlementaires.

Rénovation de l'édifice de l'Ouest : TPSGC a entrepris les travaux de rénovation de l'édifice de

l'Ouest, la priorité dans le cadre de la phase quinquennale de mise en œuvre actuelle de la VPLT. Les travaux initiaux ont porté sur la stabilisation et la réparation de certaines de ses principales composantes extérieures (p. ex. la tour sud-est), afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de l'édifice et des visiteurs sur la colline du Parlement. En raison de l'étendue des travaux de rénovation, il a fallu procéder au déménagement des parlementaires occupant l'édifice de l'Ouest. Les projets visant à fournir des locaux temporaires comprenaient l'avancement des plans pour les édifices La Promenade et Wellington, qui abriteront temporairement les bureaux et les salles de comité de l'édifice de l'Ouest.

Voir *section III — tableau 12* pour de plus amples renseignements sur chacun des grands projets de l'État dans le cadre de la VPLT ou l'on peut aussi consulter notre site Web : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html.

Monuments commémoratifs

Les monuments commémoratifs canadiens de la Première Guerre mondiale ont été érigés en l'honneur et à la mémoire des réalisations et des sacrifices des Canadiens et des Terre-Neuviens durant la Grande Guerre. Depuis 1996, les experts en conservation du patrimoine de TPSGC, en collaboration avec Anciens Combattants Canada, ont fait enquête sur la détérioration de ces monuments et ont recommandé des mesures de conservation appropriées. Ces recommandations ont mené à un projet de 30 millions de dollars pour la restauration de 12 monuments commémoratifs en France et en Belgique.

Monument de la crête de Vimy : En tant que lieu historique national du Canada revêtant une grande importance historique, symbolique et architecturale, le monument de la crête de Vimy a nécessité une approche de conservation très méticuleuse qui a permis de respecter l'intention du concept d'origine de Walter Allward. Une équipe de projet multidisciplinaire composée d'experts du Canada, de la France et de la Belgique a travaillé à la réhabilitation du lieu. TPSGC a fourni les services de gestion de projet dans le cadre de ce projet prestigieux, qui a été réinauguré au Monument commémoratif du Canada à Vimy le 2 avril 2007.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Stratégie de gestion des locaux pour la région de la capitale nationale (ratio Ontario-Québec)

En 2006-2007, nous avons achevé la planification en vue d'atteindre le ratio de répartition des locaux de 75:25 entre l'Ontario et le Québec. Dans le cadre de notre Stratégie de gestion des locaux pour la région de la capitale nationale, nous nous attendons à atteindre, d'ici 2010, le ratio de répartition des locaux de 75:25 entre l'Ontario et le Québec grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action triennal. Ce plan comprendra une stratégie de gestion des locaux visant la ville de Gatineau qui décrira clairement la manière dont TPSGC ajoutera environ 120 000 m^2 au répertoire de locaux à bureaux au Québec.

Écologisation des opérations gouvernementales

TPSGC a contribué à l'atteinte des objectifs de développement durable du gouvernement en adoptant des pratiques de gestion environnementale destinées à réduire au minimum l'empreinte écologique des installations actuelles et futures en mettant particulièrement l'accent sur la réduction des gaz à effet de serre et en misant sur la location écologique, les achats écologiques et les évaluations des impacts environnementaux.

TPSGC exerce un leadership dans l'écologisation des opérations gouvernementales en s'engageant à obtenir la cote « Or » du programme LEED® —

Canada (Leadership in Energy and Environmental Design) pour la construction d'immeubles et les grands travaux de rénovation.

TPSGC a établi une norme de location écologique pour assurer le respect de normes environnementales clés comme celles ayant trait à la gestion des eaux usées, à la qualité de l'air intérieur, au recyclage, à l'utilisation d'appareils d'éclairage éconergétiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les nouvelles dispositions de la norme de location écologique sont maintenant appliquées dans plus de 70 nouveaux baux ou renouvellements de baux.

L'immeuble du gouvernement du Canada Jean-Canfield, situé à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), devrait obtenir la cote « Or » du programme LEED® — Canada au moment de son ouverture, en 2007-2008. L'immeuble sera le lieu de travail de 500 fonctionnaires fédéraux provenant de divers ministères.

Le nouvel immeuble du gouvernement du Canada, à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), a été construit conformément aux dernières normes en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie. L'immeuble de quatre étages, d'une superficie de 7 200 mètres carrés, abrite 200 fonctionnaires qui travaillent pour quelque 15 ministères et organismes. Il s'agira du premier immeuble « au nord du 60e parallèle » à recevoir la cote « Or » du programme LEED® — Canada.

TPSGC a présenté son premier toit écologique au centre-ville d'Ottawa : environ le tiers du toit de l'immeuble CD Howe, construit il y a 29 ans, est maintenant couvert de buissons, de plantes et de fleurs. Les toits écologiques permettent de réduire la quantité d'énergie requise pour le chauffage et le refroidissement de l'immeuble, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de sulphure de dioxyde et d'améliorer la qualité de l'air. Ils permettent aux polluants et aux nutrients contenus dans les eaux de pluie d'être absorbés par le sol plutôt que de se retrouver dans les systèmes de drainage.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en quatre activités de programme : *Locaux et avoirs fédéraux; Fonds renouvelable des Services immobiliers; Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers; Intendance des biens immobiliers.*

Locaux et avoirs fédéraux (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	2 516,3	*2 363,8*	**2 200,6**
Moins : Recettes disponibles	278,4	*472,3*	**472,3**
Dépenses nettes	2 237,9	*1 891,5*	**1 728,3**
Locaux et avoirs fédéraux – Équivalents temps plein (ETP)	2 402	*2 402*	**2 325**

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est attribuable à des retards dans la réalisation de projets causés par des facteurs incontrôlables et imprévisibles propres aux activités de gestion de biens immobiliers, tels que la fluctuation des marchés qui régit le prix des produits, les conditions climatiques qui influencent la consommation des services publics ainsi que la mise en œuvre de certains projets et, enfin, les retards dans la réalisation de plusieurs projets de réparation et d'aménagement. L'écart découle également du report du Plan d'action sur le changement climatique non approuvé et du report de projets d'immobilisations, ainsi que de la péremption annuelle imposée par le Conseil du Trésor pour couvrir les coûts des avantages sociaux et des soins de santé des employés liés à l'affectation à but spécial.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Gérer efficacement l'investissement immobilier relatif aux biens dont TPSGC a la garde, afin de permettre l'exécution des programmes gouvernementaux.	Fourniture, aux ministères et aux organismes, d'installations et de milieux de travail sains, sécuritaires, propices à la productivité et abordables, leur permettant d'assurer la prestation de leurs programmes et services. Gestion du portefeuille immobilier comme un investissement, au nom des contribuables.	• **Tendances concernant l'utilisation des locaux :** Le nombre de mètres carrés louables par équivalent temps plein (ETP) a diminué de 0,4 % comparativement au dernier exercice. La tendance sur cinq ans continue de s'améliorer pour ce qui est de l'utilisation des locaux à bureaux. Le coût de location par m^2 a augmenté d'environ 1,8 %, tandis que le coût de location par ETP a augmenté d'environ 1,3 %. • **Analyse des tendances relatives aux frais de fonctionnement :** En 2006-2007, les données étaient similaires de 5,1 % à la moyenne du Building Owners and Managers Association (BOMA). • **Taux d'inoccupation :** Le taux d'inoccupation dans les immeubles de bureaux appartenant à l'État pour l'exercice 2006-2007 était de 3,7 %. La BOMA signale que le taux d'inoccupation dans le secteur privé au Canada en 2006-2007 était de 7,6 %. • **Progrès accomplis par rapport à la Stratégie de développement durable (SDD) :** L'exercice 2006-2007 constitue la troisième année de la Stratégie de développement durable déposée en 2003. Pour la période du rapport, TPSGC a continué de progresser quant aux objectifs de la SDD. Des détails sur le rendement se trouvent dans le Rapport sur le rendement en matière de développement durable de TPSGC, qui est abordé de façon plus approfondie dans le tableau 17 de la section III.

Fonds renouvelable des Services immobiliers (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007			Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	847,2	*847,2*	984,8
Moins : Recettes disponibles	847,2	*847,2*	984,8
Ressources nettes (fournies) utilisées [1]	-	-	-
Fonds renouvelable des Services immobiliers – Équivalents temps plein (ETP)	1 261	*1 261*	1 133

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'autorisation de prélèvement utilisée à la fin de l'exercice était nulle. L'accroissement du volume d'activités illustré entre les autorisations et les dépenses réelles est principalement attribuable à l'augmentation des travaux effectués pour des clients externes (construction de pont sur la route de l'Alaska), Parcs Canada (Centre de services de gestion des biens de l'Ouest), Affaires indiennes et du Nord Canada (travaux miniers), Sécurité publique et Protection civile Canada et TPSGC. La réduction du nombre d'équivalents temps plein est la conséquence directe du rapatriement des services par Affaires indiennes et du Nord Canada.

Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services immobiliers sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir, selon le principe de la rémunération des services, des services immobiliers optionnels aux autres ministères gardiens ainsi qu'aux ministères et organismes qui demandent d'autres services, en plus de ceux qui sont prévus dans le progamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux.	Prestation de services de qualité, à coût abordable, aux ministères et aux organismes. Les recettes engloberont l'ensemble des coûts liés à la prestation de services.	• **Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) :** Ce Fonds permet d'établir des rapports financiers distincts sur les services immobiliers optionnels fournis aux clients. Ces services sont assurés moyennant le recouvrement total des coûts. TPSGC a recouvré de ses clients 98,6 % des frais totaux engagés se chiffrant à 990,3 M$ et imputés au FRSI en 2006-2007. • **Projets réalisés dans le respect des délais et des budgets :** L'analyse de 97 projets (24 projets liés aux locaux et avoirs fédéraux et 73 projets liés au FRSI) réalisés à l'échelle nationale révèle que, par rapport à la base de référence de l'exercice 2001-2002, le respect des délais s'est amélioré de 8 %, tandis que la proportion de projets accomplis dans le respect des budgets a augmenté de 8 % – 44 % de ces projets ont été réalisés dans le respect de la portée des travaux.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007			Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	4,0	*4,0*	2,8
Moins : Recettes disponibles	12,0	*12,0*	8,9
Ressources nettes (fournies) utilisées [1]	(8,0)	*(8,0)*	(6,1)
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers – Équivalents temps plein (ETP)	-	-	-

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers s'explique par le caractère exceptionnel de l'environnement immobilier et l'incertitude quant à l'état des biens avant la vente.

Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Procéder, selon le principe du recouvrement des coûts et conformément au processus courant, à l'aliénation des biens immobiliers excédentaires, afin de générer des recettes pour l'État.	Obtention d'une valeur (produit net tiré de la vente) à partir des biens excédentaires.	• **Services d'aliénation professionnels et opportuns et maintien d'un niveau de crédit suffisant pour faciliter les opérations d'aliénation des ministères gardiens :** Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a facilité l'achèvement, la résiliation ou l'annulation de 250 projets d'aliénation au cours de l'exercice. Les recettes réelles générées étaient de 6,7 M$ par rapport à un budget initial de 8 M$. Le Fonds conserve un niveau de crédit suffisant au début de l'exercice 2007-2008.

Intendance des biens immobiliers (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	[illegible]	[illegible]	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	35,1	*56,9*	53,3
Moins : Recettes disponibles	1,4	*2,0*	2,0
Dépenses nettes	33,7	*54,9*	51,3
Intendance des biens immobiliers – Équivalents temps plein (ETP)	245	*250*	283

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est attribuable à des coûts de traduction moindre par rapport aux prévisions, ainsi qu'à des coûts anticipés de salaires dû aux conventions collectives qui ne se sont pas concrétisés. L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein est liée au transfert d'activités mandatées de l'affectation à but spécial à l'intendance des biens immobiliers.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Exercer un leadership stratégique et gérer de manière proactive les ressources et les biens immobiliers afin de permettre la réalisation des programmes gouvernementaux.	Réalisation des programmes gouvernementaux facilitée grâce à l'application uniforme d'un cadre moderne de gestion des programmes et des biens immobiliers, qui présente un point de vue pangouvernemental en ce qui a trait à la prise de décisions.	• **Taux réel de recapitalisation :** En raison de retards résultant de facteurs indépendants de notre volonté et imprévisibles propres à la réalisation de projets, le taux effectif de recapitalisation était de 2,4 %, ce qui est inférieur à l'objectif de 4 % et au niveau de financement de 2,9 %. 48 % de la péremption est attribuable au report de deux acquisitions d'une valeur de 18,6 M$. Pour ce qui est des 18,8 M$ restants, soit 6 % du budget total d'immobilisations, ils s'expliquent par des retards causés principalement par des problèmes de capacité interne touchant le nombre de projets prévus, approuvés, confiés et mis en œuvre. De plus, la forte économie des régions de l'Ouest et du Pacifique a aussi eu une incidence sur la disponibilité de ressources qualifiées pour satisfaire à la grande demande de services de construction. • **Pourcentage ou nombre de plans de gestion du portefeuille approuvés (par rapport à l'objectif) :** Nous avons continué à peaufiner notre approche de gestion de portefeuille en 2006-2007 dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 1 du Plan national de gestion du portefeuille (PNGP). Le PNGP se fonde sur les principes d'investissement de la Stratégie nationale d'investissement. • **Les résultats financiers à la fin de l'exercice** s'inscrivent dans des pourcentages acceptables du budget et dépassent le rendement financier de l'exercice précédent.

APPROVISIONNEMENTS

TPSGC est le principal fournisseur des services d'approvisionnement du gouvernement et offre à ses ministères et organismes clients des solutions en la matière, telles que des contrats spécialisés, des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et un accès en ligne à des marchés spécialement développés (approvisionnement électronique). Le rôle du secteur des Approvisionnements consiste à offrir au gouvernement fédéral des services d'approvisionnement à valeur ajoutée et des services communs connexes, au moment opportun. Ces services sont fournis à l'intérieur d'un cadre qui favorise la prestation de services de qualité et l'intendance des secteurs de programme clés : renouvellement de l'approvisionnement, amélioration des politiques, assurance de la qualité des marchés et relations avec les clients et les fournisseurs. La prestation des services d'approvisionnement requiert des normes éthiques rigoureuses en la matière.

En tant que partenaire stratégique des clients du gouvernement fédéral, les Approvisionnements :

- établissent et gèrent les relations avec les fournisseurs, notamment celles avec les petites et moyennes entreprises (PME);
- favorisent une approche de consultation stratégique à l'échelle du gouvernement grâce à la gestion des biens et des services;
- tentent d'effectuer des achats offrant le meilleur rapport qualité-prix possible;
- aident à définir les besoins des clients et à trouver les meilleures solutions possibles pour les satisfaire;
- cherchent des occasions d'améliorer le processus d'achat de biens et de services;
- surveillent les relations avec les clients et les fournisseurs après l'attribution d'un contrat afin d'assurer une responsabilisation rigoureuse.

Les Approvisionnements sont, entre autres, responsables des achats militaires et de ceux effectués dans le cadre des grands projets de l'État. De plus, ils offrent des services spécialisés, tels que des services d'inspection maritime et techniques; des services de juricomptabilité; des services centraux de déménagement et de transport des marchandises; des services de gestion des biens saisis et de gestion des voyages; l'établissement de normes pour des produits et des services et leur homologation; l'aliénation des biens excédentaires; l'acquisition de vaccins et de médicaments au nom des provinces et des territoires; l'enregistrement des services de gestion de la qualité (ISO 9000) et de l'environnement (ISO 14001).

Faits saillants

- TPSGC est le plus important acheteur public de biens et de services au Canada. Ses achats représentaient plus de 85 % de la valeur totale des achats du gouvernement.
- Il a acheté pour environ 12 milliards de dollars de biens et de services et géré environ 60 000 transactions.
- Il a utilisé la majeure partie des fonds réservés à l'approvisionnement pour l'achat d'un éventail de 40 produits et services, tels que la technologie de l'information et le matériel de bureau.
- Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) s'est efforcé d'éliminer les obstacles à la compétitivité et de garantir une concurrence juste, équitable et transparente pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Source : Bases de données de TPSGC, Les prochaines étapes, Rapport sur la gestion du rendement 2006-2007

Les Approvisionnements appuient deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de quatre activités de programme :

Services de qualité
- Services d'approvisionnement;
- Fonds renouvelable des services optionnels;
- Fonds renouvelable de la production de défense;

Saine intendance
- Intendance des opérations d'approvisionnement.

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur les Approvisionnements.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC :

- Transformation des activités;
- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Exécution de projets d'importance nationale;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

TPSGC a entrepris un certain nombre d'initiatives de changement stratégiques à l'appui de l'activité de programme *Services d'approvisionnement.*

Économies souhaitées

En 2006-2007, les Approvisionnements ont continué de tenter de réaliser des économies et des gains de productivité et de réduire les coûts, permettant ainsi de réaffecter des ressources à des priorités gouvernementales plus pressantes. Bien que son objectif initial ait été de réduire les coûts d'approvisionnement de façon à réaliser des économies nettes de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans, le gouvernement a annoncé, dans la *Mise à jour économique et financière* présentée en novembre 2006, qu'il devait ajuster ses prévisions puisque les économies prévues avaient été surestimées. Les économies prévues en 2008-2009 et ultérieurement devront être réalisées par les ministères grâce à des mesures globales de rationalisation des coûts, y compris les efforts continus déployés pour réduire les coûts d'approvisionnement.

Des progrès considérables ont été faits au cours des deux dernières années afin de renouveler le processus d'achat. Les économies totales réalisées par les Approvisionnements en 2006-2007 s'élevaient à 225 millions de dollars. Ce chiffre représente les économies brutes estimatives découlant des achats effectués par la Direction générale des approvisionnements de TPSGC et ses régions, ce qui représente environ 2 % de notre volume total d'achats. Il n'inclut pas l'ensemble des économies réalisées en matière d'approvisionnement par les autres ministères au moyen des instruments d'achat regroupés (IAR) mis en place par TPSGC avant la fin du mois de mars 2007.

Gestion des biens et des services

La gestion des biens et des services est un cadre stratégique de consultation qui est administré par TPSGC et qui est utilisé pour planifier et gérer l'achat de biens et de services sélectionnés en se fondant sur le cycle de vie en vue d'optimiser la valeur pour le gouvernement.

Un de nos principaux engagements dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* consistait à intégrer des pratiques de gestion des biens et des services à nos activités quotidiennes. Les conseils établis à cet égard ont fixé des objectifs d'épargne pour chaque bien et service et TPSGC fait le suivi des économies globales enregistrées. Nous avons mené à bien des réalisations importantes, nous avons notamment :

- formé 10 Conseils de biens et de services, au niveau de la gestion, qui orientent les stratégies générales, et 24 équipes de biens et de services qui orientent les processus et les objectifs connexes;
- établi un régime de consultation solide afin de permettre aux fournisseurs et aux associations industrielles de fournir une rétroaction sur les nouvelles approches;
- mis en place dix-huit instruments d'achat regroupés (IAR) avant la fin du mois de mars 2007 et neuf autres en étaient à la phase

finale de la mise en œuvre. Les 15 instruments initiaux mis en place au cours du dernier exercice avaient une valeur estimative de 887 millions de dollars;
- élaboré un cours d'introduction à la gestion des biens et des services donné au printemps 2007 lors d'une conférence de l'Institut de gestion du matériel (IGM) à l'intention des agents de gestion du matériel et des achats;
- travaillé en collaboration avec Justice Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'examiner des façons de moderniser les politiques et les règlements actuels qui nuisent à l'utilisation de pratiques et de stratégies novatrices en matière de gestion des biens et des services, lesquelles pourraient permettre d'accroître les économies réalisées au gouvernement (p. ex. articles 8, 9 et 20 de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*).

Approvisionnement électronique

En 2006-2007, TPSGC a continué l'élaboration et la mise en oeuvre du Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC). Il s'agit d'un outil en ligne qui offre aux employés fédéraux un catalogue électronique de produits et de services approuvés au préalable qui peuvent être obtenus au moyen d'offres à commandes et d'arrangements en matière d'approvisionnement. Ce projet aidera à réaliser des économies grâce aux ristournes en fonction du volume, au regroupement d'instruments d'approvisionnement, comme les offres à commandes, et à l'amélioration et à la simplification des processus d'achat.

En décembre 2006, le MDGC a été diffusé au sein de tous les ministères et organismes du gouvernement, offrant ainsi un accès unique aux offres à commandes et aux arrangements en matière d'approvisionnement obligatoires. Cette diffusion préliminaire avait pour but de recueillir des commentaires sur l'utilisabilité, la fonctionnalité, la formation et le contenu et d'améliorer davantage le MDGC en prévision de la mise en œuvre complète prévue en mars 2008.

Par conséquent, la Direction générale des approvisionnements améliorera la présentation et la pertinence de l'outil ainsi que les communications. À long terme, nous avons l'intention d'élaborer une solution de bout en bout pour l'achat de biens et de services disponibles par l'intermédiaire d'offres à commandes et d'arrangements en matière d'approvisionnement.

On peut consulter le tableau 20 à la section III pour de plus amples renseignements sur ce projet, ou notre site Web : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html.

Engagement des ministères clients

Des séances et des ateliers d'examen ont été organisés avec les clients en vue d'élaborer des stratégies d'approvisionnement détaillées et d'établir des ententes sur les niveaux de service pour le Ministère. Ces ateliers ont permis d'obtenir une plus grande adhésion de la part des clients et d'améliorer la relation de travail entre eux et TPSGC.

En 2006-2007, les activités d'engagement des ministères clients comprenaient des réunions avec 17 ministères au cours desquelles des spécialistes en approvisionnement ont fourni une analyse détaillée des dépenses de l'organisation et les ont validées. Les processus, les structures, les pratiques, les réalisations et les évaluations des ministères clients en matière d'approvisionnement ont été examinés de façon intensive en fonction des pratiques exemplaires établies et cet examen a été soutenu à l'aide de recommandations sur la façon dont les clients pourraient améliorer leurs pratiques en la matière et réaliser des économies liées à leurs achats et à leurs activités.

En 2006-2007, TPSGC a élaboré une gamme de documents de communication et de feuillets d'information sur les nouveaux instruments et a créé un site Web en vue d'offrir un soutien aux ministères clients en matière d'approvisionnement. Grâce à ce site Web, TPSGC travaillera en

partenariat avec les ministères et les organismes dans le but d'adapter leurs pratiques et leurs processus d'acquisition en fonction de l'initiative de transformation des achats du gouvernement.

Petites et moyennes entreprises

Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) joue un rôle clé dans le cadre des initiatives de transformation des achats. Par l'entremise du BPME, le Ministère tente de garantir une concurrence juste, équitable et transparente pour les petites et moyennes entreprises (PME). La mission du BPME consiste à s'assurer que les PME ont la juste possibilité de concurrencer les autres en ce qui a trait aux activités du gouvernement.

En vue d'améliorer les activités de sensibilisation, six nouveaux bureaux régionaux du BPME ont été créés dans les villes suivantes : Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver et on a ouvert un bureau supplémentaire à Ottawa. En 2006-2007, le BPME :

- a organisé des séances d'information, des présentations de politiques, des foires commerciales et des réunions individuelles pour aider plus de 13 000 PME, soit deux fois plus d'entreprises qu'au cours des deux années précédentes;
- a reçu 2,1 millions de visites sur le site Web d'Accès entreprises Canada, une augmentation de 24 % par rapport à la dernière année;
- a encouragé environ 9 600 nouvelles entreprises à s'inscrire en ligne au cours de 2006-2007 en vue de faire des affaires avec le gouvernement.

Le taux de participation des PME par rapport à la valeur monétaire a déjà grimpé, enregistrant une hausse variant de 85 % à 300 % dans certains secteurs de biens et de services. Actuellement, le taux de participation global des PME selon la valeur monétaire représente plus de 37 % du volume total, ce qui signifie qu'un montant d'environ 5 milliards de dollars a été réparti chaque année à une moyenne de 9 500 PME.

Finalement, le BPME a participé à un certain nombre de séances avec les intervenants qui mettaient l'accent sur les intérêts socio-économiques, notamment sur l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, l'approvisionnement écologique et plus particulièrement la politique d'approvisionnement axée sur l'innovation.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

TPSGC joue un rôle clé dans le cadre de l'activité de programme *Intendance des opérations d'approvisionnement* et veille à garantir une responsabilisation solide en ce qui concerne les activités d'approvisionnement du gouvernement. En vue d'appuyer la *Loi fédérale sur la responsabilité* et le plan d'action connexe, TPSGC a lancé en février 2007 un processus de recrutement public afin de trouver des candidats pour combler le nouveau poste d'ombudsman de l'approvisionnement. Le titulaire de ce poste devra s'assurer que les pratiques d'approvisionnement du gouvernement sont équitables et transparentes. Un ombudsman de l'approvisionnement désigné a été nommé en septembre 2007.

TPSGC a commencé à élaborer, en 2006-2007, le *Code de conduite pour l'approvisionnement*. La description complète des attentes du gouvernement en ce qui a trait à l'exécution des activités liées aux achats par les fournisseurs et les employés de la fonction publique vient s'ajouter aux dispositions sur l'intégrité déjà contenues dans tous les documents d'approvisionnement.

Un code provisoire a été publié en février 2007 aux fins de consultation publique. Les commentaires ainsi recueillis ont mené à des modifications importantes qui ont permis d'améliorer le document. Le Code a été publié en septembre 2007. À titre complémentaire, la *Politique sur le*

rendement des fournisseurs, prévue pour février 2008, comprendra des processus de mise en œuvre plus spécifiques en vue d'évaluer le rendement des fournisseurs, de détecter les irrégularités et de faciliter le processus de résolution des conflits.

Exécution de projets d'importance nationale

Ce qui suit se rapporte principalement à l'activité de programme *Services d'approvisionnement.*

Approvisionnement militaire

TPSGC travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale (MDN) dans le but d'assurer l'attribution opportune des marchés et la livraison de l'équipement et la prestation des services qui répondent aux besoins des hommes et des femmes membres des Forces canadiennes, tout en veillant à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens. Les achats qui se rattachent à sept capacités militaires importantes et qui ont été annoncés par le gouvernement depuis juin 2006 sont maintenant en cours et les délais moyens pour l'acquisition de ces nouvelles capacités sont estimés à moins de 25 mois, soit bien moins que les 63 mois requis en moyenne dans le cadre des projets militaires d'envergure précédents.

TPSGC envisage également d'acheter des biens, qui, le cas échéant, sont déjà disponibles sur le marché au lieu de chercher à élaborer de nouveaux produits. Par exemple, dans le cadre du projet de transport aérien stratégique (C-17), TPSGC a attribué un contrat huit mois après l'approbation de l'énoncé des besoins et l'entrepreneur a livré le premier aéronef en août 2007, 14 mois après l'annonce du projet.

En outre, TPSGC travaille de concert avec le MDN pour trouver une façon plus efficace et plus uniforme d'obtenir des services et de l'équipement militaires, laquelle établit un équilibre entre les objectifs opérationnels des Forces canadiennes et les objectifs stratégiques plus généraux (obtenir de façon juste et transparente l'équipement approprié au bon moment et à un prix raisonnable, lequel offre le meilleur ensemble possible d'avantages socio-économiques).

Initiative des services de voyage partagés

L'Initiative des services de voyage partagés (ISVP), dirigée conjointement par TPSGC et le Secrétariat du Conseil du Trésor, a pour but d'améliorer et de simplifier les pratiques de gestion des voyages du gouvernement et ainsi d'accroître la satisfaction des employés qui ont à se déplacer.

L'ISVP a permis d'élaborer et de déployer les services suivants au sein du gouvernement :

- Centre d'appels pour les voyages (fournit de l'aide au voyageur pendant tout le processus de réservation);
- Portail de voyage (utilisé pour faire des réservations de voyage et présenter un relevé des dépenses);
- Carte de voyage désignée (une carte American Express avec les meilleures indemnités d'assurance de sa catégorie et un choix de programmes de fidélisation pour les voyageurs du gouvernement du Canada);
- Outil de réservation en ligne (utilisé par les employés du gouvernement pour faire des réservations de véhicule, d'hôtel, de train et d'avion pour les voyages d'affaires officiels);
- Outil de gestion des dépenses (utilisé par les employés du gouvernement pour gérer les demandes d'autorisation de voyager et les relevés des frais de déplacement pour les voyages d'affaires officiels);
- Répertoire des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules (un répertoire de tarifs réduits utilisé par les employés du gouvernement lors des voyages d'affaires officiels);
- Ententes négociées avec les compagnies aériennes (les employés du gouvernement ont recours à ces ententes lors de voyages d'affaires officiels pour réduire les frais de déplacement).

TPSGC continue d'améliorer la transparence et la responsabilisation associées aux déplacements gouvernementaux grâce à la mise en œuvre et à l'adoption de ces activités à l'échelle du gouvernement. L'ISVP a permis au gouvernement du Canada d'économiser environ 20 millions de dollars en 2006-2007.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Initiative des services de voyage partagés, on peut consulter le tableau 20 à la section III ou encore notre site Web : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Environnement

TPSGC aide les ministères clients à cerner, à obtenir et à adopter des solutions de rechange plus écologiques en matière d'approvisionnement. Par exemple, les Approvisionnements ont aidé le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales à mettre à jour les modèles d'approvisionnement écologique qui fournissent aux acheteurs des renseignements sur divers facteurs environnementaux.

TPSGC a travaillé en étroite collaboration avec Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'approvisionnement écologique propres aux biens et services en vue d'améliorer la durabilité de l'environnement. L'affichage de modèles de biens et services sur Publiservice, englobant des éléments comme le matériel de la TI et les carburants, par exemple, augmentera la visibilité des achats écologiques possibles à tous les ministères et, combiné au recours accru de nos offres à commandes, permettra au gouvernement de bien démontrer les progrès accomplis et le rendement à cet égard.

Amélioration des achats du gouvernement

Au cours des deux dernières années, les Approvisionnements ont élaboré un processus visant à enregistrer, à classer et à analyser les dépenses liées aux achats du gouvernement dans le but de soutenir la gestion des biens et des services, les processus d'engagement des ministères clients et la production de rapports sur le rendement des activités. Ce processus a mené au lancement d'un outil d'analyse des dépenses et des bases de données connexes au début de 2006-2007. Cette base de données, qui comprend des renseignements détaillés et cohérents sur les dépenses, comprend les rapports de base et l'analyse pluriannuelle nécessaires afin de soutenir l'engagement des ministères clients et la gestion des biens et des services. Elle permet aux ministères d'examiner la possibilité de regrouper les besoins et d'établir un mécanisme de gestion de la demande. Cette approche regroupée à l'analyse des dépenses (gestion des dépenses) aura aussi des avantages considérables en ce qui concerne l'appui à la fonction de contrôleur et à la saine gestion.

En outre, la gestion des biens et services est un élément clé de l'amélioration des achats du gouvernement qui exige un cadre stratégique et consultatif à l'échelle du gouvernement. Cela englobera la mise en œuvre d'instruments d'achat regroupés comprenant notamment des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des contrats à l'échelle du gouvernement. Lorsqu'ils auront été intégrés à un outil d'approvisionnement électronique solide, tel que le MDGC, ces instruments offriront l'environnement optimal pour obtenir différents avantages, dont :

- une meilleure valeur que les prix de vente au détail par catalogue;
- une réduction du coût des stocks et des frais d'administration;
- un meilleur accès aux fournisseurs autochtones;
- la disponibilité de produits écologiques;
- des fournisseurs préqualifiés et des biens et des services qui répondent aux besoins des clients.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en quatre activités de programme : *Services d'approvisionnement; Fonds renouvelable des services optionnels; Fonds renouvelable de la production de défense; Intendance des opérations d'approvisionnement.*

Services d'approvisionnement (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	**195,3**	*227,7*	**230,0**
Moins : Recettes disponibles	**40,9**	*60,5*	**60,5**
Dépenses nettes	**154,4**	*167,2*	**169,5**
Services d'approvisionnement – Équivalents temps plein (ETP)	**1 800**	*1 824*	**1 861**

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles découle principalement du fait que les coûts des opérations en cours sont bien plus élevés que ce qui avait été prévu. L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein est liée au défaut de rajustement des transferts de pouvoirs entre les Services d'approvisionnement et l'Intendance des opérations d'approvisionnement.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Acheter des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada. Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients à définir leurs besoins, à réaliser l'invitation à soumissionner et l'évaluation et à négocier et à administrer les contrats. Gérer tous les aspects liés à l'approvisionnement des grands projets (d'une valeur supérieure à 100 millions de dollars). Exploiter des bureaux régionaux pour mener les activités d'approvisionnement de TPSGC à la grandeur du Canada, ainsi que des bureaux aux États-Unis et en Europe principalement pour répondre aux besoins des militaires.	• Prestation, au moment opportun, de services d'approvisionnement économiques aux autres ministères et organismes selon des niveaux de service accrus.	**Réduction en pourcentage des coûts des biens et des services; du temps de traitement des approvisionnements; des coûts des achats du gouvernement :** • En 2006-2007, TPSGC a reçu 31 748 demandes, d'un montant total de 12,35 G$, et a émis 60 351 documents contractuels, d'un montant total de 11,97 G$. Les économies totales en ce qui a trait aux approvisionnements sur les achats effectués par TPSGC ont été de 225,18 M$. Cela n'inclut pas toutes les économies en ce qui a trait aux approvisionnements qui ont résulté des achats effectués par d'autres ministères par le biais des instruments d'achat regroupés que TPSGC a mis en place avant la fin de mars 2007. **Pourcentage de ministères clients satisfaits des services de TPSGC :** • Pendant toute l'année 2006-2007, les Approvisionnements ont consacré la plupart de leurs efforts à la transformation de leurs processus d'approvisionnement et travaillé pour la mise en place d'un modèle centralisé de services à la clientèle. Par conséquent, le sondage sur la satisfaction des clients n'a pas eu lieu cette dernière année, mais il devrait être mené en 2007-2008.

Fonds renouvelable des services optionnels (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	100,4	*100,4*	94,3
Moins : Recettes disponibles	100,4	*100,4*	95,2
Ressources nettes (fournies) utilisées [1]	-	-	(0,9)
Fonds renouvelable des Services optionnels – Équivalents temps plein (ETP)	44	*44*	44

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles du Fonds renouvelable des services optionnels est lié à des ventes et à des dépenses afférentes dans le Programme de gestion du transport plus faibles que prévu.

Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services optionnels sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Assurer la prestation de services spécialisés aux ministères clients, comme les inspections maritimes et les services techniques, la gestion des voyages, l'établissement de normes d'application générale et l'évaluation de la conformité. Voir à l'achat de vaccins et des médicaments pour le compte des provinces et des territoires.	• Des services abordables et de qualité sont offerts aux ministères et aux organismes du gouvernement. • Les recettes recouvrent l'ensemble des coûts de la prestation de services.	**Recouvrement en tant que pourcentage du coût :** • 100 % des coûts sont récupérés

Fonds renouvelable de la production de défense (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Ressources nettes (fournies) utilisées	-	-	-
Fonds renouvelable de la Production de défense - Équivalents temps plein (ETP)	-	-	-

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Conserver un fonds de dotation pour l'achat de fournitures militaires en cas d'urgence.	• Financement des achats de la défense en cas d'urgence selon le principe du recouvrement des coûts.	**Recouvrement en tant que pourcentage du coût :** • Le fonds n'a pas été utilisé. Il demeure donc au seuil de rentabilité.

Intendance des opérations d'approvisionnement (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	47,7	*91,6*	68,1
Moins : Recettes disponibles	8,6	*3,7*	3,7
Dépenses nettes	39,1	*87,9*	64,4
Intendance des opérations d'approvisionnement – Équivalents temps plein (ETP)	339	*342*	327

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient principalement de dépenses moindres par rapport aux prévisions en matière de transformation des activités qui découle du changement dans l'orientation stratégique des activités d'approvisionnement du gouvernement. La baisse du nombre d'équivalents temps plein est liée au défaut de rajustement des transferts de pouvoirs entre l'Intendance des opérations d'approvisionnement et les Services d'approvisionnement, qui se traduit par une augmentation.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Gestion et administration de la politique d'approvisionnement du Ministère; assurance de la qualité des contrats; perfectionnement professionnel; évaluation du rendement des fournisseurs et autres activités qui soutiennent l'exécution des programmes.	• La collectivité des approvisionnements est satisfaite des conseils stratégiques, de l'assurance de la qualité, de la planification stratégique et du soutien des ressources humaines offerts. • Les objectifs ministériels concernant le perfectionnement professionnel ont été atteints. • Les employés du gouvernement du Canada sont mieux informés concernant l'approvisionnement écologique.	**Pourcentage d'employés satisfaits :** • 93 % des employés sont fiers du travail accompli au sein de leur unité (Q33 : même pourcentage qu'en 2002; TPSGC 91 %); • 96 % s'engagent fortement à assurer la réussite des Approvisionnements (Q86 : diminution de 1 % par rapport à 2002; TPSGC 95 %); • 84 % sont satisfaits du respect que leur témoigne l'organisation (Q87 : diminution de 4 % par rapport à 2002; TPSGC 84 %); • 78 % des employés considèrent que les Approvisionnements sont un bon endroit où travailler (Q88 : diminution de 8 % par rapport à 2002; TPSGC 79 %); • 78 % sont satisfaits de leur carrière au sein de la fonction publique (Q89 : augmentation de 2 % par rapport à 2002; TPSGC 77 %). **Pourcentage des objectifs atteints concernant les langues officielles :** • 59 % des postes au sein de la DGA sont bilingues; • 84 % des employés de la DGA satisfont aux exigences linguistiques associées à leur poste. **Pourcentage d'investissement minimum en formation :** • 44 % des employés de la DGA ont participé à 3 jours de formation ou plus (investissement minimum en formation de la DGA par année); • 91 % des employés de la DGA possédant un plan d'apprentissage ont reçu une formation. **Nombre de séances de sensibilisation offertes aux employés du gouvernement du Canada :** • Les Approvisionnements ont aidé le BÉOG à procéder à 15 consultations avec les clients en 2006-2007. Il est important de noter que la responsabilité principale d'informer les clients fédéraux a été transférée au BÉOG en 2005-2006.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Le secteur d'activité des Services de technologie de l'information (STI) de TPSGC fournit des services de technologie de l'information (TI) aux autres ministères, y compris l'accès électronique des Canadiens et des Canadiennes à l'information et aux services gouvernementaux et la gestion des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) de TPSGC. De plus, il gère les réseaux de transmission voix-données, les centres de données, les applications d'informatique répartie, la Voie de communication protégée et les services habilitants de gestion de l'information.

Le secteur d'activité des STI assure un solide leadership à l'appui d'initiatives pangouvernementales de transformation des TI et de la modernisation de TPSGC. Il collabore étroitement avec les ministères et les organismes clients afin de comprendre leurs besoins et d'y répondre, tout en fournissant des services et des solutions de TI qui sont hautement fiables, rentables et protégés.

Le secteur d'activité des STI appuie deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de trois activités de programme :

Services de qualité
- Services de GI-TI;
- Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique;

Saine intendance
- Intendance de la GI-TI.

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux trois activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur les STI.

Faits saillants

- Le secteur d'activité a permis aux citoyens canadiens d'accéder en direct à 130 services du gouvernement du Canada.
- Il a aidé à fournir aux citoyens et aux entreprises un accès protégé aux services gouvernementaux.
- Il a fourni des solutions technologiques efficaces aux autres ministères, ce qui leur a permis de se concentrer sur la prestation de leurs programmes et de leurs services principaux aux citoyens canadiens.
- Il a imprimé 79 millions de chèques et 27 millions d'articles non encaissables.
- Il a délivré plus de 5 millions de laissez-passer électroniques au moyen de la Voie de communication protégée. Le laissez-passer électronique permet aux particuliers et aux entreprises de recevoir des justificatifs d'identité donnant accès aux services du gouvernement (y compris 2,2 millions de formulaires du recensement de 2006 soumis en direct).

Sources : Bases de données de TPSGC et Rapport sur la stratégie de développement durable

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique :

- Transformation des activités;
- Exécution de projets d'importance nationale;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

L'initiative d'organisation de services partagés de technologie de l'information (OSPTI), qui appuie principalement l'activité de programme *Services de GI-TI*, est un important élément du plan d'ensemble du gouvernement visant à regrouper les services d'infrastructure et les installations de TI pour assurer la prestation de solutions

technologiques efficaces et économiques. L'initiative vient compléter la prestation courante de services aux autres ministères et organismes dans les domaines des télécommunications, de l'infrastructure réseau et de l'informatique.

Avec l'initiative d'OSPTI, le secteur d'activité des STI considère le gouvernement comme une entreprise dont l'objectif est de réduire la complexité technique et d'accroître l'interopérabilité et l'échange d'information. Une telle approche permettra aux ministères et aux organismes de continuer d'assurer la prestation de leurs programmes et services et à l'ensemble du gouvernement, de connaître une augmentation de l'efficacité et de la rentabilité de ses activités grâce à des économies d'échelle et à la normalisation.

Le secteur d'activité des STI a collaboré avec six organisations (l'École de la fonction publique du Canada, Santé Canada, Anciens Combattants Canada, Parcs Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Bureau du Conseil privé) à la transition vers un modèle de prestation de services partagés de TI. Le transfert du bureau de service de Santé Canada et de tous les services de TI de l'École de la fonction publique du Canada est terminé, alors que d'autres services en sont à divers stages de transition.

En 2006-2007, le secteur d'activité des STI a établi un programme de changement ambitieux visant à renforcer les méthodes et les processus de GI-TI internes de TPSGC en vue de mettre sur pied une organisation chef de file axée sur des pratiques exemplaires. Pendant cette période, un programme de changement en GI-TI à sept volets a été approuvé et sa mise en œuvre va bon train. L'initiative comprenait l'établissement d'un modèle opérationnel axé sur les meilleures pratiques qui met l'accent sur les clients et la prestation de services. Le modèle, qui renforce notre capacité à fournir des services, est réparti en trois étapes de la prestation de services de GI-TI : la planification, la conception et le fonctionnement.

Voici quelques réalisations directement à l'appui de l'activité de programme *Intendance de la GI-TI* :

- l'établissement de cadres pour la gouvernance, les investissements en GI-TI et l'architecture d'entreprise de TPSGC;
- la préparation d'une ébauche de stratégie en matière de GI-TI;
- la mise sur pied d'un Bureau d'exécution des projets;
- le développement et la mise en œuvre d'éléments de sécurité informatique pour assurer le respect de la politique et des normes en matière de sécurité de la GI-TI du gouvernement.

La GI-TI est au cœur des initiatives de transformation de TPSGC. En 2006-2007, le secteur d'activité des STI a fourni des conseils stratégiques, des solutions techniques et du soutien aux équipes responsables d'autres initiatives de transformation du Ministère, notamment :

- le Projet de renouvellement des activités et des systèmes des Biens immobiliers;
- la réingénierie des processus opérationnels et la transition des systèmes des Finances;
- le Marché en direct du gouvernement du Canada et l'Initiative des services de voyage partagés des Approvisionnements;
- l'initiative de renouvellement des Ressources humaines;
- les projets de modernisation des services et des systèmes de paye et de pensions du Receveur général et de la Rémunération de la fonction publique.

Exécution de projets d'importance nationale

Le secteur d'activité des STI a consacré ses efforts à trois initiatives en début d'exercice : l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP), le Marché en direct du gouvernement du Canada

(MDGC) et la clôture du Gouvernement en direct (GED).

Le secteur d'activité des STI a assuré la transition de l'ISVP, un grand projet de l'État devenu un programme du gouvernement du Canada. Il a transféré la responsabilité de l'Initiative à la Direction générale des approvisionnements en octobre 2006.

Le MDGC, un outil en ligne qui offre aux employés du gouvernement du Canada un accès simplifié à un catalogue électronique de biens et de services, a été lancé officiellement en décembre 2006. Il s'agit d'une initiative clé du programme de transformation des achats de TPSGC.

L'initiative GED s'est terminée avec succès en septembre 2006, alors que le Conseil du Trésor a approuvé le rapport de clôture du GED. L'initiative GED explique en grande partie pourquoi une autorité indépendante a reconnu internationalement le gouvernement du Canada comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens, et ce, pendant cinq années d'affilée. Les citoyens canadiens, les entreprises et les clients internationaux ont désormais davantage accès au gouvernement, qui fournit des renseignements et des services adaptés aux besoins de chacun, jour et nuit, partout dans le monde, en français comme en anglais.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

L'activité de programme *Intendance de la GI-TI* est appuyée par le modèle de gestion axé sur les résultats du secteur d'activité des STI, qui permet d'évaluer et de surveiller de façon rigoureuse tous les aspects de ses activités, de ses plans et de ses projets. Ce modèle a permis au secteur d'activité des STI de cerner rapidement les écarts. Pendant la séance d'examen mensuelle des cadres supérieurs tenue en janvier 2007, d'importants écarts de rendement relativement à la Voie de communication protégée ont été soulevés, puis rapidement corrigés auprès du fournisseur. En mars 2007, le projet relatif à l'heure avancée, comprenant plus de 500 changements touchant des milliers de composantes de l'infrastructure, a été mis en œuvre sans qu'aucun incident ne se déclare.

L'excellence opérationnelle a été accentuée grâce au Programme d'amélioration de la gestion des services. Le secteur d'activité des STI a mis en œuvre une stratégie de prestation des services externes axée sur les clients qui génère des économies, respecte le droit à la vie privée des clients, donne une vue d'ensemble des services gouvernementaux et se traduit par une prestation de services efficace. La stratégie a permis de mesurer l'efficacité de la prestation de services; les résultats subséquents ont servi à améliorer les processus et, parfois, à faire adopter des solutions économiques aux clients. Les améliorations devraient générer des économies de 3,5 millions de dollars en 2007-2008.

Lancé en septembre 2005 dans le but d'améliorer la collecte et l'harmonisation des renseignements, le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information, un service partagé de TI, a atteint ses objectifs de 2006-2007, à savoir la distribution de 60 000 licences actives et la participation de plus de la moitié des ministères et des organismes fédéraux.

Par ailleurs, la Direction générale des services d'infotechnologie a accompli de grandes réalisations grâce à la Voie de communication protégée, notamment :

- permettre à 2,2 millions de citoyens de soumettre le formulaire du recensement de 2006 par Internet, ce qui a valu à la Direction générale la médaille d'or dans la catégorie « Projets pilotes innovateurs sur le cybergouvernement »;
- gagner le Concours de l'informatique et de la productivité pour l'avenir pour la deuxième année consécutive;

- assurer le financement et renforcer l'engagement et le soutien à l'égard du nouveau modèle de recouvrement des coûts de la Voie de communication protégée.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en trois activités de programme : *Services de GI-TI, Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique* et *Intendance de la GI-TI.*

Services de GI-TI (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	283,3	*459,3*	455,1
Moins : Recettes disponibles	140,1	*196,0*	196,0
Dépenses nettes	143,2	*263,3*	259,0
Services de GI-TI – Équivalents temps plein (ETP)	1 506	*1 547*	1 587

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart de crédits pour dépenses de fonctionnement entre la totalité des autorisations et les dépenses réelles est attribuable aux économies réalisées grâce au contrat à long terme visant le projet Voie de communication protégée ainsi qu'aux retards d'approvisionnement et à l'augmentation du volume d'activités vers la fin de l'exercice.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Prestation de solutions de GI-TI au gouvernement du Canada, y compris l'infrastructure, la conception et la direction de grands projets pangouvernementaux.	Services et systèmes partagés destinés aux ministères et aux organismes.	• **Nombre de services partagés de TI mis en œuvre :** le catalogue de produits compte aujourd'hui 62 services partagés. Un indice de maturité des produits servira à évaluer davantage l'état de préparation des services. • **Pourcentage de programmes du gouvernement appuyés directement par les services partagés de TPSGC :** 98 % des programmes en direct du gouvernement sont assurés au moyen du Réseau de la Voie de communication protégée. • **Pourcentage de services de TI assurés par TPSGC qui sont des services partagés :** 100 % des produits de TI (62) du catalogue étaient des services partagés. • **Pourcentage des dépenses de TI de l'OSPTI de TPSGC par rapport aux dépenses de TI de l'ensemble du gouvernement :** Le gouvernement n'a pas approuvé l'OSPTI, qui n'a donc pas été mise en œuvre en 2006-2007. Pour disposer de données fiables sur les dépenses de TI du gouvernement, il est nécessaire de mettre en œuvre de façon intégrale le profil de services de TI du gouvernement et le plan comptable pangouvernemental.

Fonds renouvelable des Services de télécommunication (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	[illegible]	[illegible]	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	135,8	*135,8*	**161,3**
Moins : Recettes disponibles	135,8	*135,8*	**168,2**
Ressources nettes (fournies) utilisées [1]	-	-	**(6,8)**
Fonds renouvelable des Services de télécommunication – Équivalents temps plein (ETP)	194	*194*	**183**

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Les dépenses réelles du Fonds renouvelable des Services de télécommunication ont été supérieures aux prévisions en raison d'une importante augmentation des recettes et du coût des biens vendus liée à la mise en œuvre des Services de soutien de l'équipement de réseau ainsi que d'une croissance de la clientèle dans certains de nos autres secteurs de services.

Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services de télécommunication sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Prestation de services de réseau et d'infrastructure, de services de télécommunications vocales, de services par satellite et de services gérés. Cette activité est la seule qui est actuellement gérée au moyen d'un fonds renouvelable entièrement compensatoire payé par les clients.	Fourniture de solutions commerciales novatrices à des prix concurrentiels aux ministères et aux organismes, ce qui permet la réalisation d'économies à l'échelle du gouvernement.	• **Seuil de rentabilité ou excédent dans le Fonds renouvelable :** l'excédent en 2006-2007 se chiffrait à 6,8 M$. • **Niveaux de participation des clients (pénétration du marché) :** – Augmentation des recettes du Fonds renouvelable de 27,9 % à la suite de l'initiative des services partagés de TI (dépassement de l'objectif de croissance de 10 %) – Plus de 90 % des communications vocales du gouvernement du Canada – atteinte de l'objectif – 52 des 100 réseaux de transmission de données du gouvernement du Canada (dépassement de l'objectif de 50) – Gestion de 20 réseaux de transmission de données du gouvernement du Canada – 100 % des communications sans fil du gouvernement du Canada (cellulaires et assistants numériques) – atteinte de l'objectif – Environ 95 % des organismes fédéraux se servent de la Voie de communication protégée • **Nouveaux services gérés dans le portefeuille du Fonds renouvelable :** les analyses de rentabilisation visant de nouveaux services partagés comprennent : – Gestion du réseau de câblage – en préparation – Services de communication au moyen de la voix sur IP

Intendance de la GI-TI (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	**10,4**	*15,0*	**15,0**
Moins : Recettes disponibles	**0,6**	*0,8*	**0,8**
Dépenses nettes	**9,8**	*14,2*	**14,2**
Intendance de la GI-TI – Équivalents temps plein (ETP)	**97**	*125*	**126**

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Prestation de services liés aux normes de GI-TI, à l'architecture, à l'ingénierie, à la sécurité, aux relations avec la clientèle, à la gestion du programme de la Direction générale, à la stratégie et à la gouvernance.	Sain leadership touchant les ressources de GI-TI au sein du gouvernement.	• **Pourcentage d'analyses de rentabilisation visant les services d'entreprise :** 100 %, les cinq analyses de rentabilisation élaborées pour des services de TI visaient des services d'entreprise. • **Participation des clients à l'élaboration des analyses de rentabilisation :** Les analyses de rentabilisation ont été élaborées en collaboration avec les clients gouvernementaux, notamment la Défense nationale et Service Canada.

RECEVEUR GÉNÉRAL ET RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

TPSGC gère les fonctions du gouvernement associées au receveur général et à la rémunération de la fonction publique.

Les organisations qui appuient le receveur général gèrent les opérations du Trésor fédéral : elles doivent notamment établir des paiements et percevoir les recettes pour le compte de tous les ministères fédéraux, préparer les Comptes publics et produire les états mensuels des opérations financières du gouvernement. Ces activités assurent la stabilité financière du gouvernement et préservent la confiance du public grâce au versement de paiements exacts et opportuns aux Canadiens et aux Canadiennes et à l'établissement de rapports rigoureux et ponctuels sur les activités financières du gouvernement. Par exemple, les Comptes publics sont soumis à la plus importante vérification annuelle effectuée par le Bureau du vérificateur général. Grâce aux efforts continuellement déployés par le receveur général, la vérificatrice générale a déclaré que le Canada se classe parmi les chefs de file mondiaux pour la communication de données financières par un gouvernement national.

À titre de plus important administrateur de paye et de pensions au Canada, le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique offre à l'administration publique fédérale des services liés à la gestion de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pensions. Pour les fonctionnaires et les pensionnés, il s'occupe de l'administration des services de paye, de pension et d'assurance; pour les Forces canadiennes, les lieutenants-gouverneurs et les membres du corps diplomatique à la retraite, il s'occupe de la prestation de services de pension spécialisés et d'assurance dentaire; pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada, il s'occupe de la prestation de services de paye et d'assurance dentaire et pour les anciens et les actuels membres du Parlement, il s'occupe des services de paye et de pension.

Faits saillants

Le secteur d'activité du Receveur général :

- a émis 252 millions de paiements dans près de 150 pays;
- a traité des mouvements de trésorerie équivalant à plus de 1,5 billion de dollars;
- a émis des paiements au nom de sept provinces et de trois territoires dans le cadre d'initiatives conjointes avec des ministères fédéraux;
- a produit les Comptes publics pour 175 ministères, organismes, sociétés d'État et autres entités commerciales;
- s'efforce, depuis 1995-1996, de réduire le coût annuel des opérations de paiement de 34 %, malgré l'augmentation du volume de 22 %.

Le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique :

- a géré, de façon centrale, les comptes de paye de 307 000 fonctionnaires et les comptes de pension de 332 000 pensionnés, ce qui en fait le plus important administrateur de paye et de pension au Canada;
- a émis environ 13 millions de chèques de paye et de pension chaque année.

Source : Bases de données de TPSGC.

Le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique aide les ministères et les organismes à atteindre leurs objectifs grâce à l'automatisation des services de rémunération et à une certaine intégration de son système de paye central à leurs systèmes de ressources humaines. Cette intégration permet aux ministères et aux organismes de gérer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques sur la rémunération établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor et certains employeurs distincts, en plus de répondre aux

exigences de la *Loi sur la pension de la fonction publique.*

À l'aide de ses systèmes, de ses processus et de son réseau de partenariats et d'alliances vaste et complexe, l'organisation contribue grandement à l'intégrité, à la transparence et à la responsabilisation des transactions du gouvernement. Le receveur général et la rémunération de la fonction publique sont des fonctions centrales qui contribuent de façon considérable à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de qualité et de rentabilité.

Les secteurs d'activité du Receveur général et de la Rémunération de la fonction publique appuient deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de cinq activités de programme :

Services de qualité
- Services du receveur général;
- Services de rémunération de la fonction publique;

Saine intendance
- Intendance du receveur général;
- Intendance de la paye de la fonction publique;
- Intendance des pensions de la fonction publique.

Les dépenses et les résultats réels associés aux cinq activités de programme de 2006-2007 sont résumés à la fin de la présente section.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique :

- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Transformation des activités;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

En 2006-2007, pour soutenir l'activité de programme *Intendance du receveur général*, la Direction générale a continué d'améliorer les rapports rédigés à l'intention des membres du Parlement et du public. Les états mensuels des opérations financières ont été produits de manière cohérente, dans les délais et conformément aux normes établies. Les *Comptes publics du Canada de 2005-2006* ont été produits selon le calendrier convenu avec le Bureau du contrôleur général, le ministère des Finances et le Bureau du vérificateur général. Aux fins de l'établissement des Comptes publics, une nouvelle norme comptable sur l'entité comptable du gouvernement, selon laquelle les états financiers doivent tenir compte de certaines organisations qui n'en faisaient pas partie auparavant, a été adoptée rétroactivement.

Dans ses constatations, la vérificatrice générale du Canada affirme que, grâce à ces améliorations, les états financiers donnent un aperçu plus juste et plus complet de la situation financière du gouvernement. Les cadres de contrôle, les programmes d'assurance de la qualité et la gestion continue des risques renforcent la capacité des secteurs d'activité du Receveur général et de la Rémunération de la fonction publique à assurer l'exercice de leurs activités essentielles.

Transformation des activités

Les systèmes de paye et de pensions actuels sont fondés sur une technologie désuète et leur fonctionnement repose sur l'expertise d'employés qui prendront leur retraite au cours des prochaines années. Les processus opérationnels sont complexes et fortement tributaires de l'intervention humaine.

La participation à deux groupes d'études comparatives, l'un national et l'autre international,

a permis de confirmer que le coût de prestation de services de pension de la fonction publique est l'un des plus élevés parmi toutes les organisations étudiées. Ce piètre rendement est attribuable aux limites des systèmes existants qui soutiennent les activités de l'organisation.

Selon deux études comparatives sur les services de paye effectuées au cours du dernier exercice, TPSGC occupe les derniers rangs en ce qui a trait aux mesures du rendement liées aux coûts (les coûts sont quatre fois plus élevés que la médiane de référence), à la qualité et à l'efficacité (rendement 40 % inférieur au point de référence) ainsi qu'au temps de cycle (rendement 60 % inférieur au point de référence). Ces résultats sont attribuables à la technologie et aux processus en amont (entrée des données sur la paye effectuée par un conseiller en rémunération) ainsi qu'au manque d'investissement dans la modernisation des systèmes et l'automatisation.

Deux initiatives sont en cours pour ce qui est de l'administriation des services de pension en vue de remplacer les systèmes actuels et moderniser les services et les processus : le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada et le Projet de centralisation de la prestation des services de pension et de modernisation des services et des systèmes de paye.

Projet de modernisation des services et des systèmes de paye

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye renouvellera les processus opérationnels d'administration de la paye et les systèmes de paye actuels de TPSGC au moyen d'une solution commerciale de gestion de la paye. Cette solution moderne réglera des problèmes liés à la viabilité opérationnelle, permettra une plus grande flexibilité, améliorera la fonctionnalité, y compris l'intégration uniforme des systèmes de gestion de la paye et des ressources humaines du gouvernement du Canada, et permettra de réaliser des économies opérationnelles grâce à la mise en œuvre du libre-service.

L'analyse de cas pour l'approbation préliminaire de projet a été préparée avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Des échanges d'information et des analyses itératives avec le SCT ont permis de renforcer l'analyse de rentabilisation. Trois autres activités clés ont été entreprises : élaborer les processus opérationnels, répertorier et documenter les exigences opérationnelles en prévision des besoins futurs et effectuer deux études comparatives approfondies sur les processus d'administration de la paye (qualité et coûts) du gouvernement du Canada et de ceux de l'industrie.

De plus, l'équipe responsable du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye s'est aussi assurée de s'harmoniser et de participer à des initiatives horizontales connexes du gouvernement du Canada : l'initiative des Services administratifs ministériels partagés et celle de la rationalisation des processus liés aux ressources humaines menée par l'Agence de la fonction publique du Canada.

Exécution de projets d'importance nationale

Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions

À l'appui de l'activité de programme *Rémunération de la fonction publique*, le Projet vise à remplacer la technologie et les processus opérationnels désuets par une solution à régimes multiples fondée sur des produits logiciels commerciaux. Cette solution garantira la viabilité de l'administration des pensions et assurera des niveaux de service qui répondent aux normes de l'industrie.

Depuis l'obtention de l'approbation préliminaire de projet, nous avons défini seize processus opérationnels clés et élaboré une stratégie de

renouvellement des activités. Nous avons aussi terminé la nouvelle architecture du système et mis au point les plans de mise en œuvre, y compris les stratégies de conversion et de lancement. Les processus de gestion du projet ont fait l'objet de vérifications internes et sont considérés comme étant appropriés pour gérer avec succès le projet. Des estimations de coûts fondées ont été effectuées pour des activités de mise en œuvre de l'État et de fournisseurs et ont été validées lors de deux vérifications externes.

On peut obtenir plus d'information sur le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions à la section III du tableau 12 ou dans notre site Web : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html.

Centralisation des services de pension

Parallèlement à la mise en œuvre de la nouvelle technologie et des nouveaux processus opérationnels du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions, les services de pension offerts aux participants au Régime de pensions de retraite de la fonction publique seront centralisés progressivement, concentrant ainsi la prestation des services dans un centre d'expertise de TPSGC. Cette année, la centralisation des séances d'information sur la planification de la retraite s'est soldée par l'intégration de Partage des prestations de retraite et de Transfert de pensions, qui sont déjà centralisés. Le niveau de satisfaction des clients à l'égard de ces services est passé de 66 % à 79 %. Une analyse de rentabilisation a été achevée en vue d'obtenir l'approbation définitive du projet de centralisation des neuf services de pension restants au sein de TPSGC; les économies éventuelles ont été établies.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Au cours de l'exercice, nous avons augmenté le nombre de services facultatifs actuels liés à l'imagerie documentaire et à la saisie automatisée des données. En 2006-2007, ces services étaient assurés par 29 équivalents temps plein. Pour atteindre son objectif de fournir de nouveaux services rentables aux ministères, TPSGC a aménagé un bureau satellite des Services de rémunération du Secteur de la capitale nationale à Matane, au Québec. De plus, la conception de plans préliminaires, dont la mise en œuvre est prévue pour 2007-2008, a été entreprise pour aménager un bureau satellite de gestion des opérations du Système régional de paye de TPSGC, à Matane.

L'établissement d'ententes bancaires à l'étranger a permis d'améliorer les processus de paiement pour aider le ministère de la Défense nationale à payer les fournisseurs locaux à Kandahar. Dans le but d'améliorer leurs relations, les Forces canadiennes avaient besoin d'un moyen simple et rapide pour payer, en monnaie locale, les fournisseurs et autres intervenants situés à Kandahar. Cette situation constituait tout un défi en raison de la difficulté à se procurer l'afghani, devise qui n'est pas disponible dans les banques canadiennes.

Dans le but de mesurer la rentabilité et l'efficacité des opérations du receveur général, nous avons retenu les services d'un tiers indépendant qui, dans le cadre d'une étude comparative, a comparé les opérations du receveur général aux opérations semblables d'organisations des secteurs privé et public. Durant l'analyse initiale, il n'a pas été possible de trouver des données de référence dans les secteurs privé et public en raison de la complexité et du caractère unique de ces opérations. Cependant, selon les conclusions de l'étude, le receveur général a organisé ses opérations de façon à les rendre rentables et efficaces et la grande majorité des pratiques principales sont en place.

En 2006-2007, le volume d'activités a continué d'augmenter dans le secteur de la gestion de la rémunération, ayant connu des augmentations de 6 % et de 3,5 % au cours des deux exercices précédents.

À l'échelle nationale, le niveau de service des interventions liées à la paye et aux pensions assuré aux ministères et aux organismes s'est amélioré de 2 % depuis le dernier exercice. Cependant, la moyenne de 88 % était tout de même inférieure à la norme, qui est de 95 %. Plusieurs facteurs expliquent cet écart : une baisse de la qualité des données envoyées par les ministères, un manque de ressources formées et qualifiées et l'affectation de ressources compétentes à d'autres priorités. De plus, selon une étude de portée nationale effectuée à la fin du dernier exercice, le taux de satisfaction des clients (qui est maintenant établi à 81 %) a diminué de 13 % par rapport aux 94 % qui avaient été atteints dans l'étude précédente, effectuée il y a deux ans.

Les mesures prises dans le but de régler ces deux problèmes comprennent notamment le renforcement du contrôle des dispositions budgétaires pour s'assurer que les fonds sont affectés dans les secteurs où ils auront le plus d'incidence, la sollicitation, au besoin, de fonds supplémentaires pour le recrutement et la formation ainsi que la mise en œuvre de mesures de contrôle de la qualité rigoureuses.

Dans le domaine de l'administration des pensions, des améliorations considérables ont été réalisées pour satisfaire à la norme de niveau de service liée au traitement des options d'achat. Alors que le nombre actuel de dossiers non finalisés au cours des 275 jours visés est à son plus bas depuis 10 ans (moins de 2 000), combler l'écart entre les résultats de traitement réels (73,2 %) et la norme de service (90 %) demeure un défi. Nous prenons les mesures nécessaires pour améliorer la gestion de la charge de travail, augmenter les niveaux de production, garantir la mise en œuvre de mesures de contrôle efficaces et assurer un suivi des demandes de documentation.

Dépôt direct

En 2006-2007, le nombre de paiements versés au moyen du dépôt direct s'élevait à 172 millions, ce qui représente 5,3 millions de paiements supplémentaires. Ce moyen de paiement, qui était déjà offert au Canada et aux États-Unis, a été implanté en Australie, en Nouvelle-Zélande ainsi que dans douze pays européens. À l'étranger, le taux d'inscription au programme de dépôt direct peut s'élever à 55,8 % des bénéficiaires admissibles, selon le pays. Le programme de dépôt direct a permis de réduire les besoins de papier d'environ 2 500 tonnes l'an dernier, et donc de sauver environ 50 000 arbres.

Projet de rationalisation des modalités de règlement du receveur général

En 2006-2007, nous avons élaboré un nouveau format de chèque conforme aux normes de l'industrie. Ce format offre une sécurité accrue et simplifie la gestion des chèques et le processus d'impression. La mise à l'essai du chèque, en collaboration avec les institutions financières, est prévue pour 2007-2008.

Amélioration des systèmes de paye actuels

Les Applications Web de la rémunération (AWR) offrent aux employés un accès facile et sécuritaire en ligne à des renseignements sur la rémunération, les avantages sociaux et les pensions ainsi qu'aux outils leur permettant de calculer les prévisions relatives à la paye et aux pensions. La mise en œuvre des AWR s'est poursuivie à l'échelle du gouvernement du Canada. Dans les ministères où les AWR ont été lancées, 102 000 employés ont maintenant accès au site et peuvent choisir de ne pas recevoir une version imprimée de leur talon de chèque de paye. Cette nouvelle fonction réduira la quantité de papier utilisé et, par conséquent, contribuera à l'écologisation du gouvernement et à la protection de l'environnement.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en cinq activités de programme : *Services du receveur général, Services de rémunération de la fonction publique, Intendance du receveur général, Intendance de la paye de la fonction publique* et *Intendance des pensions de la fonction publique.*

Services du receveur général (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs			
Dépenses brutes	11,2	*10,0*	10,7
Moins : Recettes disponibles	2,4	*3,4*	3,4
Dépenses nettes	8,8	*6,6*	7,3
Services du receveur général – Équivalents temps plein (ETP)	52	*61*	49

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient d'une dépense inscrite par erreur à cette activité de programme et qui aurait dû être inscrite à l'activité de programme de l'intendance du receveur général.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Maintenir les opérations associées au système ministériel de gestion financière.	Services du receveur général fournis de façon efficace, en temps voulu et selon les normes de service établies.	• Les niveaux de service fixés dans les protocoles d'entente conclus avec 16 clients ont été atteints ou dépassés en tout temps. On a envoyé deux versions aux fins de production en septembre 2006 et en février 2007, tout en respectant les délais et les budgets. • Dans 99 % des cas, le système était disponible au cours de l'exercice et 100 % des transactions ont été effectuées en moins de cinq secondes.
Fournir des services d'imagerie documentaire facultatifs aux ministères.	Développement des activités grâce à l'expertise acquise en matière d'imagerie.	• Dans le domaine de l'imagerie, la norme en ce qui concerne le niveau de service a été respectée la majorité du temps.
Fournir des services d'impression facultatifs liés aux paiements, par exemple pour les relevés d'impôt et les relevés de paye.		• Tous les relevés ont été distribués conformément au calendrier.

Services de rémunération de la fonction publique (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	[illegible]	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs			
Dépenses brutes		3,6	*4,6*	4,4
Moins : Recettes disponibles		1,9	*2,6*	2,6
Dépenses nettes		1,7	*2,0*	1,9
Services de la Rémunération de la fonction publique – Équivalents temps plein (ETP)		50	*56*	52

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient principalement de la réattribution de la gestion ministérielle.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Administrer les processus liés à la paye, aux pensions, à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité pour le compte des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique.	Les communications à l'intention des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique au moyen d'encarts sont diffusées en temps voulu.	• En tout, 29 encarts ont été distribués conformément aux exigences des parrains et dans les délais prévus, respectant ainsi les normes de service en tout temps.
Fournir des services de pension au ministère de la Défense nationale (MDN).	Administration des pensions des pensionnés des Forces canadiennes.	• En tout, 99,5 % des interventions liées aux pensions qui avaient trait au système de pensions du MDN ont été effectuées selon les normes fixées pour les niveaux de service.

Intendance du receveur général (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	[illegible]	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs			
Dépenses brutes		148,2	*155,8*	146,0
Moins : Recettes disponibles		21,3	*18,0*	18,0
Dépenses nettes		126,9	*137,8*	128,0
Intendance du receveur général – Équivalents temps plein (ETP)		520	*494*	423

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient principalement des éléments suivants : la réattribution des coûts de gestion ministérielle, une dépense inscrite dans l'activité de programme Services du receveur général et qui aurait dû être inscrite dans l'activité de programme de l'Intendance du receveur général, et dans l'affectation à but spécial : coûts triennaux rétroactifs non requis; volume d'utilisation des cartes de crédit inférieur; frais d'affranchissement inférieurs pour le programme de prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) dû à un nombre d'inscriptions au dépôt direct supérieur aux prévisions, et coûts d'infrastructure inférieurs pour le projet de rationalisation des modalités de règlement du receveur général (PRMRRG). Ces surplus n'ont pu être réattribués à d'autres priorités dû à des restrictions quant aux mécanismes de financement.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Maintenir des services de soutien de haute qualité en ce qui a trait au Trésor et aux comptes du Canada (perception des recettes, opérations de gestion de trésorerie, services de paiement, Comptes publics, État mensuel des opérations financières et comptes centraux).	L'intégrité du Trésor et des comptes du Canada est préservée. Les fonctions essentielles à la santé et à la sécurité financières de la population canadienne sont exécutées efficacement.	• Les états mensuels des opérations financières ont été produits, selon la moyenne de l'exercice, 24,4 jours après la clôture de fin de mois, dépassant ainsi l'objectif de 25 jours. • En tout, 99,99 % des paiements ont été émis selon les normes. • Dans 96,6 % des cas, le calendrier établi pour l'obtention des autorisations quotidiennes de la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor a été respecté. • Les Comptes publics de 2005-2006 ont été produits selon les délais fixés. Pour la huitième année consécutive, le Bureau du vérificateur général n'a formulé aucune réserve. • Dans 99 % des cas, les rapprochements de chèques ont été réalisés dans les 24 heures. • Dans 95 % des cas, les rapprochements de dépôts avec les crédits du receveur général ont été réalisés dans les deux jours ouvrables.

Intendance de la paye de la fonction publique (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs			
Dépenses brutes	31,3	*41,0*	39,7
Moins : Recettes disponibles	3,6	*7,8*	7,8
Dépenses nettes	27,7	*33,2*	31,9
Intendance de la paye de la fonction publique – Équivalents temps plein (ETP)	379	*383*	422

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient principalement de la réattribution de la gestion ministérielle. Des délais dans les activités de dotation ainsi que des revenus supérieurs aux prévisions sont des éléments qui expliquent le solde de l'écart.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Administrer les processus liés à la paye, à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité pour le compte des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique.	L'intégrité de l'administration de la paye et des avantages sociaux est assurée.	• Dans 88 % des cas, on a atteint la norme de niveaux de service fixés pour les transactions liées à la paye et aux pensions traitées par l'intermédiaire du système de paye. Ce taux est inférieur de 7 % à la norme de niveaux de service, qui est fixée à 95 %. Selon les résultats obtenus dans le cadre d'un sondage biennal sur la satisfaction de la clientèle, les ministères clients sont satisfaits des services fournis à 81 %, ce qui représente une baisse de 13 % depuis le dernier sondage biennal. • Les accords sur les niveaux de service ayant trait à la fiabilité des systèmes ont toujours été respectés. Un nombre minimal de cas d'interruption du traitement de la paye se sont présentés et nous avons maintenu l'exactitude en ce qui concerne la perception et le versement des retenues. • 190 conventions collectives, lettres d'autorisation et modifications de taux de rémunération ont été mises en œuvre de façon précise et efficace, selon les délais requis. • Nous avons mis en œuvre, en temps opportun, les changements apportés aux politiques. Nous satisfaisons aux exigences fixées et nous respectons les délais d'exécution fixés.

Intendance des pensions de la fonction publique (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs			
Dépenses brutes	64,3	*77,8*	75,9
Moins : Recettes disponibles	44,1	*52,6*	52,6
Dépenses nettes	20,2	*25,2*	23,3
Intendance des pensions de la fonction publique – Équivalents temps plein (ETP)	679	*781*	804

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles provient principalement de la réattribution de la gestion ministérielle.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Administrer les processus relatifs aux pensions pour le compte des pensionnés de la fonction publique.	L'intégrité de l'administration des pensions est assurée.	• Dans 99,3 % des cas, les paiements de pensions initiaux ont été versés selon les normes établies (95 %). En 2006-2007, dans 73,2 % des cas, les demandes de rachat de service ont été traitées dans les 275 jours visés. Étant donné que l'objectif est de 90 %, les normes de service ne sont pas respectées. Dans 97,3 % des cas, les normes de service liées à la prestation d'estimations de prestations de retraite dans les cinq jours ont été respectées (la norme est de 90 %). • Les accords sur les niveaux de service visant les systèmes de pensions ont toujours été respectés au cours de la période visée. Nous avons connu un nombre minimal d'interruptions du traitement et nous avons maintenu l'exactitude des données sur les pensions. • Nous avons mis en œuvre, en temps opportun, les changements apportés aux politiques. Nous satisfaisons aux exigences fixées et nous respectons les délais d'exécution fixés.

CONSEILS, INFORMATION ET SERVICES PARTAGÉS

Depuis 2005, le secteur d'activité des conseils, de l'information et des services partagés (CISP) a été soumis à des changements importants par suite du transfert d'un bon nombre de programmes (voir l'encadré Correspondance des programmes de CISP). Conformément à la structure de rapports du *Rapport sur les plans et priorités de 2006-2007* et à la structure de rapports approuvée de notre Architecture d'activités de programme (AAP), seuls les résultats des composantes originales de la CISP (anciennement Services conseils et Services d'information du gouvernement) seront exposés dans la présente section.

Le secteur d'activité des CISP offre quatre catégories de services communs distincts : les communications du gouvernement, la gestion du secteur public, les services partagés et la sécurité industrielle :

- Les programmes de communication facilitent l'accès des Canadiens et du gouvernement à l'information gouvernmentale grâce à la coordination de la publicité et à la recherche sur l'opinion publique, à la *Gazette du Canada*, à *Les Éditions du gouvernement du Canada* et au Programme des services de dépôt, à l'administration du droit d'auteur de la Couronne et à l'octroi de licences, au Programme de suivi électronique des médias et au Programme des expositions du gouvernement du Canada;
- Les Services conseils du gouvernement fournissent des conseils spécialisés visant à améliorer la gestion du secteur public;
- Les Services partagés soutiennent le fonctionnement de quatre groupes de systèmes administratifs ministériels partagés et fournissent une gamme complète de services en ressources humaines aux petits ministères et organismes;
- Le secteur de la Sécurité industrielle procède à l'évaluation de personnes et d'entreprises afin de veiller à ce qu'elles satisfassent aux exigences de sécurité pour ce qui est des marchés gouvernementaux qui comprennent l'accès à des biens ou des renseignements de nature délicate et la manutention de marchandises contrôlées.

Correspondance des programmes de CISP

Services d'information du gouvernement

- Dans le *Rapport sur les plans et priorités de 2006-2007*, les engagements relatifs à la DGCISP figuraient sous le nom provisoire de Services conseils et Services d'information du gouvernement.
- En 2006-2007, on a changé ce nom pour la Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP) et son mandat a été mis à jour comme suit :

Anciens programmes d'accès public

- Puisque les responsabilités liées aux services de 1-800-O-Canada, du site du Canada, de Publiservice ainsi que des Passerelles et des Regroupements ont été transférées aux termes d'un décret le 12 septembre 2005, ces services sont présentés par Service Canada dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC).
- Le pouvoir de dépenser des programmes d'accès public sera transféré de TPSGC à RHDSC dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses de 2007-2008 approuvé par le Conseil du Trésor.

Services conseils du gouvernement

- Les résultats et faits saillants de 2006-2007 des Services conseils du gouvernement sont présentés dans la section Conseils et Vérification Canada du présent rapport.

Anciens Services d'intégration des affaires

- En février 2006, Sécurité industrielle et Intégration des services partagés ont été transférés à la DGCISP. Ces programmes sont examinés dans la section Intégration des affaires du présent rapport.

Au cours de 2006-2007, en plus de procéder à l'achèvement de la transition des programmes d'accès public à Service Canada, la Direction générale a conclu ses activités de transition interne afin d'intégrer les Services conseils du gouvernement, Intégration des services partagés

et Sécurité industrielle à ses services de communication actuels.

La Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP) appuie deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de deux activités de programme :

Services de qualité
- Services d'information du gouvernement;

Saine intendance
- Intendance de l'information du gouvernement.

Les dépenses et résultats réels de l'exercice 2006-2007 relativement aux activités susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur la DGCISP.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC :

- Transformation des activités;
- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

Au début de l'exercice 2006-2007, la nouvelle Direction générale des CISP était segmentée. Elle assurait des fonctions organisationnelles de soutien interne incomplètes (prestation de services aux secteurs d'activités de la Direction générale) ainsi que les fonctions de conseils et de vérification de Conseils et Vérification Canada, lequel est aujourd'hui distinct.

La DGCISP a réussi à rajuster ses fonctions de soutien en vue de répondre aux besoins de ses quatre secteurs d'activités. Elle a réalisé des économies en éliminant les postes pour lesquels des responsabilités se chevauchaient. Elle a également transformé certains postes de soutien en postes générateurs de revenus pour les Services conseils du gouvernement (SCG).

La Direction générale avait besoin de solides assises afin d'assurer l'intégrité de ses opérations. On a mis sur pied des groupes de travail afin de cibler des secteurs clés dans le but de mettre davantage l'accent sur la prestation durant la transition. Parmi ces secteurs, on comptait la gouvernance et l'aménagement organisationnel, l'intégration des services de soutien et l'amélioration du cadre de contrôle de la gestion.

Dans le cadre de ses activités de transition, la DGCISP a réorienté les SCG afin d'offrir des services nécessitant une expertise dans le secteur public en appui des initiatives gouvernementales telles que les stratégies de développement durable, le renouvellement de la fonction publique, la modernisation de la gestion des ressources humaines et les évaluations de programmes. Au cours de l'exercice 2007-2008, la DGCISP mobilisera les clients clés des SCG afin de procéder à l'amélioration des offres de services.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

En réponse au rapport de la vérificatrice générale de novembre 2005, chapitre 2, *« La qualité et la communication des résultats des sondages »*, le Secteur de la recherche sur l'opinion publique et de la coordination de la publicité (SROPCP) a mis sur pied un groupe consultatif sur la qualité des sondages téléphoniques. Ce comité était composé d'experts en la matière provenant des secteurs public et privé. Cette initiative visait à rehausser la qualité des sondages téléphoniques menés au nom du gouvernement en élaborant des normes et des lignes directrices à ce sujet pour les ministères. Le comité a formulé une vaste gamme

Faits saillants

- La *Gazette du Canada* a respecté tous les délais prévus par la loi, tout en atteignant un taux d'erreur inférieur à 0,1 %.
- On a distribué, dans le cadre des programmes de publication, plus de 1,2 million d'articles et plus de 3 millions de publications ont été téléchargées directement dans Internet.
- Quatre-vingt organismes et ministères fédéraux ont accédé à 47 sources d'information électroniques par l'entremise de contrats de licences de suivi électronique des médias (SEM).
- Le Programme des expositions du gouvernement du Canada a assuré la coordination de 10 événements associés au Pavillon du Canada et de 17 événements associés à la présence fédérale, d'un océan à l'autre, accueillant 540 000 visiteurs.
- Des conseils et des orientations ont été donnés à des agents de communications du GC relativement à plus de 630 initiatives de publicité autorisées et à plus de 560 projets de recherche sur l'opinion publique.

Sources : Bases de données de TPSGC, Système de gestion intégrée des publications, Publications.gc.ca, liste des clients du SEM, Système d'information de gestion de la publicité, Système de gestion de l'information sur la recherche, Système de gestion financière.

de recommandations, en mettant l'accent sur les façons de gérer la tendance mondiale et à long terme vers un recul des taux de réponse.

Ce rapport a été mis à la disposition du public, de l'industrie de recherche en marketing et du milieu de la recherche sur l'opinion publique au sein du gouvernement fédéral. Les recommandations émanant de ce rapport orienteront l'élaboration de nouveaux outils pour l'attribution de contrats de recherche sur l'opinion publique. Ces travaux ont contribué directement à l'activité de programme *Intendance de l'information du gouvernement.*

En appui à la *Loi fédérale sur la responsabilité* et au plan d'action connexe, le SROPCP a fourni des conseils et du soutien au Secrétariat du Conseil du Trésor qui ont contribué à l'élaboration des modifications à la *Politique de communication du gouvernement du Canada* en :

- ajoutant un énoncé soulignant que le processus d'appel d'offres pour les marchés de recherche sur l'opinion publique et de publicité doit être ouvert, équitable et transparent;
- incluant une nouvelle définition du terme « publicité » pour distinguer cette dernière des messages non payés comme les messages d'intérêt public et des services connexes comme les relations publiques et la gestion des événements;
- demandant aux ministères de fournir des rapports écrits sur la recherche sur l'opinion publique et de les mettre à la disposition du public par l'entremise de la Bibliothèque du Parlement et de Bibliothèque et Archives Canada dans les six mois suivant l'achèvement des travaux de terrain.

Grâce à une amélioration constante de ses processus de suivi et de gestion au cours des trois dernières années, le SROPCP a reçu une évaluation favorable dans le rapport de la vérificatrice générale de février 2007, chapitre 1, « *Les activités de publicité et de recherche sur l'opinion publique* ». Dans ce rapport, on n'a présenté aucun commentaire critique ni aucune recommandation d'amélioration.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Respectant son engagement envers l'activité de programme *Services d'informations du gouvernement,* CISP fournit des services de communications aux citoyens et aux autres ministères gouvernementaux conformément à la *Politique de communication du gouvernement du Canada.*

Au cours de 2006-2007, CISP a mené des enquêtes sur la satisfaction de la clientèle. Les cotes attribuées à la satisfaction de la clientèle pour les services de communications de la CISP étaient élevées, allant de 77 % à 97 %.

La CISP assure la publication, dans les délais prescrits par la loi, de la *Gazette du Canada*. Au cours de 2006-2007, la *Gazette du Canada* a respecté tous les délais imposés par la loi et a maintenu un taux d'erreur inférieur à un dixième de pour cent.

La *Gazette du Canada* a mis sur pied un projet pilote pour évaluer la faisabilité d'un outil d'information interactif en ligne à l'intention des futurs électeurs canadiens ainsi que l'intérêt que pourrait susciter un tel produit. Par suite des séances de consultation tenues auprès d'un groupe de discussion, on a réorienté cette initiative. La *Gazette du Canada* créera un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada afin d'élaborer un outil de recherche en ligne indexé et pleinement numérisé visant à décrire l'histoire de la *Gazette du Canada*. Cet outil appuiera le travail des chercheurs, des bibliothécaires, des associations généalogiques et de la collectivité juridique. L'une des sections sera dédiée aux ressources éducatives pour le programme d'études au secondaire.

Les Éditions et Services de dépôt (ESD) ont continué de rendre les publications gouvernementales accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes en versions papier et électronique. Au cours de 2006-2007, ESD a :

- augmenté le nombre de titres téléchargeables de son site Internet de 25 000 à 40 000. Le Web et la base de données des publications comprennent maintenant plus de 120 000 dossiers;
- lancé la « Trousse d'aide au client » sur le site Web des publications, permettant ainsi aux Canadiens et Canadiennes d'accéder aux informations de leur compte en ligne. En outre, ESD peut maintenant envoyer des avis électroniques aux clients, ce qui réduit les coûts de traitement, d'impression et de distribution.

Le Programme des expositions du gouvernement du Canada (PEGC) renseigne les Canadiens et les Canadiennes sur les priorités gouvernementales, les programmes, les services et les voies d'accès aux expositions et aux événements à travers le pays. La coordination de la participation du gouvernement aux activités permet de réaliser des économies d'échelle en regroupant différents ministères et organismes lors d'activités dans l'ensemble du Canada. Par l'entremise du Pavillon du Canada, le programme fournit aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé à un large éventail de programmes et de services gouvernementaux et des renseignements sur les façons d'y avoir accès.

Au cours de 2006-2007, le PEGC a :

- assuré la coordination de 10 activités associées au Pavillon du Canada et de 17 activités associées à la présence fédérale à travers le pays;
- coordonné la participation de 19 programmes de 10 ministères à Americana 2007, un salon international des technologies environnementales de grande renommée;
- assuré la coordination d'une présence du gouvernement du Canada à la conférence de la Fédération des municipalités canadiennes qui s'est tenue à Montréal.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en deux activités de programme : *Services d'information du gouvernement* et *Intendance de l'information du gouvernement.*

Services d'information du gouvernement (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement, de subventions et contributions, et législatifs			
Dépenses brutes	43,6	*40,9*	40,0
Moins : Recettes disponibles	11,3	*9,2*	9,2
Dépenses nettes	32,3	*31,7*	30,8
Services d'information du gouvernement – Équivalents temps plein (ETP)	201	*216*	180

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

La Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP) est responsable, notamment, des activités liées aux Services d'information du gouvernement et à l'Intendance de l'information du gouvernement, ainsi qu'aux Services d'intégration des affaires et aux Services de conseils. À la fin de l'exercice, la DGCISP avait pratiquement atteint son seuil de rentabilité (c'est-à-dire un écart total de 0,8 %). En effet, conformément à la *Politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes*, la Direction générale a comblé l'insuffisance liée aux Services de conseils par l'intermédiaire du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.

Ce tableau comprend des dépenses réelles nettes de 14,1 M$ liées au Secteur des programmes d'accès public, lequel a été transféré par décret en conseil à Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) le 12 septembre 2005.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Gérer la plate-forme de communication du gouvernement du Canada (GC) en fournissant des voies d'accès multiples à l'information sur les programmes et les services du gouvernement.	Diffusion efficace et économique de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Canada au moyen de voies et de services de communication variés obtenus de façon équitable et transparente.	• L'activité et les résultats prévus associés ont été initialement définis de façon à englober les activités des programmes d'accès public. TPSGC travaille actuellement à modifier l'architecture de l'activité de programme afin de refléter de façon plus exacte les activités de la DGCISP. • Quatre-vingt-dix pour cent des personnes ayant visité le Pavillon du Canada et ayant été interrogées ont indiqué que celui-ci avait contribué à augmenter leurs connaissances à l'égard des services du GC offerts. • Quatre-vingt-un pour cent des personnes ayant visité le Pavillon du Canada et ayant été interrogées ont indiqué qu'elles avaient obtenu de l'information qui aurait peut-être été plus difficile à trouver autrement. • Niveaux de satisfaction de la clientèle en 2006-2007 : – *Gazette du Canada* : 97 % – Droits d'auteur et octroi de licences : 93 % – Publication : 77 % – Services de dépôt : 79 % – Recherche sur l'opinion publique et coordination de la publicité : 80 % • En 2006-2007, les Éditions du gouvernement du Canada ont atteint leurs objectifs financiers de recouvrement des coûts. • Quatre-vingt-quatre pour cent des économies de coûts ont été réalisés grâce à un achat groupé de sources d'informations par l'entremise d'un programme centralisé. • La collectivité des bibliothèques peut maintenant accéder aux publications de Statistique Canada et à un nombre accru de cartes et de publications de Ressources naturelles Canada par l'entremise des Services de dépôt. Le GC réalisera des économies grâce à la consolidation de ces décrets. • La *Gazette du Canada* a respecté toutes les dates de publication fixées par la loi, conformément à la *Loi sur les textes réglementaires*, et elle a fourni un accès simultané aux versions officielles papier et électroniques. De plus, un taux d'erreur inférieur à un dixième d'un pour cent a été maintenu.

Intendance de l'information du gouvernement (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement, de subventions et contributions, et législatifs			
Dépenses brutes	18,2	*18,6*	20,3
Moins : Recettes disponibles	0,1	-	-
Dépenses nettes	18,1	*18,6*	20,3
Intendance de l'information du gouvernement – Équivalents temps plein (ETP)	64	*61*	55

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

La Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP) est responsable, notamment, des activités liées aux Services d'information du gouvernement et à l'Intendance de l'information du gouvernement, ainsi qu'aux Services d'intégration des affaires et aux Services de conseils. À la fin de l'exercice, la DGCISP avait pratiquement atteint son seuil de rentabilité (c'est-à-dire un écart total de 0,8 %). En effet, conformément à la *Politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes*, la Direction générale a comblé l'insuffisance liée aux Services de conseils par l'intermédiaire du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Assurer une gestion, une coordination et une surveillance stratégiques à l'échelle du gouvernement dans les domaines de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et du suivi électronique des médias. Ces activités sont décrites en détail dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et ses procédures connexes.	Prestation des services d'information du gouvernement selon une perspective englobant l'ensemble du gouvernement et dans une optique de saine gestion financière, de transparence et de responsabilisation.	• Publication de rapports annuels sur la recherche sur l'opinion publique (ROP) et sur la coordination de la publicité. http://www.tpsgc.gc.ca/por/text/rpt05-06-01-f.html http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/adv/text/index-f.html • Quatre-vingt pour cent des fonctionnaires clients du secteur de la Recherche sur l'opinion publique et la Coordination de la publicité affirment être satisfaits du niveau des services reçus. • Quatre-vingt-dix pour cent des participants au cours sur la recherche sur l'opinion publique ainsi que 89 % des participants au cours sur la coordination de la publicité ont indiqué que l'information reçue durant les séances d'information leur serait utile dans l'accomplissement de leurs fonctions. • Plus de 88 % des clients du secteur sondé connaissent les politiques et les procédures liées à la publicité et l'opinion publique. • La ROP a fourni des services conseils à 45 ministères, ce qui a donné lieu à la mise en œuvre de 562 initiatives de recherche. • La Coordination de la publicité a fourni des services conseils à 53 ministères, ce qui a donné lieu à l'approbation de 636 placements médias. • Le suivi électronique des médias a tenu cinq séances touchant la communauté de pratique avec des représentants et représentantes de plus de vingt ministères.

INTÉGRATION DES AFFAIRES

Avant février 2006, les activités de programme de TPSGC associées au secteur d'activité de l'Intégration des affaires relevaient de la Direction générale de l'intégration des services. Cette direction générale n'existe plus, et ses quatre fonctions d'intégration des affaires ont été réattribuées : deux au Ministère et deux à la Direction générale des Conseils, de l'Information et des Services partagés.

Jusqu'à ce qu'une nouvelle architecture des activités de programmes ait été approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les plans et les initiatives stratégiques liés à ces fonctions seront présentés dans le cadre des activités de programmes relevant du secteur d'activité de l'Intégration des affaires.

Le secteur d'activité de l'Intégration des affaires appuie deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de deux activités de programme :

Services de qualité
- Services d'intégration des affaires;

Saine intendance
- Intégration des affaires – gestion du rendement.

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur l'Intégration des affaires.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de 2006-2007 de TPSGC :

- Transformation des activités;
- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

Gestion des relations avec la clientèle et de l'engagement des clients

L'unité centralisée de services de consultation aux clients de TPSGC, de l'ancienne Direction générale de l'intégration des services, a été progressivement supprimée en 2006. Les ressources de l'unité ont été réaffectées à la Direction générale des approvisionnements et à la Direction générale des services immobiliers. Cette mesure a permis d'assurer le soutien continu à l'égard de l'activité de programme *Intégration des affaires – gestion du rendement.*

Nous avons mis au point un outil de gestion des relations avec la clientèle, Intégration des données clients Plus (IDCPlus), pour tenir compte des principales questions liées à la clientèle et créer un dépôt central d'information sur la clientèle à TPSGC. Le regroupement de cette information est d'autant plus important avec l'élimination progressive de l'unité centralisée de services de consultation aux clients. Les diverses directions générales et les divers bureaux régionaux entreront de l'information sur la clientèle dans IDCPlus.

Le regroupement de l'information sur la clientèle permettra une analyse à la grandeur des secteurs d'activité et des régions avec les ministères clients. Cette information sera complétée par un sondage auprès des clients pour recueillir des données clés servant à mesurer les résultats et, au bout du compte, fixer les objectifs de rendement.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

Menu de produits et de services

Afin de donner aux clients de TPSGC un accès rapide aux détails concernant les produits et les services, y compris la tarification, un menu de produits et de services a été mis au point et installé dans l'application IDCPlus.

Les listes pour le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales, la Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés et la Direction générale des services d'infotechnologie sont actuellement ajoutées au menu. Les mises à jour prévues pour l'année à venir incluent les mesures du rendement révisées et les grilles tarifaires en cours d'élaboration.

Le cadre de politique sur les services du Secrétariat du Conseil du Trésor est à l'origine d'un nouvel ensemble de politiques obligeant les organismes à établir un répertoire de leurs services. À TPSGC, le menu de produits et de services répondra à cette exigence et contribuera à l'avancement de l'activité de programme *Services d'intégration des affaires*. En outre, TPSGC satisfera à l'exigence du Secrétariat du Conseil du Trésor, soit l'accès aux ententes de services interministérielles, en enregistrant ces ententes dans IDCPlus.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Secteur de la sécurité industrielle

Le Secteur de la sécurité industrielle (SSI) compte deux fonctions principales, toutes deux contribuant à l'avancement de l'activité de programme *Services d'intégration des affaires* :

- la Sécurité des contrats autorise des particuliers et des entreprises à soumissionner pour des marchés publics nécessitant un accès à de l'information et à des biens sensibles;
- la Direction des marchandises contrôlées fait l'évaluation des particuliers et des entreprises qui manipulent des marchandises contrôlées pour s'assurer qu'ils respectent les exigences en matière de sécurité.

En 2006-2007, le SSI s'est employé à améliorer et à simplifier les services, à faciliter l'accès aux marchés publics étrangers pour l'industrie canadienne et à renforcer les relations entre les intervenants. Par exemple, le SSI :

- a conçu et élaboré le portail des Services de sécurité industrielle en direct et créé le prototype pour le Service d'interrogation en direct; une fois celui-ci fonctionnel, les utilisateurs autorisés des secteurs public et privé pourront y accéder pour confirmer la cote de sécurité de leurs employés;
- a simplifié les services :
  - 85 % des listes de contrôle des exigences en matière de sécurité, qui font partie du processus de passation de marchés, sont traitées dans un délai de 21 jours;
  - 98 % des nouvelles inscriptions ou des renouvellements dans le cadre du Programme des marchandises contrôlées sont traités dans un délai de 30 jours;
- a établi, en novembre 2006, un protocole d'entente (PE) sur la sécurité industrielle entre le Canada et la Finlande qui devrait créer des débouchés commerciaux évalués à des millions de dollars pour l'industrie canadienne; ce PE permet aux entreprises canadiennes et finlandaises de soumissionner pour des marchés et des projets gouvernementaux de nature délicate des deux pays et constitue la première entente internationale du Canada qui vise tant les marchés militaires que non militaires;
- a coordonné une réunion conjointe entre le Comité consultatif sur la sécurité industrielle (CCSI) et le Comité consultatif sur la sécurité industrielle du gouvernement (CCSIG);

la séance a permis aux associations de l'industrie d'exprimer leurs préoccupations et a fourni aux intervenants dans le domaine de la sécurité et du renseignement gouvernementaux une occasion de faire connaître leur mission, leurs priorités et leurs plans à long terme :

- le CCSI comprend des représentants du SSI et de neuf associations importantes de l'industrie, y compris l'Association des industries aérospatiales du Canada, l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité et l'Association canadienne de la construction;
- le CCSIG est le principal cadre sur la sécurité industrielle du gouvernement et comprend des représentants du SSI et de 19 organismes gouvernementaux, y compris la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, Industrie Canada et le ministère de la Défense nationale.

Intégration des services partagés

Le Secteur de l'intégration des services partagés (SISP) fonctionne selon le principe du recouvrement intégral des coûts en vue de réduire les investissements du gouvernement dans des systèmes et des processus administratifs ministériels et, ainsi, de diminuer les coûts globaux.

Le SISP fournit des services à des groupes de ministères et d'organismes qui utilisent les quatre systèmes administratifs ministériels partagés suivants :

- le Système d'information sur les ressources humaines pour un groupe de 29 ministères et organismes;
- le Système automatisé d'information sur la gestion du matériel pour un groupe de 14 ministères et organismes;
- le Système intégré des finances et du matériel (SIFM) – SAP pour un groupe de 16 ministères et organismes;
- le Système de gestion des ressources humaines PeopleSoft du gouvernement du Canada pour un groupe de 21 ministères et organismes.

En 2006-2007, TPSGC a préconisé une approche commune pour assurer la transition des membres d'Oracle/de PeopleSoft et du Système intégré des finances et du matériel aux nouvelles normes gouvernementales. La normalisation permettra une saisie commune des données; une intégration horizontale des activités de soutien administratif, y compris les finances, les ressources humaines et la gestion du matériel; des décisions beaucoup plus éclairées et efficaces; des réductions de coûts.

De plus, le SISP offre à 20 ministères et organismes de petite taille des services transactionnels et partagés en ressources humaines, selon le principe du recouvrement intégral des coûts. En 2006-2007, des plans ont été élaborés afin d'aider le SISP à adopter un mode de fonctionnement fondé sur le regroupement pour les services en ressources humaines en vue de maximiser les économies d'échelle. En guise d'étape initiale, les PE ont été normalisés pour les clients des services partagés en ressources humaines (SPRH) et un modèle d'établissement des coûts révisé a été créé.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans *le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en deux activités de programme : *Services d'intégration des affaires* et *Intégration des affaires – gestion du rendement.*

Services d'intégration des affaires (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	22,2	*39,8*	38,3
Moins : Recettes disponibles	12,2	*22,9*	22,9
Dépenses nettes	10,0	*16,9*	15,5
Services d'intégration des affaires – Équivalents temps plein (ETP)	133	*159*	167

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

La Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP) est responsable, notamment, des activités liées aux Services d'information du gouvernement et à l'Intendance de l'information du gouvernement, ainsi qu'aux Services d'intégration des affaires et aux Services de conseils. À la fin de l'exercice, la DGCISP avait pratiquement atteint son seuil de rentabilité (c'est-à-dire un écart total de 0,8 %). En effet, conformément à la *Politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes*, la Direction générale a comblé l'insuffisance liée aux Services de conseils par l'intermédiaire du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Définir et exploiter des occasions stratégiques liées aux processus et aux activités pour intégrer les services offerts par TPSGC et tirer profit des économies d'échelle avec les autres ministères, le gouvernement du Canada et tous les autres organismes intergouvernementaux, y compris les régions.	TPSGC est un organisme qui favorise un milieu harmonisé, y compris : • un meilleur accès à ses services; • une meilleure communication avec les collègues et les autres ministères; • un nombre accru d'initiatives horizontales; • une valeur ajoutée pour les ressources utilisées.	**Résultats pour le Secteur de la sécurité industrielle** • 94 % des demandes de visite canadiennes et internationales traitées dans un délai de 15 jours ouvrables. • 94 % des demandes de contrôle des documents contractuels traitées dans un délai de 15 jours. • 85 % des listes de contrôle des exigences en matière de sécurité traitées dans un délai de 21 jours. **Résultats pour le Secteur de l'intégration des services partagés** • 77 ministères et organismes ont pris part aux activités des groupes pluridisciplinaires. • 20 ministères et organismes de petite taille ont utilisé les services partagés en ressources humaines.

Intégration des affaires – gestion du rendement (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007[1]	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	43,9	*40,7*	40,7
Moins : Recettes disponibles	38,5	*34,6*	34,6
Dépenses nettes	5,4	*6,1*	6,1
Intégration des affaires – gestion du rendement – Équivalents temps plein (ETP)	459	*449*	449

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Note 1: Les montants de l'activité de programme de l'Intégration des affaires - Gestion du rendement reflètent des recouvrements internes qui ne peuvent pas être alloués aux autres activités de programme.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Établir les attentes en matière de services à la clientèle et surveiller le rendement global de TPSGC quant aux services. Pour ce faire, il faudra mesurer efficacement la satisfaction des clients et participer au processus de réflexion pour les initiatives des directions générales portant sur l'amélioration des processus de niveau stratégique.	TPSGC est un organisme qui : • a un cadre judicieux axé sur les résultats mettant à contribution le Cadre de responsabilisation de gestion; • agit dans l'intérêt supérieur du Ministère, de ses directions générales de programme, des ministères homologues et de la population canadienne; • a un cadre et des processus intégrés d'assurance de la qualité; • veille à ce que tous les services offerts à la population canadienne soient économiques et opportuns.	Lors du démantèlement de la Direction générale de l'intégration des services (DGIS), en février 2006, cette activité de programme a été modifiée en fonction des changements apportés au fonds renouvelable pour les services internes, aux fins de transparence. En raison de la complexité de la structure d'établissement des rapports financiers de TPSGC, une partie de notre fonds renouvelable ne peut pas être affectée à la grandeur du Ministère et doit donc faire partie de cette activité de programme.

Intégration des affaires — Gestion des relations avec la clientèle

Les dépenses financières pour l'Intégration des affaires – Gestion des relations avec la clientèle ne sont pas présentées car, aux fins de l'établissement des rapports financiers du SCT, les coûts qui y sont associés ont été réaffectés aux autres activités du Ministère à titre de frais généraux ministériels.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Gérer de manière stratégique les relations avec les clients à l'échelle de l'organisation, en ayant pour objectif d'atteindre des niveaux élevés et durables de satisfaction de la clientèle grâce aux moyens les plus efficaces qui soient, dont des mesures du rendement effectuées régulièrement. La Gestion des relations avec la clientèle (GRC) mettra l'accent sur une stratégie qui fait appel à la technologie afin d'accroître les gains d'efficacité pour les contribuables et le gouvernement du Canada.	TPSGC est un organisme qui : • est axé sur les clients; • a un cadre intégré de GRC; • a une culture d'entreprise qui favorise les comportements et les valeurs éthiques et qui renforce cette culture.	• L'ancienne DGIS n'avait élaboré que quelques éléments d'un cadre de GRC, par exemple 20 stratégies clients, un menu des produits et des services de TPSGC et un processus de dépistage des problèmes. • Les services à la clientèle ont été décentralisés au profit des directions générales par l'intermédiaire de leur unité de services de consultation aux clients, dans le cadre des activités de transformation de TPSGC.

ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAUX

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) compte deux organismes de service spéciaux (OSS) : le Bureau de la traduction et Conseils et Vérification Canada (CVC). CVC est composé de deux entités distinctes : Services de vérification Canada (SVC) et Services de conseils du gouvernement (SCG), qui est intégrée au sein de la Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés. Étant donné que ces deux organisations continuent de partager le Fonds renouvelable de CVC et de répondre aux exigences en matière de rapports, SGC fait partie de la présente sous-section.

Conseils et Vérification Canada

Il y a 17 ans, le Bureau des conseillers en gestion a été fusionné avec le Bureau des services de vérification, ce qui a donné lieu à la création de Conseils et Vérification Canada (CVC), un organisme de service spécial (OSS) financé par un fonds renouvelable et qui a pour mission de contribuer à la gestion et aux opérations du secteur public et à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada. Pour ce faire, il fournit des services de conseils, de vérification et de certification aux gestionnaires du secteur public au Canada et à l'étranger.

Selon des examens portant sur CVC qui ont été entrepris en 2005 et la tendance de l'industrie à séparer les fonctions de conseils et de vérification dans les entreprises œuvrant dans ces deux secteurs d'activité, il a été décidé de restructurer CVC. Le secteur d'activité Services de vérification Canada (SVC) a été créé et le secteur d'activité Services de conseils du gouvernement (SCG) a été intégré à la Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés (DGCISP). SVC et SCG fonctionnent selon le principe de la rémunération des services.

CVC appuie le résultat stratégique en matière de services de qualité de TPSGC par l'entremise d'une activité de programme :

- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.

Les dépenses et les résultats réels pour 2006-2007 relativement à l'activité de programme susmentionnée sont résumés à la fin de la présente section sur CVC.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives liées aux améliorations et aux changements stratégiques, qui ont une incidence sur les résultats de l'activité de programme *Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada,* sont présentées pour SVC et pour SCG.

Services de vérification Canada

La mission de SVC contribue à améliorer la gestion, la responsabilité et les opérations du secteur public en fournissant des services de certification, de vérification et de comptabilité. SVC compte un groupe important de vérificateurs qualifiés qui ont une excellente connaissance du

Faits saillants*

Services de vérification Canada

- A obtenu un taux de satisfaction de la clientèle de 92 % pour les services de vérification fournis aux clients.
- Emploie environ 150 professionnels, dont les deux tiers travaillent dans des bureaux régionaux à l'extérieur de la région de la capitale nationale.
- A entrepris quelque 300 projets dans l'ensemble du Canada.
- A joué un rôle stratégique dans la mise en œuvre de la *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor.

Source : Bases de données de TPSGC, Sondage sur la satisfaction de la clientèle

gouvernement. Les services sont offerts depuis plus de 60 ans.

En 2006-2007, SVC a mené plus de 300 projets dans les domaines suivants :

- vérifications des coûts des contrats;
- vérifications des contributions (paiements de transfert);
- vérifications de la conformité aux règlements;
- vérifications des projets et des programmes;
- vérifications internes;
- vérifications opérationnelles;
- vérifications du rendement et de l'optimisation des ressources;
- vérifications de la conformité;
- vérifications des baux;
- cadres de vérification axés sur les risques.

Cette année, SVC a réalisé les objectifs opérationnels suivants :

- offrir des services de vérification de haute qualité aux clients (92 % des clients qui ont participé au sondage ont dit qu'ils étaient satisfaits), une activité appuyée par des services d'assurance de la qualité fournis par la Direction des méthodes professionnelles qui vient d'être créée;
- développer de nouvelles occasions et relations d'affaires, y compris trois protocoles d'entente pour aider le Bureau du contrôleur général dans ses vérifications de petits ministères et organismes, ses vérifications horizontales plus importantes et ses liens avec d'autres ministères et organismes importants;
- moderniser son lieu de travail en faisant une utilisation optimale des technologies et en favorisant le partage des connaissances entre les employés;
- améliorer les aptitudes et les compétences des employés en assurant une formation professionnelle dans le domaine de la vérification.

Pour que SVC soit officiellement reconnu, ce secteur d'activité avait besoin d'un nouveau mandat, qui a été élaboré et qui est en attente d'approbation. De plus, nous avons établi et maintenu un partenariat stratégique avec le Bureau du contrôleur général pour pouvoir appuyer et améliorer la capacité de vérification interne au gouvernement fédéral.

Durant 2006-2007, SVC a créé la Direction des méthodes professionnelles pour fournir un processus solide d'assurance de la qualité, y compris les inspections professionnelles et les examens par les pairs. Tous les bureaux de SVC ont été soumis à une inspection de leurs pratiques internes pour déterminer les améliorations qui doivent être apportées pour répondre aux normes de l'Institut canadien des comptables agréés. La Direction a élaboré un plan d'action qui est actuellement mis en œuvre.

SVC a également élaboré des plans de ressources humaines et de relève, qui ont été approuvés et qui sont actuellement mis en œuvre. Des concours internes et externes ont été lancés pour doter des postes vacants, mais la pénurie marquée de professionnels de la vérification a empêché de doter ces postes rapidement. Quand il y a eu des pénuries de personnel critiques, SVC a supervisé étroitement le recours restreint à des ressources du secteur privé.

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, SVC a évalué et renouvelé le Programme de perfectionnement professionnel en vérification pour s'assurer que les aptitudes et les connaissances de ses vérificateurs sont à jour. En 2006-2007, le programme a atteint son objectif de cinq jours de formation par équivalent temps plein.

En 2006-2007, SVC a maintenu son réseau régional de prestation de services pour réduire les coûts de déplacement et pour s'assurer que les clients régionaux ont tous les accès requis à ses services. Dans certains cas particuliers, lorsqu'il y avait des pénuries de personnel critiques et des contraintes de temps, SVC a eu recours à des

ressources du secteur privé dont le travail était supervisé.

Services conseils du gouvernement

À titre de groupe interne d'experts-conseils en gestion pour le gouvernement, SCG fournit des solutions et des avis spécialisés dans le but d'améliorer la gestion du secteur public au Canada et à l'étranger. SCG a dernièrement réorganisé ses activités pour se concentrer sur les services de conseils de base qui s'adressent davantage aux gestionnaires des ministères et organismes gouvernementaux.

SCG met à la disposition des gestionnaires du secteur public une vaste gamme de compétences et de connaissances pour leur permettre de donner suite aux priorités et aux défis touchant l'ensemble du gouvernement ou un programme particulier. Les ministères fédéraux font appel aux services de SCG pour obtenir des conseils et trouver des solutions qui leur permettront de réaliser les objectifs de leurs programmes et de s'acquitter de leurs responsabilités. Les services fournis par SCG appuient les opérations gouvernementales dans les domaines suivants :

- gestion financière et gestion des risques;
- analyse quantitative;
- planification stratégique;
- planification intégrée des ressources humaines et des activités;
- initiatives de renouvellement de la fonction publique;
- conseils en matière de sécurité de l'information et planification de la continuité des opérations;
- gestion de l'information;
- soutien aux litiges;
- prestation des services sur le Web (services électroniques);
- élaboration d'analyses de rentabilisation;
- résumés de l'étude d'impact de la réglementation;
- évaluation de programme;
- cadres de mesure du rendement;
- cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats;
- stratégies de développement durable et planification de la gestion de l'environnement;
- services internationaux, en tant qu'agent d'exécution au nom de l'Agence canadienne de développement international.

*Faits saillants**

Services conseils du gouvernement

- Le taux de satisfaction des clients est de 91 %.
- 83 % des clients ont indiqué que le recours à SCG a amélioré la gestion et les opérations dans leurs organisations.
- Plus de 200 projets ont été entrepris pour 55 organisations fédérales.

Source : Bases de données de TPSGC, Système de sondage sur la satisfaction de la clientèle, Système de gestion des affectations.

Dans l'ensemble, en 2006-2007, SCG a atteint ses objectifs opérationnels prévus. Ce secteur d'activité a entrepris plus de 200 projets, représentant une valeur totale de 54 millions de dollars. Environ la moitié de ces projets ont porté sur les priorités du gouvernement dans les domaines suivants :

- santé et salubrité des aliments (35 projets);
- crime et sécurité (35 projets);
- environnement (32 projets).

Les autres projets portaient sur des questions liées à la gestion et aux priorités ministérielles.

SCG a maintenu un niveau élevé de satisfaction des clients, soit un pourcentage global de 91 %, ce qui surpasse son objectif de 85 %. Cependant, l'impact de la réorganisation de SCG se fait toujours sentir, ce qui a créé de l'instabilité au sein du personnel. De plus, la décision d'accélérer la cession des services de gestion de projets/contrats a affecté les résultats financiers de 2006-2007 de SCG.

En réponse à un rapport de 2005 de KPMG qui cernait des lacunes à l'égard des processus

d'approvisionnement et de gestion de projets et de contrats pour la fonction de conseils de CVC, SCG entreprend plusieurs activités pour améliorer les contrôles internes et réorganiser les principales activités liées à la passation des marchés. En 2006-2007, les activités ont été les suivantes :

- terminer l'intégration de l'organisation et ses opérations à la Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés;
- restructurer les services de SCG pour se concentrer sur les principaux secteurs d'activité liés aux conseils en gestion dans lesquels les fonctionnaires excellent et réorganiser les équipes de conseils et leur travail afin de mieux répondre aux nouvelles priorités du gouvernement;
- accélérer le transfert des activités liées à la passation des marchés pour avoir recours à l'expertise du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises, à la Direction générale des approvisionnements de TPSGC. Cette activité faisait partie intégrale de l'initiative visant à accélérer le démantèlement des services liés à la gestion des projets et services auparavant menés par SCG au nom d'autres ministères et organismes fédéraux;
- mener un sondage interne dans le cadre duquel on a recommandé la mise à jour du Code d'éthique et de conduite de SCG et la communication aux employés des renseignements supplémentaires sur les mécanismes de recours;
- continuer d'augmenter la capacité bilingue de SCG puisqu'un plus grand nombre de conseillers ont suivi une formation linguistique à plein temps et insister davantage sur l'embauche de conseillers bilingues qui répondent aux exigences opérationnelles de SCG et des ministères clients.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements en fonction de l'activité de programme : *Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.*

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada (résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédit législatif			
Dépenses brutes	98,7	*98,7*	71,4
Moins : Recettes disponibles	99,2	*99,2*	71,9
Ressources nettes (fournies) utilisées [1]	(0,5)	*(0,5)*	(0,5)
Conseils et Vérification Canada – Équivalents temps plein (ETP)	390	390	285

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

La diminution du volume d'activités est principalement attribuable à une réduction des recettes d'honoraires du personnel qui, elle, découle des difficultés rencontrées dans le processus de dotation, ce qui a donné lieu à 105 postes d'équivalents temps plein de moins que prévu. Conformément à la *Politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes*, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada a reçu 5,4 millions de dollars au titre du crédit pour dépenses de fonctionnement dans le but de combler l'insuffisance. Le montant de 2,1 millions de dollars attribuable aux Services de conseils a été absorbé par les Services d'information du gouvernement et les Services d'intégration des affaires, alors que le déficit de 3,3 millions de dollars enregistré par les Services de vérification a été financé au moyen de réaffectations internes.

Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats attendus	Services de vérification Canada – résultats réels
Fournir, de façon optionnelle et contre rémunération, des services de conseils et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux et, sur demande, à des gouvernements provinciaux, à des gouvernements territoriaux, à des administrations municipales et à des gouvernements autochtones au Canada, ainsi qu'à des gouvernements étrangers et à des organismes internationaux.	Amélioration de la gestion et des opérations du secteur public. Services professionnels et de haute qualité. Prestation rentable de services. Effectif chevronné et durable.	• Taux global de satisfaction des clients : 92 % • Augmentation du nombre de clients : 10 % • Nombre de jours de formation par équivalent temps plein (ETP) : 5 • Investissement de 2,5 millions de dollars dans la formation du personnel et la mise sur pied de la Direction des méthodes professionnelles. **Services conseils du gouvernement – résultats réels** • Rétroaction des clients sur l'amélioration de la gestion et des opérations : 83 % • Taux global de satisfaction : 91 % • Taux d'utilisation du personnel : 73,5 % • Nombre de jours de formation par ETP : 4,9 jours

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction est un intervenant clé de l'infrastructure de prestation de services du gouvernement. Il aide ce dernier à servir les Canadiens et les Canadiennes et à communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix, ainsi qu'en langues autochtones et en langues étrangères, en fournissant des services de traduction, de révision, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, et en normalisant la terminologie au sein de l'administration fédérale.

Il veille en outre à ce qu'une masse critique de langagiers qualifiés – employés et fournisseurs – soit disponible pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement. Il aide ce dernier à respecter ses obligations en matière de langues officielles et à promouvoir les valeurs de dualité linguistique et de multiculturalisme, qui constituent l'identité du Canada. Enfin, le Bureau fournit des services dans plus de 100 langues afin d'appuyer le gouvernement dans ses relations internationales et de lui permettre de communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes qui ont de la difficulté à s'exprimer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Le Bureau de la traduction contribue à l'atteinte de deux résultats stratégiques de TPSGC grâce à trois activités de programme :

Services de qualité
- Traduction et interprétation au Parlement, Services d'interprétation des conférences, Terminologie;
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction;

Saine intendance
- Intendance de la traduction.

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur le Bureau de la traduction.

*Faits saillants**

- Les employés du Bureau de la traduction ont traduit 1,5 million de pages dans 60 points de service.
- Le Bureau de la traduction gère TERMIUM®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.
- Il est le centre d'expertise fédéral en matière de traduction, de révision, d'interprétation et d'infolangagerie.
- Il est l'autorité de normalisation linguistique et terminologique de la fonction publique.
- Il a offert des services de traduction tous les jours 24 heures sur 24.
- Il a permis à quelque 3 700 petites et moyennes entreprises de services linguistiques d'accéder à des marchés gouvernementaux.

** Source : Bases de données ministérielles; Système de commande en direct.*

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC de 2006-2007 :

- Transformation des activités;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

Au cours de l'exercice, le Bureau a continué d'adopter une approche stratégique à valeur ajoutée plutôt qu'un mode de gestion axé sur les transactions. Il a accéléré la mise en place de son nouveau modèle d'affaires en détachant 47 traducteurs chez le client et en en attitrant 243 auprès des clients. Il a aussi amorcé la mise en place d'une mémoire de traduction dans ses points de service, initiative qui, ultimement, améliorera l'efficience du processus de traduction et permettra d'assurer une gestion plus efficace du savoir contenu dans le corpus de textes traduits pour le gouvernement. Il a par ailleurs implanté la facturation

électronique, favorisant par le fait même l'écologisation de ses opérations. Toutes ces mesures ont contribué à la réalisation de l'activité de programme *Intendance de la traduction* et de l'activité de programme *Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.*

Le Bureau a passé en revue ses rôles et responsabilités et préparé un plan d'action qui lui permettra de remplir pleinement son mandat et de faire profiter davantage le gouvernement du Canada de son expertise fonctionnelle. Il a continué d'améliorer la qualité et l'uniformité des communications gouvernementales en affectant davantage de ressources à la révision et à l'assurance de la qualité. Il a amorcé l'élaboration de normes et de pratiques communes pour l'achat de services linguistiques. Il a aussi amorcé des discussions avec la Direction générale des approvisionnements de TPSGC en vue de la création d'un Conseil de biens et services responsable des services en traduction et du développement d'une stratégie de services linguistiques visant l'ensemble du gouvernement du Canada.

Le Bureau a maintenu un taux de satisfaction de 94 % en interprétation et de 84 % en traduction. Il a augmenté sa part de marché à 64 % tout en gardant le cap sur l'objectif de faire réaliser des économies aux clients : le 1er avril 2006, le tarif pour la traduction de documents de nature administrative a été réduit de 17 %.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

En tant que nation bilingue dont la prospérité est étroitement liée au commerce international, le Canada a besoin d'une source de services linguistiques fiables, efficaces et de haute qualité. La sécurité de l'offre est cependant menacée en raison d'un manque de langagiers qualifiés. La pénurie de main-d'œuvre est ressentie non seulement par le gouvernement du Canada, mais aussi par les provinces et territoires. Elle est particulièrement grave en interprétation de même qu'en services en langues étrangères en raison de l'absence de programmes de formation universitaire et du peu de ressources qualifiées.

Le Bureau a aussi produit, en collaboration avec l'Association de l'industrie de la langue, une brochure sur les professions langagières à l'intention des jeunes. Il a fait une promotion active de ces professions auprès des jeunes des niveaux collégial et secondaire dans les provinces dotées d'universités offrant des programmes d'études langagières. Il a augmenté et diversifié sa participation à différents forums de recrutement, et a renforcé sa collaboration avec les collèges et universités. Le Bureau a maintenu son partenariat avec l'Université d'Ottawa, notamment pour la maîtrise en interprétation, dans le cadre de ses programmes de relève.

Certaines mesures ont par ailleurs été prises en partenariat avec d'autres acteurs du milieu pour renforcer l'industrie et assurer la sécurité de l'offre de services linguistiques au gouvernement du Canada et à l'ensemble de la population. Ainsi, les marchés de plus de 200 000 $ ont représenté 57 % de la valeur des contrats de services linguistiques attribués par le Bureau, ce qui contribue à assurer la viabilité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises de services de traduction et d'interprétation. Le Centre de recherches en technologies langagières, issu d'un partenariat entre le Bureau de la traduction, le Conseil national de recherches du Canada et l'Université du Québec en Outaouais, a ouvert ses portes en juin 2006.

Le Bureau a continué d'offrir au Parlement canadien des services de traduction et d'interprétation de qualité tout en faisant face à un accroissement substantiel du volume de travail en raison de l'intensité des activités parlementaires et d'échéanciers de plus en plus serrés. Ces mesures ont été mises en œuvre dans le but de réaliser l'activité de programme *Traduction et interprétation au Parlement, services d'interprétation des conférences, terminologie.*

Il a poursuivi la mise en place de l'infrastructure nécessaire au respect des nouveaux délais de livraison des délibérations des comités de la Chambre des communes et du Sénat. De plus, il a participé à la revue de la production des rapports de comités menée par la Chambre des communes, et a mis au point une solution de sous-titrage des travaux de la Chambre en français, qui sera mise en service à la rentrée parlementaire de l'automne 2007. Le Bureau a également assuré l'interprétation lors de conférences d'envergure ou de visites de chefs d'État étrangers.

En s'acquittant de son mandat de normalisation terminologique et en mettant à la disposition des fonctionnaires des outils leur permettant de travailler en français et en anglais, le Bureau contribue à l'efficacité des communications gouvernementales et au maintien d'une fonction publique exemplaire au chapitre des langues officielles. Pendant l'exercice 2006-2007, il a élaboré un programme visant à promouvoir l'utilisation d'une langue claire et simple, en mettant à la disposition d'un nombre sans cesse croissant de fonctionnaires des ressources comme le *Coin linguistique* et en lançant une nouvelle série d'avis et de recommandations linguistiques. Le Bureau a publié divers lexiques, par exemple le *Vocabulaire de la taille du diamant* établi à la demande des Territoires du Nord-Ouest et des provinces limitrophes. Il a aussi renforcé sa capacité multilingue, notamment par l'embauche de deux terminologues spécialisés en espagnol et en portugais pour appuyer les travaux liés aux activités commerciales de la zone de libre-échange des Amériques et par le lancement de la version portugaise de son didacticiel de terminologie, lequel jouit déjà d'une réputation internationale.

Le Bureau a terminé le développement conceptuel d'un projet de Portail linguistique qui permettrait de faire profiter tous les Canadiens et Canadiennes de ses ressources terminologiques et linguistiques. Il poursuit également ses travaux en vue de la prochaine génération de TERMIUM®, qui permettra aux ministères et organismes clients d'emmagasiner et de mettre à jour leur propre terminologie.

Le Bureau a continué de représenter activement le Canada au sein des grands forums langagiers nationaux et internationaux et des réseaux et comités de normalisation. Au plan national, le Bureau a coordonné les activités du Comité mixte sur la terminologie au Canada, qui a notamment produit le *Répertoire des terminologues au Canada*, et il a collaboré avec l'Université du Québec en Outaouais et l'Office québécois de la langue française à l'organisation du colloque international « Terminologie et approches transdisciplinaires », tenu à Gatineau au printemps 2007. Sur la scène internationale, le Bureau a participé aux réunions de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) à Pékin ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles normes internationales. Il a obtenu l'accord de l'Association européenne de terminologie pour la tenue du IV[e] Sommet mondial de terminologie à Gatineau en octobre 2008, et il a signé cinq nouvelles ententes de collaboration internationales. Il a enfin poursuivi le versement dans TERMIUM® de la terminologie des technologies de l'information de la Commission électrotechnique internationale de l'ISO.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en trois activités de programme : *Traduction et interprétation au Parlement, services d'interprétation des conférences, terminologie, Fonds renouvelable du Bureau de la traduction* et *Intendance de la traduction.*

Traduction et interprétation au Parlement, services d'interprétation des conférences, terminologie (Résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	51,9	*57,1*	58,2
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	51,9	*57,1*	58,2
Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie – Équivalents temps plein (ETP)	-	-	-

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre l'autorité de $57.1M et le réel de $58.2M est dû à l'ajustement technique de $1.1M pour le transfert budgétaire du montant des conventions collectives reçu du CT des dépenses de salaires à du fonctionnement qui n'a pas été modifié au montant de l'autorité.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services de traduction et d'interprétation au Parlement, des services d'interprétation des conférences et des services de terminologie.	Prestation de services offrant le meilleur rapport qualité-prix au Parlement, aux tribunaux et aux autres organisations gouvernementales pour veiller au maintien de la capacité du gouvernement de fonctionner dans les deux langues officielles et dans d'autres langues, s'il y a lieu.	• **Pourcentage des sessions des deux Chambres du Parlement bénéficiant des services :** 100 % • **Pourcentage des clients satisfaits des services :** Selon un sondage formel et indépendant, les taux de satisfaction sont de 84 % pour les services de traduction et de 94 % pour les services d'interprétation.[1] • **Nombre de visites sur le site de terminologie du Bureau de la traduction (TERMIUM®) :** plus de 640 millions d'opérations d'interrogation, dont 66 440 109 recherches.

[1] Les données sont tirées du Sondage sur la satisfaction des clients du secteur public fédéral envers les fournisseurs de services de traduction et d'interprétation, réalisé par TNS/Le Groupe ANTIMA pour le compte du Bureau de la traduction. La firme a sélectionné un échantillon aléatoire non proportionnel stratifié d'employés du gouvernement fédéral ayant eu recours aux services du Bureau depuis le 1er avril 2006. Pour les services de traduction, les données ont été recueillies entre le 5 et le 27 septembre 2006 auprès de 832 répondants. Le taux de réponse a atteint 45 % et la marge d'erreur (plus élevée dans le cas des sous-échantillons) est de +/- 3,4 %, 19 fois sur 20. Pour les services d'interprétation de conférences, les données ont été recueillies auprès de 100 répondants entre le 5 et le 15 septembre 2006. Le taux de réponse a atteint 31 % et la marge d'erreur (plus élevée dans le cas des sous-échantillons) est de 9 %, 19 fois sur 20. Dans les deux cas, une pondération a *posteriori* a permis de corriger les résultats afin qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la population visée.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (Résultat stratégique : Services de qualité)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007 [1]	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	205,9	*211,9*	211,7
Moins : Recettes disponibles	205,9	*205,9*	207,1
Ressources nettes (fournies) utilisées [2]	-	*6,0*	4,6
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – Équivalents temps plein (ETP)	1 684	*1 584*	1 580

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'augmentation nette de 1,2 million de dollars des recettes disponibles est principalement attribuable au montant de 6,0 millions de dollars reçu du Conseil du Trésor afin de contrebalancer la hausse de la masse salariale aux termes de la nouvelle convention collective, moins une diminution de 17 % du prix des textes de nature générale. L'augmentation des dépenses brutes, quant à elle, est surtout due au nombre plus élevé que prévu de contrats de traduction impartis et au montant de 6,0 millions de dollars que le Conseil du Trésor a prélevé de ses surplus accumulés pour les affecter aux investissements stratégiques.

Note 1 : Grâce au Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, ce dernier fournit des services au Parlement et recouvre les recettes depuis son propre crédit de fonctionnement. Par conséquent, les dépenses brutes et les recettes disponibles du Fonds comprennent les dépenses nettes inscrites sous les activités de programme Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences, Terminologie et Intendance de la traduction.

Note 2 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services de traduction et d'infolangagerie et d'autres services linguistiques à l'intention de la magistrature et des ministères et organismes fédéraux selon le principe du recouvrement des coûts. Sur demande, fournir des services de traduction et d'infolangagerie et d'autres services linguistiques à l'intention des autres gouvernements au Canada et des organismes internationaux selon le principe du recouvrement des coûts.	Organisation financièrement viable qui fournit des services offrant le meilleur rapport qualité-prix aux tribunaux et à d'autres organisations pour maintenir la capacité du gouvernement de fonctionner dans les deux langues officielles et dans d'autres langues, s'il y a lieu.	• **Pourcentage des objectifs atteints en matière de revenus :** 94 % • **Pourcentage des clients satisfaits des services :** Selon un sondage formel et indépendant, les taux de satisfaction sont de 84 % pour les services de traduction et de 94 % pour les services d'interprétation. [1]

[1] Les données sont tirées du Sondage sur la satisfaction des clients du secteur public fédéral envers les fournisseurs de services de traduction et d'interprétation, réalisé par TNS/Le Groupe ANTIMA pour le compte du Bureau de la traduction. La firme a sélectionné un échantillon aléatoire non proportionnel stratifié d'employés du gouvernement fédéral ayant eu recours aux services du Bureau depuis le 1er avril 2006. Pour les services de traduction, les données ont été recueillies entre le 5 et le 27 septembre 2006 auprès de 832 répondants. Le taux de réponse a atteint 45 % et la marge d'erreur (plus élevée dans le cas des sous-échantillons) est de +/- 3,4 %, 19 fois sur 20. Pour les services d'interprétation de conférences, les données ont été recueillies auprès de 100 répondants entre le 5 et le 15 septembre 2006. Le taux de réponse a atteint 31 % et la marge d'erreur (plus élevée dans le cas des sous-échantillons) est de 9 %, 19 fois sur 20. Dans les deux cas, une pondération a posteriori a permis de corriger les résultats afin qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la population visée.

Intendance de la traduction (Résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédits de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	2,5	2,4	2,4
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	2,5	2,4	2,4
Intendance de la traduction – Équivalents temps plein (ETP)	-	-	-

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Exécuter des activités liées à la gestion de programmes, à l'établissement de stratégies, à la gouvernance, au contrôle et au soutien. Comprend également des activités nécessaires pour : • assurer la sécurité de l'offre de services linguistiques au Parlement, aux tribunaux et au gouvernement fédéral; • favoriser le développement et la croissance de l'industrie de la langue au Canada; • assurer le développement et la diffusion des normes liées à la traduction, à la terminologie et à l'infolangagerie au Canada; • assumer le rôle d'expert fonctionnel dans les domaines de la traduction, de la terminologie, de l'interprétation, de la linguistique et de l'infolangagerie pour les autres ministères et organismes.	Capacité de gérer et d'exercer efficacement les fonctions de traduction et de terminologie et d'assurer la représentation et le leadership du Canada aux niveaux national et international.	• **Nombre d'activités de sensibilisation qui améliorent le rôle de chef de file dans l'industrie et auprès des associations professionnelles et des universités :** Participation à une cinquantaine d'activités de sensibilisation, notamment en matière de normalisation terminologique et de promotion de l'expertise du Bureau dans le domaine de l'interprétation • **Nombre d'étudiants inscrits dans les programmes de formation et de perfectionnement (partenariat avec les universités, COOP, Programme fédéral d'expérience de travail étudiant) :** 123 participants aux programmes de stages du Bureau (partenariat avec les universités et COOP); 53 participants au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant • **Nombre de comités d'uniformisation de la terminologie aux niveaux national et fédéral et de forums internationaux auxquels le Bureau participe :** 19

ÉCOLOGISATION DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a été créé à TPSGC, en 2005, afin que le gouvernement puisse devenir un modèle de l'excellence environnementale dans ses opérations. Le BEOG travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, en particulier avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada, en vue d'assurer un leadership, de donner un encadrement et de fournir des services liés à l'écologisation des opérations gouvernementales et du développement durable à l'échelle du gouvernement.

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales appuie deux résultats stratégiques de TPSGC dans le cadre de deux activités de programme :

Services de qualité

- **Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales;**

Saine intendance

- **Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales.**

Les dépenses et les résultats réels de 2006-2007 associés aux activités de programme susmentionnées sont résumés à la fin de la présente section sur le BEOG.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives liées au changement stratégique et à l'amélioration qui ont des répercussions sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC, comme suit :

- **Transformation des activités;**

*Faits saillants**

- Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales a travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et Environnement Canada à améliorer le Cadre de gestion du rendement (CGR) concernant l'EOG.
- Il a contribué à mettre en œuvre, dans tout le gouvernement, la *Politique d'achats écologiques* en élaborant de la formation et des outils avec des collègues. La formation sur l'approvisionnement écologique est maintenant donnée par l'École de la fonction publique du Canada et, en ligne, par *Campus Direct*.
- Le BEOG a joué un rôle principal dans la coordination des activités de six groupes directeurs interministériels et du Sous-comité fédéral-provincial-territorial sur le développement durable.
- Il a fourni une gamme de services environnementaux aux ministères et organismes gouvernementaux, dont TPSGC.
- Il a préparé la Stratégie de développement durable de TPSGC, suit de près le rendement à cet égard et rédige le rapport annuel sur le rendement du Ministère en matière de développement durable.

** Sources : Bases de données de TPSGC*

- **Exécution de projets d'importance nationale;**
- **Soutien du programme stratégique du gouvernement.**

Transformation des activités

Le BEOG a adopté une approche stratégique pour écologiser les opérations gouvernementales afin de faire en sorte que l'écologisation devienne automatiquement une partie intégrale de la transformation des opérations de tout le gouvernement, et que les résultats visés soient durables et d'une portée considérable. En 2006-2007, le BEOG a respecté ses engagements envers l'écologisation des opérations gouvernementales et son activité de programme *Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales*, à savoir :

- assurer un leadership pangouvernemental et être le centre d'expertise en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales;
- fournir une gamme de services environnementaux de qualité et à prix abordables à TPSGC et à d'autres ministères et organismes;
- diriger le Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés et travailler avec d'autres ministères et organismes faisant partie de ce groupe;
- coordonner l'élaboration de la quatrième Stratégie de développement durable du Ministère et mener des consultations à cet égard, suivre de près le rendement du Ministère en matière de développement durable et en faire rapport;
- répondre de façon opportune aux pétitions et aux vérifications touchant l'environnement.

Exécution de projets d'importance nationale

Gestion et assainissement de sites contaminés

Le Plan d'action pour les lieux contaminés fédéraux (PALCF) du gouvernement du Canada comprend des engagements de 3,5 milliards de dollars pendant les 15 prochaines années en vue d'assainir les sites contaminés fédéraux et de 500 millions de dollars qui seront affectés aux sites à responsabilité partagée. Ces fonds servent à la réalisation de 188 projets découlant du PALCF, soit plus de 600 sites. TPSGC assure la garde de 209 sites contaminés connus. Le Ministère, et particulièrement le BEOG, fournit des services environnementaux optionnels à d'autres ministères et il offre un soutien spécialisé au secrétariat du PALCF.

Afin que les ministères gardiens mènent à bien les projets d'assainissement, TPSGC a élaboré des outils et des meilleures pratiques en gestion de projet. Le Ministère rassemble et diffuse les données sur les technologies novatrices utilisées par l'intermédiaire du programme du PALCF et il travaille de concert avec l'industrie de l'environnement pour qu'elle soit au courant des demandes futures découlant du programme du PALCF et pour qu'elle puisse bâtir une capacité suffisante en vue de répondre à ces demandes.

Le Projet d'assainissement des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney est un des projets d'assainissement les plus en vue du gouvernement du Canada. TPSGC dirige la participation fédérale dans ce projet à titre de gestionnaire de l'entente fédérale-provinciale sur le partage des coûts et en tant qu'autorité responsable du gouvernement fédéral assurant la liaison avec les Premières nations, l'entrepreneur et les autorités provinciales.

En juillet 2006, les ministres de l'environnement des gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont reçu le rapport de la commission d'examen indépendante chargée de faire une évaluation environnementale du Projet d'assainissement. En janvier 2007, les gouvernements ont diffusé conjointement leur réponse officielle. Leur appui visant à aller de l'avant avec tous les travaux d'assainissement a conclu de belle façon une collaboration fructueuse, et les travaux de construction préliminaires ont maintenant débuté.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur l'assainissement des étangs bitumineux de Sydney en consultant la section III du tableau 20 ou notre site Web : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html.

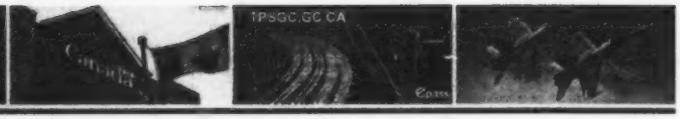

Soutien du programme stratégique du gouvernement

Consommation des ressources et émissions de polluants atmosphériques

La stratégie de TPSGC visant à réduire la consommation d'énergie et les polluants atmosphériques connexes, dont les émissions de gaz à effet de serre, est axée sur deux grands créneaux : les bâtiments durables et le parc de véhicules. Ces deux éléments font partie intégrante de l'activité de programme *Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales.*

Bâtiments durables : TPSGC et l'ensemble du gouvernement ont adopté des outils d'évaluation élaborés par l'industrie. Grâce à ces outils, tous les locaux à bureaux fédéraux, qu'ils appartiennent à l'État ou qu'ils soient loués par ce dernier, sont conformes aux normes élevées en matière de performance environnementale, particulièrement en ce qui concerne la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'autres polluants atmosphériques.

En 2006-2007, TPSGC a continué de jeter les bases de l'écologisation du portefeuille immobilier du gouvernement. Nous avons offert un encadrement pour les immeubles de bureaux appartenant à l'État concernant l'application de l'outil d'évaluation environnementale *Visez vert Plus* de la BOMA (Building Owners and Managers Association). Cet outil d'évaluation cerne les options les plus économiques en vue d'améliorer la gestion, le fonctionnement et la performance environnementale des immeubles existants.

En ce qui concerne les nouveaux projets de construction dans tout le gouvernement, le BEOG a donné des conseils aux ministères et assuré leur encadrement concernant l'application du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED® – Canada), cote « Or ».

En 2006-2007, le Ministère a aussi pris un engagement relativement à l'important portefeuille de locaux à bureaux loués du gouvernement. Au moment de la révision des baux, TPSGC exigera que les propriétaires du secteur privé qui possèdent des immeubles de plus de 10 000 mètres carrés effectuent l'évaluation de ces immeubles selon le programme *Visez vert Plus* (ou l'équivalent) de la BOMA et fassent part des résultats à TPSGC avant de conclure des arrangements. Ainsi, TPSGC disposera d'outils pour prendre des décisions plus respectueuses de l'environnement en matière de baux.

Les normes adoptées par le gouvernement et TPSGC aident à façonner la *Politique sur les bâtiments durables* que le BEOG élabore actuellement et qui sera mise en oeuvre d'ici 2010. Cette politique intégrera davantage les facteurs environnementaux dans les processus et contrats normalisés liés à la planification des immeubles.

La stratégie adoptée par TPSGC vise à améliorer la performance environnementale de son propre répertoire immobilier. En faisant cela, le Ministère pose les fondements pour que d'autres ministères gardiens et ordres de gouvernement fassent de même, et il aide à influencer le marché dans lequel nous faisons des affaires. TPSGC a déjà aidé le Manitoba et le Québec à adopter le programme *Visez Vert* de la BOMA dans leurs immeubles grâce au rôle de premier plan qu'il joue en ce qui concerne les bâtiments durables.

Parcs de véhicules : TPSGC travaille de concert avec les ministères et organismes en vue d'élaborer des directives pour les parcs de véhicules, d'encourager l'examen continu des parcs et d'aider à intégrer les facteurs environnementaux dans les processus fédéraux visant l'achat de véhicules.

Les directives concernant les parcs de véhicules ont été adoptées par 22 des 28 ministères qui ont déposé leurs stratégies de développement durable en décembre 2006. Les initiatives proposées

comprennent ce qui suit : accroître l'utilisation du mélange éthanol-essence; acheter plus de véhicules hybrides et plus de véhicules fonctionnant avec du carburant de remplacement; effectuer des examens périodiques des parcs de véhicules; encourager les cours de conduite préventive et utiliser les systèmes de gestion des parcs de véhicules pour analyser le comportement au volant des conducteurs.

En ce qui concerne son propre parc de véhicules, TPSGC a fait la promotion de l'utilisation des carburants renouvelables. De plus, ces dix dernières années, le Ministère a réduit son parc de véhicules, qui est passé de 438 à 254, dont 41 sont hybrides et 89 fonctionnent avec des carburants de remplacement (surtout le carburant à base d'alcool, E85).

Achats écologiques

En 2006-2007, le BEOG a aidé à la mise en oeuvre de la *Politique d'achats écologiques* à l'échelle du gouvernement en élaborant des cours et des outils sur les achats écologiques, en collaboration avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada. L'École de la fonction publique du Canada et *Campusdirect*, site en ligne de l'École, dispensent des cours sur les achats écologiques.

Le BEOG a tenu des ateliers interministériels sur la mise en œuvre de la *Politique d'achats écologiques* dans tout le pays. En 2006-2007, il a élaboré un document d'orientation et plusieurs autres outils afin que les ministères et organismes puissent fixer leurs propres objectifs en matière d'achats écologiques et intégrer les facteurs environnementaux dans la prise de décision quotidienne en matière d'approvisionnement.

En 2006-2007, le BEOG a commencé l'élaboration d'une approche stratégique pangouvernementale visant à gérer les déchets électroniques découlant des opérations gouvernementales en coordonnant les propositions des intervenants sur cette question. L'élaboration de cette approche se poursuivra en 2007-2008.

Leadership et centre d'expertise pour l'écologisation des opérations gouvernementales

Plus de 75 % des stratégies de développement durable déposées par les ministères et organismes en décembre 2006 intégraient les recommandations découlant des objectifs fondamentaux définis dans le document *Écologisation des opérations gouvernementales : Un document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007à 2009)*. Ces résultats démontrent le succès du BEOG pour ce qui est de concentrer les efforts des ministères sur les priorités environnementales à l'échelle du gouvernement : bâtiments durables, parcs de véhicules et achats écologiques.

En 2006-2007, le BEOG a permis l'intégration du document d'orientation dans les directives générales d'Environnement Canada concernant les stratégies de développement durable. Le BEOG a aussi travaillé de concert avec des groupes directeurs interministériels en vue de fournir une orientation et un appui aux stratégies et aux outils communs, y compris l'amélioration d'un cadre de mesure du rendement qui faciliterait l'établissement de rapports pangouvernementaux sur l'écologisation des opérations gouvernementales. Bien qu'ils aient fait l'objet d'un consensus interministériel, les indicateurs de rendement n'ont pas été adoptés à grande échelle, en raison notamment d'un manque de cohérence dans les données.

Stratégie de développement durable de TPSGC

En 2006-2007, le BEOG a aidé le Ministère à élaborer sa Stratégie de développement durable. Un élément clé dont il a tenu compte était la façon dont les propres objectifs et engagements de

TPSGC pourraient aider et influencer l'écologisation des opérations dans d'autres ministères et organismes.

Partenariats

En 2006-2007, le BEOG a continué de renforcer les partenariats interministériels et intergouvernementaux en vue de promouvoir la collaboration concernant les meilleures pratiques et les outils pour la gestion de l'environnement et leur diffusion. Le BEOG a joué un rôle de premier plan dans la coordination des activités et des travaux de six groupes directeurs interministériels pour l'écologisation des opérations gouvernementales et du Sous-comité fédéral-provincial-territorial sur le développement durable.

Harmonisation des ressources

En 2006-2007, le BEOG a commandé un examen opérationnel de ses services environnementaux en vue de regrouper et de renforcer les ressources humaines et financières pour améliorer la prestation des services. L'examen a recommandé l'adoption d'un modèle organisationnel renforcé et a conclu que l'appui des exigences du Ministère en matière de diligence raisonnable et le traitement des questions liées à la prestation des services étaient des occasions clés d'amélioration. Ce sont là des éléments importants de notre apport à l'activité de programme *Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales.*

Observation des règlements sur l'environnement et soutien aux stratégies de développement durable

Le BEOG a fourni une aide à TPSGC et à d'autres ministères pendant toute l'année, à l'échelle nationale.

Dans le Secteur de la capitale nationale, le BEOG a fourni des services à 28 ministères et organismes, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air intérieur, l'évaluation environnementale, les eaux usées, les déchets dangereux et le recyclage.

Le BEOG a aidé les Biens immobiliers de TPSGC à élaborer des engagements pour la Stratégie de développement durable, à assurer un leadership national et régional concernant divers aspects environnementaux touchant la gestion immobilière, ainsi qu'à mettre à jour et à exécuter un programme de formation renouvelé sur les obligations et responsabilités environnementales pour le personnel opérationnel et de gestion.

Gérance écologique

À l'appui de l'activité de programme *Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales,* le but général du Programme de gérance écologique est de fournir aux employés une occasion de réduire les impacts environnementaux de leurs activités quotidiennes. En 2006-2007, le BEOG a appuyé la gérance écologique en étant le coresponsable du Groupe directeur interministériel de la gérance écologique. Il a travaillé de concert avec les ministères clients à mettre en œuvre une gamme d'activités et de programmes spéciaux pendant la Semaine de l'environnement, comme le vermicompostage dans la Cité parlementaire. Le BEOG a aussi commencé à renforcer et à stimuler le Programme de gérance écologique dans tout le gouvernement. Ce Programme jouera un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre des objectifs nationaux visant à appuyer les priorités en matière d'écologisation des opérations gouvernementales : bâtiments durables, parcs de véhicules et achats écologiques.

Rendement par activité de programme

Les tableaux suivants exposent les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements, réparti en deux activités de programme : *Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales* et *Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales.*

Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (résultat stratégique : Services de qualité)

Les Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales n'ont pas de dépenses pour lesquelles il est nécessaire d'établir un rapport. Bien que cette activité de programme ne soit pas financée, le BEOG continue de vouloir atteindre des résultats réels.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services environnementaux aux ministères et aux organismes fédéraux, conformément aux normes de service établies.	Les ministères et organismes fédéraux reçoivent des services environnementaux de qualité, à prix abordables et de façon opportune.	• **Satisfaction des clients :** Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a travaillé avec les Biens immobiliers en vue d'intégrer son sondage sur la satisfaction de la clientèle dans le sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'échelle du Ministère et dans le processus de surveillance. Cet outil permettra d'évaluer la qualité, le moment propice et le caractère abordable de tous les services fournis par l'organisation. • **Examen opérationnel :** L'examen opérationnel des services environnementaux du BEOG est terminé. On a recommandé un modèle organisationnel renforcé et cerné les possibilités clés et les secteurs visant l'amélioration.

Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (résultat stratégique : Saine intendance)

(en millions de dollars)

Dépenses nettes 2006-2007	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Crédit de fonctionnement et législatifs			
Dépenses brutes	*1,3*	*7,5*	*6,2*
Moins: Recettes disponibles	-	*5,4*	*5,4*
Dépenses nettes	1,3	*2,1*	**0,7**
Intendance du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales - Équivalents temps plein (ETP)	3	*3*	3

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales découle principalement du fait que les retards pour combler les postes de niveau supérieur au sein de l'unité responsable des sites contaminés ont entraîné une désaffectation d'environ 25 % du total des fonds reçus aux termes du Plan d'action relatif aux sites contaminés fédéraux (PASCF) ainsi que de fonds imprévus reçus de la Direction générale des biens immobiliers dans le cadre du processus annuel du protocole d'entente.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Assurer, à l'échelle du gouvernement, un leadership et une expertise en matière d'écologisation des opérations gouvernementales (EOG).	• Encadrement et conseils offerts aux autres ministères et organismes fédéraux dans leurs activités d'écologisation des opérations gouvernementales. • Accroissement de la capacité du gouvernement de réduire l'incidence de ses opérations sur l'environnement et amélioration du rendement général dans les secteurs prioritaires. • Excellence dans l'élaboration et la mise en œuvre de la SDD de TPSGC et dans la gouvernance des cadres de gestion de l'environnement.	• **Encadrement :** Le BEOG a fourni un encadrement pangouvernemental sur l'EOG afin d'aider le gouvernement à concentrer ses efforts sur trois priorités environnementales : bâtiments, véhicules et achats. Cet encadrement a été accepté par plus de 75 % des ministères, et les résultats seront étayés dans les prochaines années dans ces domaines clés. • **Cadres de gestion du rendement :** Le BEOG a travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada (EC) à améliorer le Cadre de gestion du rendement (CGR) concernant l'EOG. Les résultats réels seront déterminés après que EC aura mis la dernière main au CGR et après sa diffusion officielle et sa mise en œuvre.

GESTION MINISTÉRIELLE

Le secteur d'activité Gestion ministérielle fournit un soutien interne à toutes les directions générales et à tous les organismes de service spéciaux de TPSGC par le biais de la Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications, de la Direction générale des ressources humaines, du Bureau de l'agent principal de gestion des risques, de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, de la Direction générale des finances, du Bureau de soutien aux enquêtes et litiges, des Services juridiques et des bureaux dans les régions du Pacifique, de l'Ouest, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique.

Les dépenses et les résultats réels pour 2006-2007 relativement à nos activités de programme sont résumés à la fin de la présente section sur la Gestion ministérielle.

Rendement par priorité de 2006-2007

Les initiatives de changement stratégique et d'amélioration ayant une incidence sur les résultats de nos activités de programme sont présentées par priorité stratégique de TPSGC de 2006-2007 :

- Transformation de nos activités;
- Renforcement de la responsabilisation et de la transparence;
- Soutien du programme stratégique du gouvernement.

Transformation des activités

En février 2007, les fonctions et les responsabilités de la Direction générale de la transformation stratégique, qui était responsable de la planification, de la coordination et de la surveillance du programme de transformation des activités, ont été intégrées à la Direction générale des finances, à la Direction générale des ressources humaines et à diverses directions générales de programme. Cette réorganisation a résulté de l'intégration réussie de la plupart des plans et stratégies de l'initiative *Les prochaines étapes* aux opérations normales des directions générales. Durant le dernier exercice, la Direction générale de la transformation stratégique :

- a fourni un soutien ministériel aux fins du programme de transformation dans les secteurs des approvisionnements, des biens immobiliers et des services d'infotechnologie;
- a assuré la liaison avec les organismes centraux pour assurer un alignement sur le programme de transformation des services à l'échelle du gouvernement;
- a mené des analyses financières, économiques et administratives au sujet des principales transformations proposées et a conseillé la haute direction par l'entremise du Comité de la transformation des activités;
- a appuyé une stratégie nationale coordonnée afin de gérer et de communiquer les changements au sein de TPSGC, particulièrement sur les plans des ressources humaines et de la culture.

Renforcement de la responsabilisation et de la transparence

Bureau de soutien aux enquêtes et litiges

En avril 2006, le Bureau de soutien aux enquêtes et litiges a redirigé ses efforts vers les enquêtes et litiges, marquant ainsi la fin de son travail de soutien aux activités d'enquête postérieures à la Commission Gomery. TPSGC assure une orientation stratégique et des activités de soutien liées au recouvrement des fonds de commandites et aux procès criminels, afin de garantir la parfaite

transparence de la gestion de ces activités. En 2006-2007, le gouvernement a recouvré 1 million de dollars de fonds indûment reçus, pour un recouvrement total de 3,8 millions de dollars au 31 mars 2007.

Éthique et gestion des risques

En 2006–2007, le Bureau de l'agent principal de gestion des risques :

- a aidé à la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée du risque (CGIR) par l'élaboration d'un guide de gestion des risques, mis à jour périodiquement, et un profil de risque de l'organisation dans le Tableau de bord à l'intention des cadres;
- a continué d'élaborer la méthodologie du CGIR et l'a appliquée pour obtenir des données satisfaisantes du point de vue statistique sur les activités d'approvisionnement, en terminant une activité pilote d'évaluation des contrôles et des risques et en commençant deux autres activités;
- a fait progresser le Programme d'éthique, entre autres en précisant ses rôles et ses responsabilités, en mettant sur pied le Comité sur l'éthique et les risques, en assurant la formation de tous les agents dans des postes à risque, en fournissant de l'orientation sur l'éthique et les valeurs à l'intention des nouveaux employés, en présentant 123 séances de formation sur l'éthique (dont 56 dans les régions) et en menant une évaluation complète du cours Introduction à l'éthique pour en améliorer le contenu;
- a mis en œuvre un programme de surveillance de l'équité en retenant les services de 12 surveillants de l'équité pour évaluer l'équité, l'ouverture et la transparence d'acquisitions choisies;
- a répondu aux demandes de divulgation d'actes fautifs possibles conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*;
- a administré un programme de règlement alternatif des différends et élaboré une ébauche de stratégie de règlement des différends qui inclut les changements apportés à la suite de la création d'un poste d'ombudsman de l'approvisionnement pour le gouvernement du Canada, stratégie qui sera rédigée de façon définitive après la nomination de l'ombudsman de l'approvisionnement;
- a terminé la mise en œuvre du Plan d'intégrité en dix points de TPSGC.

Vérification et évaluation

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation a continué de renforcer les fonctions de vérification interne et d'évaluation et de mettre en œuvre la nouvelle *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor.

En 2006-2007, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation s'est rapprochée de cet objectif en entreprenant un bon nombre d'initiatives, dont les suivantes :

- un nouveau mandat qui s'harmonise à la nouvelle politique du Conseil du Trésor et à ses directives a été approuvé pour le Comité de vérification et d'évaluation. Un représentant du secteur privé est membre du Comité et un deuxième représentant du secteur privé sera recruté en 2007-2008.
- Le Comité de vérification et d'évaluation a approuvé un plan de vérification et d'évaluation pluriannuel axé sur les risques qui intègre une méthode de planification exhaustive, laquelle permet une vérification et une évaluation appropriées.
- La Direction générale a déterminé des jalons et établi un système pour pouvoir les suivre dans le cadre de chaque projet de vérification et d'évaluation.
- La Direction générale a établi une fonction de contrôle de la qualité pour s'assurer que la qualité de tous les rapports de vérification interne respectent les normes professionnelles.
- La Direction générale a commencé à élaborer une nouvelle approche de surveillance et de

suivi à l'égard de la mise en œuvre des plans d'action de la gestion. Cette nouvelle approche améliorera la fiabilité des renseignements fournis au Comité.

- Pour renforcer les capacités, la Direction générale a mis en œuvre un plan de stabilisation des ressources humaines et est en train d'élaborer une stratégie de recrutement et de maintien des effectifs qui comporte la création d'un programme de perfectionnement professionnel des vérificateurs internes.

Communications

En 2006-2007, TPSGC a produit divers documents destinés à la population canadienne, aux membres du Parlement et à d'autres ministères pour les sensibiliser davantage à ses programmes et services. Nous avons réalisé plus de 85 % des activités de communication prévues à l'appui du projet de transformation des activités dans le cadre de l'initiative *Les prochaines étapes* et nous avons étendu le Programme de rayonnement pour pouvoir mieux communiquer avec les fournisseurs et les associations.

Accès à l'information

Le programme d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels applique la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* au sein de TPSGC. Sous réserve de certaines conditions déterminées et limitées, ces lois confèrent à la population canadienne et aux personnes présentes au Canada le droit général d'accès à l'information consignée sous toute forme et détenue par la plupart des institutions fédérales. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* traite des renseignements personnels et la *Loi sur l'accès à l'information* traite de tous les autres genres de renseignements. En 2006-2007, l'un des objectifs de TPSGC consistait à terminer le traitement de 95 % des demandes d'accès à l'information dans les délais prévus par la loi. En raison des ressources limitées, qui ont entraîné une réduction de la capacité du Ministère d'atteindre son objectif, 81 % des demandes d'accès ont été traitées dans les délais prévus.

Soutien du programme stratégique du gouvernement

En 2006-2007, nous avons amélioré nos pratiques de gestion et la prestation de nos services, tout particulièrement :

- en continuant l'intégration du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) aux processus internes de planification des activités et de responsabilisation (selon l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor publiée en mai 2007, 11 indicateurs du CRG ont été améliorés depuis 2004-2005);
- en utilisant, pour la première fois, le Tableau de bord à l'intention des cadres (une application Web) pour les processus internes de planification des activités et d'établissement de rapports, ce qui a entraîné une approche plus uniforme en ce qui a trait à la planification et à l'établissement de rapports;
- en améliorant la sécurité grâce à l'installation de tourniquets d'accès et de lecteurs de cartes d'ascenseur et grâce à la centralisation de la surveillance des sept systèmes d'alarme des centrales de chauffage et de refroidissement, ce qui a entraîné des économies de coûts importants;
- en terminant le passage à une version Web du système de gestion des documents électroniques;
- en écologisant de manière continue le parc automobile de TPSGC par l'achat de véhicules respectueux de l'environnement, dont la plupart sont des véhicules hybrides gazéo-électriques ou qui consomment un carburant de remplacement.

Santé et sécurité

En 2006-2007, TPSGC :

- a favorisé une intégration et une application transparentes des lois, des règlements, des politiques, des normes et des procédures sur la santé et la sécurité au travail (SST), tant au niveau fédéral que provincial, qui régissent les travailleurs fédéraux et non fédéraux occupant des locaux de TPSGC;
- a élaboré un programme relatif au profil propre à chaque lieu de travail en réponse au *Règlement sur le programme de prévention des risques* (*Code canadien du travail, Partie II, règl. XIX*);
- a accru la visibilité du Programme de gestion des cas et des réclamations pour fournir des services de retour au travail à la suite de blessures et de maladies professionnelles ou non professionnelles;
- a établi et maintenu un réseau national de comités de santé et de sécurité, ce qui a entraîné une réduction de la fréquence et de la gravité des accidents, des blessures et des maladies pour les employés et un rapport « néant » sur les refus de travailler;
- a terminé un plan d'urgence en cas de pandémie de grippe, y compris des ateliers et des séances de sensibilisation sur la préparation à la lutte contre la grippe.

Services financiers

La capacité de gestion financière de TPSGC a été améliorée grâce :

- à la mise en œuvre du Projet de transformation des systèmes financiers, qui avance selon les prévisions en vue de son lancement en 2008;
- à des améliorations à la politique et aux pratiques d'établissement des coûts, y compris la production, pour une deuxième année, du Rapport d'établissement des coûts des activités de TPSGC, qui fournit des renseignements utiles pour la prise de décisions;
- à l'amélioration des outils pour appuyer la gestion des résultats opérationnels, y compris des rapports de gestion des directions générales qui sont établis chaque mois;
- à la conclusion de négociations concernant les accords sur les niveaux de service pour la prestation de services financiers et de services de soutien consultatifs améliorés avec toutes les directions générales;
- au renouvellement des travailleurs œuvrant dans le secteur de la gestion financière par la mise en œuvre du Plan des ressources humaines, l'achèvement d'initiatives de recrutement à l'interne et à l'externe et l'élaboration de profils de compétences ainsi que de stratégies d'apprentissage et de perfectionnement.

Ressources humaines

TPSGC a continué la mise en œuvre du projet de modernisation des ressources humaines à l'appui de notre programme de transformation des activités et du programme opérationnel régulier. Si nous prenons appui sur les résultats obtenus, nous renforcerons de manière continue nos capacités pour pouvoir relever les défis démographiques et répondre aux besoins du programme de transformation des activités. La Direction générale des ressources humaines :

- a contribué à la stabilisation du Ministère grâce à la dotation de sept des dix postes de niveau sous-ministre adjoint (SMA), à 110 nominations EX pour une période indéterminée et à la réduction de 36 % du taux de postes intérimaires à long terme au Ministère;
- a lancé le Programme de perfectionnement des ressources humaines à l'intention des spécialistes en ressources humaines;
- a restructuré les Services de rémunération et a recruté 64 nouveaux conseillers en rémunération, dont 41 ont été affectés au bureau satellite de la rémunération nouvellement mis sur pied à Matane, au Québec;
- a continué à mettre en œuvre le Plan intégré de gestion des ressources humaines de TPSGC en terminant un projet pilote sur la planification de la relève, en analysant les résultats du Sondage

auprès des fonctionnaires fédéraux, en élaborant des stratégies pour aborder les préoccupations des employés et en harmonisant les rapports sur les ressources humaines à la composante « personnes » du Cadre de responsabilisation de gestion;

- a réduit de 85 % l'arriéré de travail qui avait été observé à l'automne 2006 aux services de rémunération en mettant en œuvre un nouveau modèle de prestation des services dans le secteur de la capitale nationale, en mettant sur pied un bureau satellite à Matane, en améliorant le recrutement et la formation des conseillers en rémunération et en embauchant de nouveaux employés;
- a été reconnue pour son soutien accordé au Conseil national des employés fédéraux autochtones, bien qu'il reste encore du travail à accomplir pour fournir des occasions d'avancement aux femmes à des postes supérieurs et pour favoriser le recrutement de membres du groupe désigné des minorités visibles;
- a appuyé un milieu de travail favorable à l'utilisation des deux langues officielles et a dirigé l'application de la *Loi sur les langues officielles*. (Le Bureau du commissaire aux langues officielles a reconnu que TPSGC avait amélioré sa cote de « médiocre » à « moyenne » en 2006-2007. La *Politique sur les langues officielles* et le *Cadre de responsabilisation en matière de langues officielles* de TPSGC ont été adoptés pour appuyer l'utilisation efficace des deux langues officielles);
- a continué à mener des consultations significatives auprès des syndicats et à travailler avec eux;
- a géré efficacement les relations de travail et les conflits;
- a mis l'accent sur l'apprentissage suite à la mise en œuvre de la *Politique sur l'apprentissage continu*;
- a mis l'accent sur l'éthique et la responsabilisation de la gestion dans la foulée de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*.

Rendement par résultat stratégique

Le tableau suivant expose les engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007* ainsi que le rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

Résultat stratégique : Saine intendance

Les dépenses pour la Gestion ministérielle ne sont pas indiquées parce que, pour l'établissement de rapports financiers du Secrétariat du Conseil du Trésor, ces coûts ont été réaffectés à d'autres activités de programme en tant que frais généraux du Ministère.

Activité de programme	Résultats prévus	Résultats réels
Appuyer la transformation de TPSGC pour réaliser le programme du gouvernement. Fixer des priorités stratégiques et développer des outils pour appliquer des pratiques de gestion saines et intégrées. Améliorer la gestion des ressources humaines et maintenir de bonnes relations de travail. Fournir un ensemble de services ministériels. Administrer au moment opportun et de manière efficace les services de rémunération et d'avantages sociaux.	Prestation des programmes de TPSGC au moyen de fonctions ministérielles rentables, fondées sur les principes d'éthique et sur les normes et les niveaux de service convenus, conformément aux valeurs de la fonction publique.	• **Nombre d'employés du secteur d'activité Gestion ministérielle en pourcentage de la population totale** : 16,3 % • **Coût du secteur d'activité Gestion ministérielle en pourcentage des coûts de l'ensemble du Ministère** : 13,5 % • **Pourcentage des éléments du Plan d'intégrité en dix points de TPSGC appliqués avec succès** : Le plan est terminé. • **Pourcentage des projets de vérification interne approuvés qui sont terminés dans les délais prévus et selon les normes internes** : 75 % • **Nombre d'ententes internes sur les niveaux de service entre d'autres directions générales et la Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications et la Direction générale des ressources humaines** : on a continué d'offrir les services ministériels conformément aux ententes sur les niveaux de service aux directions générales et aux clients à l'intérieur du Ministère. À titre d'exemple, le Secteur de la santé, de la protection, de la sécurité, des urgences et de l'administration a conclu 24 ententes sur les niveaux de service avec d'autres directions générales et des organismes ministériels pour assurer des services réguliers d'entretien et de soutien de la suite de gestion de l'information Gestion des documents et des dossiers de l'entreprise, et le Secteur des communications a conclu, avec d'autres directions générales, des ententes sur les niveaux de service qui concernent la prestation de services consultatifs en matière de communications. • **Mise en œuvre de la stratégie du système financier approuvée** : 100 % par rapport à l'échéancier du plan de projet • Plan de gestion des ressources humaines mis en œuvre. • **Processus intégrés de prise de décisions** : accroissement de la capacité de fournir du soutien analytique financier aux secteurs d'activité pour s'assurer que les processus intégrés de prise de décisions ont été réalisés à l'appui des nouvelles priorités énoncées dans l'initiative *Les prochaines étapes* et des activités régulières du Ministère. • **Produits financiers de haute qualité** : approbation de l'ensemble des plans de transition avec chaque direction générale. Rapports de gestion des directions et directions générales : le sixième jour ouvrable du mois. • **Exécution des transactions simplifiée** : procédures et processus financiers uniformisés entièrement mis en œuvre et ententes sur les niveaux de service rendues opérationnelles pour assurer le respect du processus de prestation des services qui a été approuvé. • **Processus d'établissement des coûts intégrés** : approbation de toute la Politique sur la gestion des coûts-élaboration d'un plan de mise en œuvre pour répondre aux recommandations concernant le Ministère. • **Établissement des rapports de gestion des directions générales** : activité terminée; un rapport est présenté le sixième jour ouvrable de chaque mois. • **Nombre de plaintes à l'égard des services de rémunération** : réduction de 85 % de l'arriéré dans le traitement des plaintes d'employés à l'égard des services de rémunération. • **Nombre de cas de promotion et de rémunération provisoire non traités** : réduction de 50 %.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Introduction

La présente section contient de l'information additionnelle sur le rendement opérationnel et financier du Ministère. Les tableaux ont été préparés en respectant les directives du Conseil du Trésor. L'information financière présentée est conforme à ce qui a été publié dans le Budget principal des dépenses, dans les Budgets supplémentaires des dépenses et dans les Comptes publics du Canada.

Organigramme

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

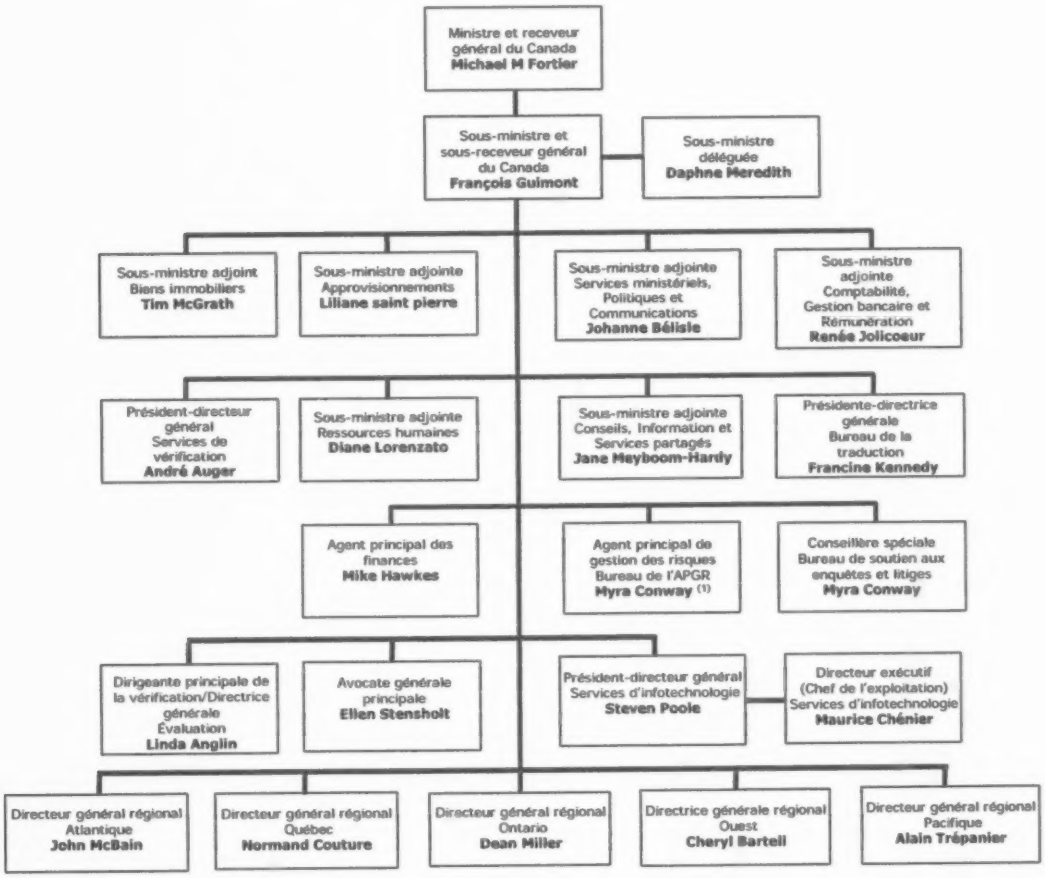

Nota: (1) – Attitrée

Nos dépenses

Tableau 1.1 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)

	2006-2007		
	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Dépenses brutes	3 530,3	*3 710,5*	3 504,9
Moins : Recettes disponibles	605,4	*891,8*	891,8
Dépenses nettes	2 924,9	*2 818,7*	2 613,1
Autorisations relatives aux fonds renouvelables			
Dépenses brutes	1 392,0	*1 398,0*	1 526,3
Moins : Recettes disponibles	1 400,5	*1 400,5*	1 536,1
Ressources nettes (fournies) utilisées	(8,5)	*(2,5)*	(9,7)
TOTAL DU MINISTÈRE[1]	2 916,4	2 816,3	2 603,4
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.			
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	**12 502**	***12 626***	**12 338**

Note 1: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Tableau 1.2 : Aperçu du rendement financier

Le tableau suivant montre les changements importants survenus entre les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles du Ministère pour 2006-2007.

	(en millions de dollars)
DÉPENSES PRÉVUES (Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007)	**2 916,4**
Projet de Voie de communication protégée	94,2
Report du budget de fonctionnement	40,4
Rajustements législatifs (y compris le RASE)	29,4
Coûts liés aux locaux	28,8
Conventions collectives	27,2
Projets de Marché en direct du gouvernement du Canada et de la Transformation du secteur des approvisionnements	27,0
Éventualités du gouvernement - Coûts centralisés	16,6
Prestation universelle pour la garde d'enfants	8,4
Prélèvement sur l'autorisation non utilisée du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction pour allouer les fonds nécessaires à son Programme d'investissement	6,0
Mise sur pied de l'organisation de services partagés de Technologie de l'information	5,2
Projets divers de moins de 5 millions de dollars	2,3
Nouvelles exigences de la Politique sur la vérification interne	0,6
Affectation à but special des Services immobiliers reportée	(15,9)
Financement en capital reporté	(67,5)
Éléments réservés non désignés ni reportés	(302,8)
AUTORITÉS TOTALES	**2 816,3**
Péremption - budget d'affectations à but spécial	
- Services immobiliers	81,5
- Services du receveur général	6,2
Péremption - budget de capital	41,2
Facteur de conversion	40,2
Péremption - budget de fonctionnement	27,1
Affectations bloquées en fin d'année	9,0
Autres rajustements	7,7
DÉPENSES RÉELLES	**2 603,4**

En 2006-2007, TPSGC a réussi à offrir des services de qualité et à réaliser des gains en efficience dans toutes ses activités, en respectant les limites de ses autorisations de dépenser. Le Ministère a maintenu ses activités courantes tout en mettant en œuvre le programme de transformation et en prêtant une attention constante à l'engagement des clients à l'égard des Prochaines étapes.

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans les crédits est attribuable à des délais dans les activités de dotation et la réalisation des projets ainsi qu'au report d'investissement en capital. L'affectation bloquée en fin d'année pour l'initiative des services de voyage partagés et une péremption forcée visant à couvrir le facteur de conversion pour les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts liés aux soins de santé pour l'affectation à but spécial des Services immobiliers sont d'autres facteurs qui contribuent à l'écart de fin d'exercice.

Cinq des six fonds renouvelables ont atteint l'équilibre ou dégagé un excédent en 2006-2007. Le Fonds renouvelable du Bureau de la Traduction est le seul à avoir terminé l'exercice avec un déficit, lequel avait été autorisé au préalable par le Conseil du Trésor. Bien que le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada ait réalisé un excédent, un transfert de fonds du budget de fonctionnement a été nécessaire pour que ce fonds atteigne ses objectifs.

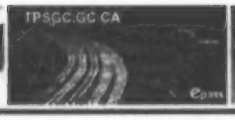

Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)

			2006-2007			
	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs						
Services de qualité						
Dépenses brutes	2 044,5	2 083,5	2 168,8	2 516,3	*2 363,8*	2 200,6
Moins : Recettes disponibles	456,5	436,3	278,4	278,4	*472,3*	*472,3*
	1 588,0	1 647,2	1 890,4	2 237,9	*1 891,5*	1 728,3
Dépenses brutes	786,5	912,3	847,2	847,2	*847,2*	984,8
Moins : Recettes disponibles	786,5	912,3	847,2	847,2	*847,2*	984,8
Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-	-	-
Dépenses brutes	1,9	3,7	4,0	4,0	*4,0*	2,8
Moins : Recettes disponibles	9,3	6,7	12,0	12,0	*12,0*	8,9
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(7,4)	(3,0)	(8,0)	(8,0)	*(8,0)*	(6,1)
Dépenses brutes	174,4	235,4	193,1	195,3	*227,7*	230,0
Moins : Recettes disponibles	40,8	55,2	40,9	40,9	*60,5*	60,5
Services d'approvisionnement	133,6	180,2	152,2	154,4	*167,2*	169,5
Dépenses brutes	78,0	92,6	100,4	100,4	*100,4*	94,3
Moins : Recettes disponibles	82,7	94,0	100,4	100,4	*100,4*	95,2
Fonds renouvelable des Services optionnels	(4,7)	(1,4)	-	-	-	(0,9)
Dépenses brutes	-	-	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable de la Production de défense	-	-	-	-	-	-
Dépenses brutes	444,5	501,1	283,6	283,3	*439,3*	455,1
Moins : Recettes disponibles	177,3	219,0	140,1	140,1	*196,0*	196,0
Services de GI-TI	267,2	282,1	143,5	143,2	*243,3*	259,0
Dépenses brutes	125,8	135,5	135,8	135,8	*135,8*	161,2
Moins : Recettes disponibles	129,7	131,5	135,8	135,8	*135,8*	168,2
Fonds renouvelable des Services de télécommunications	(3,9)	4,0	-	-	-	(6,8)
Dépenses brutes	13,1	11,9	11,4	11,2	*10,0*	10,7
Moins : Recettes disponibles	4,9	4,8	2,4	2,4	*3,4*	3,4
Services du receveur général	8,2	7,1	9,0	8,8	*6,6*	7,3
Dépenses brutes	3,7	4,4	3,6	3,6	*4,6*	4,4
Moins : Recettes disponibles	2,6	2,9	1,8	1,9	*2,6*	2,6
Services de la Rémunération de la fonction publique	1,1	1,5	1,8	1,7	*2,0*	1,9
Dépenses brutes	58,3	64,3	44,1	43,6	*40,9*	40,0
Moins : Recettes disponibles	11,0	14,8	11,2	11,3	*9,2*	9,2
Services d'information du gouvernement	47,3	49,5	32,9	32,3	*31,7*	30,8

Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (suite)

(en millions de dollars)

			2006-2007			
	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Services de qualité (suite)						
Dépenses brutes	33,7	31,3	22,4	22,2	*39,8*	38,3
Moins : Recettes disponibles	10,2	15,4	12,2	12,2	*22,9*	22,9
Services d'intégration des affaires	25,5	15,9	10,2	10,0	*16,9*	15,5
Dépenses brutes	121,2	103,2	98,8	98,7	*98,7*	71,4
Moins : Recettes disponibles	124,6	103,6	99,2	99,2	*99,2*	71,9
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(3,4)	(0,4)	(0,4)	(0,5)	*(0,5)*	(0,5)
Dépenses brutes	48,5	51,4	52,3	51,9	*57,1*	58,2
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie	48,5	51,4	52,3	51,9	*57,1*	58,2
Dépenses brutes	193,1	195,7	205,9	205,9	*211,9*	211,7
Moins : Recettes disponibles	199,7	204,9	205,9	205,9	*205,9*	207,1
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(6,6)	(9,2)	-	-	*6,0*	4,6
Dépenses brutes	-	-	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Services du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	-	-	-	-	-	-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intendance axée						
Dépenses brutes	60,4	58,8	35,5	35,1	*56,9*	53,3
Moins : Recettes disponibles	1,7	1,7	1,4	1,4	*2,0*	2,0
Intendance des biens immobiliers	58,7	57,1	34,1	33,7	*54,9*	51,3
Dépenses brutes	49,7	59,8	48,3	47,7	*91,6*	68,1
Moins : Recettes disponibles	10,0	7,4	8,6	8,6	*3,7*	3,7
Intendance des opérations d'approvisionnement	39,7	52,4	39,7	39,1	*87,9*	64,4
Dépenses brutes	37,9	14,5	13,4	10,4	*15,0*	15,0
Moins : Recettes disponibles	5,0	3,2	0,6	0,6	*0,8*	0,8
Intendance de la GI-TI	32,9	11,3	12,8	9,8	*14,2*	14,2
Dépenses brutes	124,3	130,5	148,6	148,2	*133,8*	146,0
Moins : Recettes disponibles	14,2	14,2	21,3	21,3	*18,0*	18,0
Intendance du receveur général	110,1	116,3	127,3	126,9	*137,8*	128,0
Dépenses brutes	33,3	35,2	31,5	31,3	*41,0*	39,7
Moins : Recettes disponibles	6,9	6,9	3,6	3,6	*7,8*	7,8
Intendance de la paye de la fonction publique	26,4	28,3	27,9	27,7	*33,2*	31,9
Dépenses brutes	61,4	68,1	64,1	64,3	*77,8*	75,9
Moins : Recettes disponibles	44,3	48,9	44,1	44,1	*52,6*	52,6
Intendance des pensions de la fonction publique	17,1	19,2	20,0	20,2	*23,2*	23,3

Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (suite)

(en millions de dollars)

			2006-2007			
	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Intendance mixte (suite)						
Dépenses brutes	6,8	10,2	18,6	18,2	*18,6*	20,3
Moins : Recettes disponibles	0,2	0,2	0,1	0,1	-	-
Intendance de l'information du gouvernement	6,6	10,0	18,5	18,1	*18,6*	20,3
Dépenses brutes	48,9	44,3	43,8	43,9	*40,7*	40,7
Moins : Recettes disponibles	40,2	38,2	38,5	38,5	*34,6*	34,6
Intégration des affaires – Gestion du rendement	8,7	6,1	5,3	5,4	*6,1*	6,1
Dépenses brutes	2,5	2,5	2,4	2,5	*2,4*	2,4
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Intendance de la traduction	2,5	2,5	2,4	2,5	*2,4*	2,4
Dépenses brutes	-	-	1,3	1,3	*7,5*	6,3
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	*5,4*	5,4
Intendance du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	-	-	1,3	1,3	*2,1*	0,7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dépenses brutes	4 554,4	4 850,2	4 579,2	4 922,3	*5 108,5*	5 081,2
Moins : Recettes disponibles	2 158,3	2 322,1	2 005,9	2 005,9	*2 292,3*	2 427,9
TOTAL DU MINISTÈRE[1]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moins : Recettes non disponibles	62,8	67,4	21,5	21,5	*22,8*	63,8
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	*55,6*	*53,5*	*37,9*	*37,9*	*38,5*	*60,2*
COÛT NET POUR LE MINISTÈRE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Tableau 2 : Ressources par service gouvernemental

(en millions de dollars)

	2006-2007		
	Dépenses brutes	Autorisations totales	Dépenses réelles
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs			
Biens immobiliers	2 263,6	*1 938,4*	1 773,5
Approvisionnements	193,5	*255,1*	233,0
Technologie de l'information	153,0	*277,5*	266,4
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	185,3	*204,8*	192,4
Conseils, Information et Services partagés	50,4	*50,3*	51,1
Intégration des affaires	15,4	*23,0*	21,6
Conseils et Vérification Canada	(0,5)	*(0,5)*	(0,5)
Bureau de la traduction	54,4	*65,5*	65,2
Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	1,3	*2,1*	0,7
TOTAL DU MINISTÈRE	2 916,4	2 816,3	2 603,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Tableau 3 : Crédits et éléments législatifs

(en millions de dollars)

		2006-2007			
Crédit ou élément législatif	Description du crédit ou élément législatif	Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses Réelles
1	Dépenses de fonctionnement	2 154,8	2 141,6	*2 365,4*	2 201,3
5	Dépenses en capital	342,6	654,8	*298,0*	256,7
10	Subventions et contributions	3,6	47,7	*45,4*	45,4
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	*0,1*	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80,6	80,6	*107,4*	107,4
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(8,0)	(8,0)	*(8,0)*	(6,1)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	-	-	-	(0,9)
(L)	Fonds renouvelable des Services de télécommunication	-	-	-	(6,8)
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(0,5)	(0,5)	*(0,5)*	(0,5)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	-	-	*6,0*	4,6
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense	-	-	-	-
(L)	Paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	-	-	*(0,3)*	(0,3)
(L)	Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	-	-	*1,9*	1,9
(L)	Dépenses des produits de la vente des biens excédentaires de l'État	-	-	*1,0*	0,6
TOTAL DU MINISTÈRE		2 673,3	2 916,4	2 816,3	2 603,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.
(L) = Législatif

Note 1: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Note 2 : Le total des dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère de 2006-2007 et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

Note 3 : Les autorisations totales comprennent les autorisations prévues dans le budget principal de 2006-2007 plus les budgets supplémentaires, les transferts des crédits du Conseil du Trésor (5 - Éventualités du gouvernement - déficit au chapitre de la rémunération: 10 - Initiatives pangouvernementales: 15 - Rajustements de la rémunération) et autres autorisations.

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables) [1]	52,3
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Ressources humaines et Développement Social Canada	2,6
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	5,3
Total - Services reçus à titre gracieux en 2006 - 2007	60

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Note 1 : Inclut les primes du régime d'assurance des employés et les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour la portion des salaires versée dans l'affectation à but spécial des Biens immobiliers du crédit 1.

Tableau 5 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles au 31 mars		
PROGRAMME	2005	2006	2007
SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Compte du fonds de roulement des biens saisis [1]	(2,8)	(0,2)	2,0
AUTRES			
Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables [2]	16,1	20,8	10,7
Total - Prêts, investissements et avances	13,3	20,6	12,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note: Prendre note que ce tableau financier n'a pas été vérifié.

Note 1 : Le Compte du fonds de roulement des biens saisis a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 millions de dollars.

Note 2 : Les diverses avances à justifier et avances permanentes représentent les sommes recouvrables de tous les ministères et organismes par le receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.

Note 3 : Des renseignements supplémentaires sur les prêts, les investissements et les avances mentionnés ci-dessus sont fournis dans le Volume I des Comptes publics du Canada - Revue et États financiers.

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et non disponibles

(en millions de dollars)

Services gouvernementaux	Recettes réelles 2004-2005	Recettes réelles 2005-2006	2006-2007 Recettes prévues	2006-2007 Autorisations totales	2006-2007 Recettes réelles
Recettes disponibles					
Biens immobiliers					
Locaux et avoirs fédéraux					
Location et concessions	456,5	436,3	278,4	*472,3*	**472,3**
Intendance des biens immobiliers	1,7	1,7	1,4	*2,0*	**2,0**
Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	619,5	742,3	678,3	*678,3*	**831,4**
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	167,0	170,0	168,9	*168,9*	**153,4**
	786,5	912,3	847,2	*847,2*	**984,8**
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					
Ventes des biens immobiliers	9,3	6,7	12,0	*12,0*	**8,9**
Total – Biens immobiliers	1 254,0	1 357,0	1 139,0	*1 333,5*	**1 468,0**
Approvisionnements					
Services d'approvisionnement					
Grands projets de l'État	8,3	12,1	6,6	*13,0*	**16,9**
Approvisionnements	21,8	19,2	14,9	*23,2*	**19,6**
Office des normes générales du Canada	2,3	2,1	1,8	*2,4*	**2,3**
Distribution des biens de l'État[1]	2,4	2,6	-	-	**2,5**
Gestion des biens saisis	6,0	6,5	8,6	*10,7*	**6,7**
Autres	-	12,7	9,0	*11,2*	**12,5**
	40,8	55,2	40,9	*60,5*	**60,5**
Intendance des opérations d'approvisionnement	10,0	7,4	8,6	*3,7*	**3,7**
Fonds renouvelable des services optionnels					
Transports et vaccins	72,6	83,3	90,0	*90,3*	**85,8**
Approvisionnement en communication	3,6	4,5	4,1	*2,9*	**3,1**
Services de soutien partagés localement	6,5	6,2	6,3	*7,2*	**6,3**
	82,7	94,0	100,4	*100,4*	**95,2**
Total – Approvisionnements	133,5	156,6	149,9	*164,6*	**159,4**
Technologie de l'information					
Services de GI-TI	177,3	219,0	140,1	*196,0*	**196,0**
Intendance de la GI-TI	5,0	3,2	0,6	*0,8*	**0,8**
Fonds renouvelable des Services de télécommunication	129,7	131,5	135,8	*135,8*	**168,2**
Total – Technologie de l'information	312,0	353,7	276,5	*332,6*	**365,0**

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et non disponibles (suite)

(en millions de dollars)

Services gouvernementaux	Recettes réelles 1	Recettes réelles	2006-2007 Recettes	2006-2007 Autorisations totales	2006-2007 Recettes réelles
Recettes disponibles (suite)					
Receveur général et Rémunération de la fonction publique					
Services du receveur général	4,9	4,8	2,4	*3,4*	3,4
Intendance du receveur général	14,2	14,2	21,3	*18,0*	18,0
Service de la Rémunération de la fonction publique	2,6	2,9	1,9	*2,6*	2,6
Intendance de la paye de la fonction publique	6,9	6,9	3,6	*7,8*	7,8
Intendance des pensions de la fonction publique	44,3	48,9	44,1	*52,6*	52,6
Total – Receveur général et Rémunération de la fonction publique	72,9	77,7	73,3	*84,4*	84,4
Services d'information du gouvernement					
Services d'information du gouvernement	11,0	14,8	11,3	*9,2*	9,2
Intendance de l'information du gouvernement	0,2	0,2	0,1	-	-
Total – Services d'information du gouvernement	11,2	15,0	11,4	*9,2*	9,2
Intégration des affaires					
Services d'intégration des affaires	10,2	15,4	12,2	*22,9*	22,9
Intégration des affaires – gestion du rendement	40,2	38,2	38,5	*34,6*	34,6
Total – Intégration des affaires	50,4	53,6	50,7	*57,5*	57,5
Conseils et Vérification Canada					
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	124,6	103,6	99,2	*99,2*	71,9
Bureau de la traduction					
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction					
Services de traduction	195,9	200,7	201,4	*201,4*	202,7
Services d'interprétation	2,7	2,9	3,5	*3,5*	3,0
Services de terminologie	1,1	1,3	1,0	*1,0*	1,4
Total – Bureau de la traduction	190,7	204,9	205,9	*205,9*	207,1
Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales					
Intendance du bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	-	-	-	*5,4*	5,4
Total - Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales					
[illegible]					
Recettes non disponibles					
Cales sèches	3,8	5,1	5,0	*5,0*	5,5
Recettes non fiscales diverses :					
Biens saisis [2]	16,5	17,2	-	-	(4,4)
Autres recettes non fiscales	42,5	45,1	16,5	*17,8*	62,7
[illegible]					
TOTAL DU MINISTÈRE	2 221,1	2 389,5	2 027,4	*2 315,1*	2 491,7

Note : Veuillez noter que ce tableau financier n'a pas été vérifié.
Note 1 : Les activités de distribution des biens de l'État ont été transférées au crédit le 1er avril 2004, selon la décision numéro 831793 du Conseil du Trésor.
Note 2 : Le montant de 2006-2007 représente l'écart entre la somme versée aux actionnaires du programme pour l'exercice précédent et les résultats du partage pour l'exercice en cours, à payer à une date ultérieure.

Tableau 7.1 : Fonds renouvelable des services immobiliers

Les états financiers du Fonds renouvelable des services immobiliers figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frsi-rpsrf-f.html

Tableau 7.2 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Les états financiers du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frdi-rpdrf-f.html

Tableau 7.3 : Fonds renouvelable de la production de défense

Les états financiers du Fonds renouvelable de la production de défense figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frpd-dprf-f.html

Tableau 7.4 : Fonds renouvelable des services optionnels

Les états financiers du Fonds renouvelable des services optionnels figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr_2006-2007-frso-osrf-f.html

Tableau 7.5 : Fonds renouvelable des services de télécommunication

Les états financiers du Fonds renouvelable des services de télécommunication figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frstd-tisrf-f.html

Tableau 7.6 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Les états financiers du Fonds de Conseils et Vérification Canada figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frcvc-cacf-f.html

Tableau 7.7 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Les états financiers du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction figurent sur le site Web de TPSGC, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rmr-dpr-2006-2007-frbt-tbrf-f.html

Tableau 8 : Besoins en ressources par direction ou secteur

Les détails des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par direction ou secteur sont fournis dans les tableaux 1 et 2.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - AIPRP

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de $)	Recettes réelles (en milliers de $)	Coût total (en milliers de $)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de $)	Coût total estimatif (en milliers de $)
Frais exigés pour le traitement de demandes d'accès faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI)	Autres produits et services (O)	LAI	1992	11,6 K	11,75 K	2,2 M	La réponse est donnée dans les 30 jours suivant la réception de la demande; ce délai peut être prorogé conformément à l'article 9 de la LAI. Les avis de prorogation sont envoyés dans les 30 jours suivant la réception de la demande.	83,3 %	2007-2008 2008-2009 2009-2010	12,34 K 12,96 K 13,61 K	2,31 M 2,43 M 2,55 M
				Total 11,6 K	Total 11,75 K	Total 2,2 M				Total 38,91 K	Total 7,29 M

B) Date de la dernière modification :
S/O

C) Autres renseignements : Le Ministère a pour pratique de renoncer aux frais lorsque a) le coût total de reproduction pourrait être évalué à moins de 25 $ et b) le délai prévu par la loi a été dépassé de plus de six mois et la demande comprend un nombre considérable de dossiers. En 2006-2007, le Ministère a renoncé aux frais pour 60 % des demandes AIPRP reçues, pour un total de 5 000 $.

Afin de réduire le volume de papier, de même que les frais exigés, les utilisateurs peuvent demander que certains renseignements leur soient transmis par voie électronique, par exemple sur disquette, sur CD-ROM ou par courriel. En 2006-2007, 13 % des réponses aux demandes AIPRP ont été livrées par voie électronique.

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation – Gazette du Canada

Gazette du Canada

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Recettes réelles (en milliers de $)**	**Coût total (en milliers de $)**	**Norme de rendement**	**Résultats**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Coût total estimatif (en milliers de $)**
Frais d'abonnement facturés aux clients externes ou privés pour l'impression et la distribution de la version papier de la *Gazette du Canada*	Réglementaire (R)	Les frais d'abonnement sont établis dans la *Loi sur les textes réglementaires*, sanctionnée en 1971	Les frais d'abonnement ont été revus pour la dernière fois en 1985	150,9	35,9[1]	220,0[2]	Taux de respect de 100 % des délais de publication prévus par la loi pour la *Gazette du Canada* et des délais de publication prévus par la loi pour chaque client Toutes les versions de la *Gazette du Canada* ont un taux d'erreur inférieur à 1 %	100 % : tous les avis ont été publiés selon les délais prévus par la loi. 100 % : les dates de publication ont été respectées pour toutes les versions de la *Gazette du Canada* 100 % : le taux d'erreur s'est établi à 0,053 %, ce qui représente seulement 3 erreurs en 5 567 pages publiées	Abonnements de 2007-2008 Abonnements de 2008-2009 Abonnements de 2009-2010	38,0 38,0 38,0	220,0 220,0 220,0
				Total 150,9	Total 35,9[1]	Total 220,0[2]				Total 114,0	Total 660,0[3]

B) Date de la dernière modification : Le 29 août 2007

C) Autres renseignements :

1. Assujettie à une évaluation juridique ministérielle, la Direction de la Gazette du Canada établit des rapports annuels sur les frais d'abonnement facturés aux clients externes ou du secteur privé, étant donné que la *Loi sur les frais d'utilisation* est inapplicable aux clients internes, c'est-à-dire aux autres ministères ou organismes gouvernementaux. Bien que le *Rapport ministériel sur le rendement* 2005-2006 englobe les frais d'insertion et les frais d'abonnement, l'information sur les frais d'insertion ne figurera plus dans le présent tableau, puisqu'elle relève plutôt du pouvoir de passation des marchés du ministre de TPSGC.
2. Ces chiffres indiquent uniquement les coûts directs liés à la production des documents.
3. Ce chiffre indique uniquement les coûts directs prévus pour la production des documents.

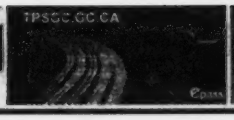

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Droits de permis et d'homologation

Les rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005 et de 2005-2006 faisaient état de droits de permis et d'homologation que l'Office des normes générales du Canada facturait aux clients externes et du secteur privé. Mais ces droits, selon un récent avis juridique, ne sont pas assujettis aux exigences de déclaration de la *Loi sur les frais d'utilisation* et ne sont donc plus compris dans le *Rapport ministériel sur le rendement*. On trouvera des précisions sur les droits de services externes facturés par l'Office des normes générales du Canada à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/cgsb/home/index-f.html.

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation – Ports et havres publics – Cale sèche d'Esquimalt

Ports et havres publics – Cale sèche d'Esquimalt

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Recettes réelles (en milliers de $)**	**Coût total (en milliers de $)**	**Norme de rendement**	**Résultats**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Coût total estimatif (en milliers de $)**
Location	En vertu du *Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt* (DORS/89-332 et DORS/95-462) (L)	Décret	1995	Voir la note 2	140,0	Voir la note 2 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais.	Les représentants de la cale sèche d'Esquimalt rencontrent régulièrement leurs clients locataires pour veiller à ce que le service aux clients soit assuré et à ce que les besoins des clients soient satisfaits.	Durant le dernier exercice, les représentants de la cale sèche d'Esquimalt ont rencontré de manière officielle leurs clients locataires tous les deux mois (six fois par année). De plus, tous les navires importants ont été passés en revue avant leur départ pour s'assurer que les besoins étaient satisfaits.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	Voir la note 2	Voir la note 2 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais
Vidage					145,0						
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute (minimum de 2 500 tonneaux), par jour					1 480,7						
Séjour d'un navire en cale sèche, la tonne métrique de cargaison à bord, par jour					–						
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour a) navire faisant l'objet de travaux					155,8						
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour b) navire ne faisant pas l'objet de travaux					3,1						
Quayage à la jetée sud, le mètre, par jour					122,4						

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics - Cale sèche d'Esquimalt (suite)

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Recettes réelles (en milliers de $)**	**Coût total (en milliers de $)**	**Norme de rendement**	**Résultats**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Coût total estimatif (en milliers de $)**
Entreposage de la cargaison, des matériaux de construction, de matériel ou de machines, la tonne métrique, par jour					4,3						
Droits de terre-plein, la tonne métrique (minimum de 50 tonnes métriques) (imputation unique)					0,1						
Grue, l'heure a) crochet de charge léger					688,4						
Grue, l'heure b) crochet de charge principal d'une capacité de levage d'au plus 50 tonnes métriques					70,4						
Grue, l'heure c) crochet de charge principal d'une capacité de levage de plus de 50 tonnes métriques					21,0						
Grue mobile, l'heure a) grue de 9 tonnes métriques					99,4						
Grue mobile, l'heure b) grue de 20 tonnes métriques					0,8						

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics - Cale sèche d'Esquimalt (suite)

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de $)	Recettes réelles (en milliers de $)	Coût total (en milliers de $)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de $)	Coût total estimatif (en milliers de $)
Chariot élévateur à fourches, l'heure					0,7						
Compresseur d'air, l'heure de distribution					541,6						
Navire-atelier à moteur, l'heure					2,1						
Eau douce, le mètre cube					33,0						
Énergie électrique, le kilowatt-heure					667,0						
Stationnement, par section, par quart de travail					82,6						
Amarrage et relâchement des amarres					5,6						
Projecteurs pour illumination a) normaux (pylône), l'heure					–						
Projecteurs pour illumination b) flottants (4 projecteurs), l'heure					–						
Heures supplémentaires des employés de la cale sèche, par employé, l'heure					260,2						
Service de commissaire, par employé, l'heure					201,1						

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics - Cale sèche d'Esquimalt (suite)

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Recettes réelles (en milliers de $)**	**Coût total (en milliers de $)**	**Norme de rendement**	**Résultats**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Coût total estimatif (en milliers de $)**
Autres frais d'utilisation (voir les éléments tarifaires supplémentaires ci-dessous)	Autres produits et services (O)	Décret	1995	Voir la note 2	617,2	Voir la note 2 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais.	Les représentants de la cale sèche d'Esquimalt rencontrent régulièrement leurs clients locataires pour veiller à ce que le service aux clients soit assuré et à ce que les besoins des clients soient satisfaits.	Durant le dernier exercice, les représentants de la cale sèche d'Esquimalt ont rencontré de manière officielle leurs clients locataires tous les deux mois (six fois par année). De plus, tous les navires importants ont été passés en revue avant leur départ pour s'assurer que les besoins étaient satisfaits.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	Voir la note 2	Voir la note 2 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais
				Total partiel (R) Total partiel (O)	Total partiel (R) 4 925,3 Total partiel (O) 617,2	Total partiel (R) Total partiel (O)			Total partiel Total partiel Total partiel	2007-2008 5 600,0 2008-2009 5 800,0 2009-2010 6 000,0	2007-2008 10 004,7 2008-2009 12 382,7 2009-2010 22 253,0
				Total	Total 5 542,5	Total 9 027,6				Total 17 400,0	Total 44 640,4

B) Date de la dernière modification : Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.

C) Autres renseignements :
Note 1 : La projection des recettes suppose qu'aucune augmentation n'est à l'horizon de planification. Une demande de modification des barèmes est actuellement déposée.
Note 2 : Puisque les recettes ne sont pas prévues ni les coûts calculés en fonction de chaque article faisant l'objet de frais, on fait état uniquement de l'ensemble des frais d'utilisation associés à la cale sèche d'Esquimalt.

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics - Cale sèche d'Esquimalt (suite)

Ports et havres publics – Numéros tarifaires supplémentaires de la cale sèche d'Esquimalt

NUMÉROS TARIFAIRES	PRIX UNITAIRE
Filin de 1 po	240 $ / ch.
Abrasif à 14 grains	0,60 $ / lb
Abrasif à 16 grains	0,60 $ / lb
Abrasif à 18 grains	0,60 $ / lb
Abrasif à 24/25 grains	0,60 $ / lb
Administration	100 $ / hr
Compresseur d'air (secondaire)	25 $ / hr
Compresseur d'air (portatif)	8 $ / hr
Oxyde d'aluminium	0,80 $ / lb
Oxyde d'aluminium de catégorie A	0,80 $ / lb
AVAC	40 $ / hr
Droits d'amarrage à Jenkins Footprint	0 $ / m-j
Droits d'amarrage à la jetée S (embarcation de transport)	2,75 $ / m-j
Droits d'amarrage au quai des remorqueurs	2,50 $ / m-j
Location d'embarcation	55 $ / hr
Cautionnement	10 000 $ / ch.
Oxyde d'aluminium brun (toutes catégories)	0,80 $ / lb
Nettoyage	1 000 $ / ch.
Service d'un commissionnaire (nouveau taux)	317,21 $ / d
Dommages	1 000 $ / ch.
EBE 250V - SP10	1,20 $ / pi^2
EBE 250V - SP5	1,30 $ / pi^2
EBE 250V - SP6	1,10 $ / pi^2
EBE 250V - SP7	1 $ / pi^2
EBE 350 DECK	0,70 $ / pi^2
EBE 350 (Deck) - SP10	0,91 $ / pi^2
EBE 350H - SP10	0,91 $ / pi^2
EBE 350H -SP5	1,58 $ / pi^2
EBE 350H - SP6	0,70 $ / pi^2
EBE 350H - SP7	0,53 $ / pi^2
EBE 350V - SP10	1,75 $ / pi^2
EBE 350V - SP5	2,10 $ / pi^2
EBE 350V - SP6	1,30 $ / pi^2

NUMÉROS TARIFAIRES	PRIX UNITAIRE
EBE 350V – SP7	0,60 $ / pi^2
EBE 500 DECK	1 $ / pi^2
EBE 500H - SP10	1,30 $ / pi^2
EBE 500H -SP5	2,25 $ / pi^2
EBE 500H - SP6	1 $ / pi^2
EBE 500H - SP7	0,75 $ / pi^2
ENVIROBLAST 500VH	150 $ / hr
EBE 500V - SP10	2 $ / pi^2
EBE 500V - SP5	2,25 $ / pi^2
EBE 500V - SP6	1,50 $ / pi^2
EBE 500V - SP7	0,75 $ / pi^2
EBE A-Vac	40 $ / pi^2
Opérateur de BBE	0,15 $ / pi^2
Amende	100 $ / ch.
Cargaison	155,48 $ / ch.
Concession	398 $ / m^2
Divers	7 500 $ / ch.
Pièces diverses	7 500 $ / ch.
Balayeuse de voirie	55 $ / hr
Concession immobilière	2 916,68 $ / ch.
Grenaille d'acier S360	0,60 $ / lb
Grenaille d'acier S390	0,60 $ / lb
Grenaille d'acier S460	0,60 $ / lb
Frais de service	55 $ / hr
Manilles	29,45 $ / ch.
Concession à court terme	3,33 $ / m^2
Entreposage, par surface	3,33 $ / m^2
Entreposage, par poids	1 $ / t/jour
Frais supplémentaires	0,67 $ / pi^2
Cosses	3,28 $ / ch.
Navire en cale sèche flottante de EDC	0 $ / mois
350 VH	2 500 $ / jour

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk

Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk

				2006-2007					Exercices de planification		
Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Recettes réelles (en milliers de $)**	**Coût total (en milliers de $)**	**Norme de rendement**	**Résultats**	**Exercice**	**Recettes prévues (en milliers de $)**	**Coût total estimatif (en milliers de $)**
Voir les éléments tarifaires ci-dessous	Réglementaire (R), aux termes du *Règlement de 1989 sur la cale sèche maritime sur rail de Selkirk* (DORS/89-331)	*Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* (1996, ch. 16)	1989 C.P. 1989-1198	15,0 Voir la note 1	15,0 Voir la note 1	62,4 Voir la note 1 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais	Les frais d'utilisation ont été introduits avant le 31 mars 2004. Aucune norme de rendement n'a encore été établie, puisque les contrats sont conclus sur commande.	Les services de la cale sèche maritime sur rail de Selkirk répondent aux besoins particuliers de chaque utilisateur externe, conformément aux règlements concernant la cale sèche maritime sur rail de Selkirk.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	17,7 17,7 17,7	143,0 50,4 51,3
				Total partiel (R) 15,0	Total partiel (R) 15,0	Total partiel (R) 62,4			Total partiel Total partiel Total partiel	2007-2008 17,7 2008-2009 17,7 2008-2009 17,7	2007-2008 143,0 2008-2009 50,4 2009-2010 51,3
				Total 15,0	Total 15,0	Total 62,4				Total 53,1	Total 244,7

B) Date de la dernière modification : Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.

C) Autres renseignements :
Note 1 : Puisque les recettes ne sont pas prévues ni les coûts calculés en fonction de chaque article faisant l'objet de frais, on fait état uniquement de l'ensemble des frais d'utilisation.

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk (suite)

Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk – Éléments tarifaires

TARIF DES DROITS DE CALE SÈCHE	
INSTALLATIONS ET SERVICES	**DROITS DE CALE SÈCHE ($)**
Droits d'inscription au registre	655
Installation des tins et des ventrières	655
Halage du navire	515
Lancement du navire	515
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute, par jour	1,05
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver	6 000
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver pour deux navires, chacun	3 000
Taux supplémentaire prévu au paragraphe 36(1), jusqu'à concurrence de 1 000 $, le tonneau de jauge brute, par jour	1,80

Tableau 9.1 : Frais d'utilisation - Traduction – Inscription en tant que fournisseurs préqualifiés

Les rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005 et de 2005-2006 faisaient état de droits pour l'inscription en tant que fournisseur préqualifié auprès du Bureau de la traduction. Mais ces droits, selon un récent avis juridique, ne sont pas assujettis aux exigences de déclaration de la Loi sur les frais d'utilisation et ne sont donc plus compris dans le Rapport ministériel sur le rendement.

Tableau 9.2 : Politique sur les normes de service des frais externes

À compter de 2006-2007, le tableau 9.2, Normes de service des frais externes, cesse d'être inclus dans la version imprimée du RMR. On en trouvera une version électronique au :
http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr-2006-2007/fu-exf-f.html

Tableau 10 : Progrès accomplis au regard du plan réglementaire ministériel

TPSGC n'a entrepris aucune initiative réglementaire d'importance en 2006-2007.

Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)

Projet	Coût estimatif total actuel	Données réelles 2004-2005	Données réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Autorisations totales (au 31 mars 2007	Données réelles 2006-2007
BIEN IMMOBILIERS						
Projets portant sur des locaux						
Nouvelle-Écosse						
Halifax - Nouvel immeuble du gouvernement du Canada, Institut océanographique de Bedford - construction (APP) [2]	2,8	0,4	0,0	0,5	4,0	0,3
Halifax - Nouvel immeuble du gouvernement du Canada pour la GRC - construction (APP) [1]	57,6	1,0	2,3	2,7	8,5	1,0
Île-du-Prince-Édouard						
Charlottetown - Immeuble du gouvernement du Canada proposé - construction (ADP)	50,2	2,7	13,8	20,5	50,3	19,4
Québec						
Montréal - 740, rue Bel-Air - construction (ADP)	54,7	17,4	25,0	2,1	60,3	2,0
Région de la capitale nationale (Québec)						
Gatineau - Garage Laurier-Taché - rénovation (ADP) [6]	61,5	12,0	13,4	12,9	61,5	11,6
Région de la capitale nationale (Ontario)						
Ottawa - Édifice de la magistrature fédérale - nouvelle construction (APP) [1]	157,7	3,3	0,1	0,2	16,0	0,0
Ottawa - Immeuble Skyline - rénovation et occupation fédérale [3]	105,8	4,3	7,4	20,0	105,8	9,3
Ottawa - Centrale de chauffage et de refroidissement - remplacement du tunnel Est (APP)	31,1	0,2	0,0	0,5	1,8	0,2
Cité parlementaire						
Ottawa et Gatineau (Qué) - Bibliothèque du Parlement - conservation, réfection et modernisation (ADP)	127,9	25,2	17,5	12,4	127,9	7,4
Ottawa - Édifice de l'Ouest - rénovation (APP) [3]	769,2	4,4	15,3	35,0	177,7	13,5
Ottawa - Infrastructure du site - nouvelle construction (APP) [3]	82,5	0,3	0,1	0,0	4,6	0,0
Ottawa - Édifice Wellington - rénovation (APP) [3]	150,1	0,5	0,7	0,5	7,4	1,0
Ottawa - Édifice de la rue Bank - nouvelle construction (APP) [1, 2 & 3]	18,9	0,1	0,1	0,0	18,9	0,0
Saskatchewan						
Regina - Immeuble du gouvernement du Canada – nouvelle construction (APP)	47,8	5,8	20,0	13,4	47,8	4,7
Colombie-Britannique						
Surrey - Quartier général - Division E de la GRC - achat du terrain et construction par l'État (APP) [1]	204,0	6,6	2,5	0,7	13,7	0,8
Projets portant sur des locaux autres que des locaux à bureaux [5]						
Cité parlementaire						
Ottawa - Musée du portrait du Canada - rénovation (APP) [2,5]	32,3	0,9	2,7	13,2	32,3	0,8
Projets portant sur la location de locaux						
Région de la capitale nationale (Ontario)						
Ottawa - 269, avenue Laurier Ouest (APL)	29,1	0,5	5,1	22,9	112,8	24,0
Ottawa - 131, rue Queen (APL) [3]	166,3	0,5	4,3	32,4	166,3	39,2
Ottawa - 181, rue Queen (APL) [3]	59,9	8,4	6,4	6,7	59,9	6,3
Ontario						
Toronto - 180, rue Queen Ouest (APL)	239,0	0,8	9,3	17,8	0,8	12,8
Toronto - 277, rue Front Est - bail (APL)	75,5	0,1	0,3	0,7	0,8	0,2

Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projets (suite)

(en millions de dollars)

Projet	Cout estimatif total actuel	Données réelles 2004-2005	Données réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Autorisations totales (au 31 mars 2007	Données réelles 2006-2007
Projets portant sur des ouvrages techniques						
Terre-Neuve-et-Labrador						
Argentia - Assainissement de l'environnement (ADP)	93,5	3,9	6,0	**7,0**	93,5	4,8
Secteur de la capitale nationale (Québec)						
Laniel - Barrage Laniel - reconstruction (ADP)	21,7	0,7	2,9	**12,6**	21,9	6,7
Secteur de la capitale nationale (Ontario)						
Ottawa et Gatineau - Pont Alexandra - rénovation et remplacement du tablier (APP) [1]	18,6	0,4	0,5	**0,6**	2,1	0,3
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION						
Services partagés TI						
Validation de principe – SSTI	15,4	N/A	N/A	**5,6**	5,2	4,9
RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE						
Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions	115,1[7]	3,6	5,6	**7,9**[8]	18,4[8]	7,8
GESTION MINISTÉRIELLE - FINANCE						
Projet de transformation des systèmes financiers[9]	62.6	N/A	N/A	**16.7**	13.7	10.9

1 : Le coût estimatif total actuel a été réduit en fonction du montant approuvé dans l'approbation préliminaire de projet (APP).

2 : Le projet est actuellement reporté.

3 : De l'information additionnelle est disponible dans le Rapport d'étape sur les grands projets de l'État (Tableau 12).

4 : Clôture du projet – transféré à Bibliothèque et Archives Canada.

5 : Transféré de la Secteur de la capitale nationale à la Cité parlementaire.

6 : Le coût estimatif total actuel a été réduit en fonction du montant figurant dans l'approbation définitive du projet (ADP).

7 : Ce chiffre reflète le montant approuvé par le Conseil du Trésor (CT) au cours de l'APP, qui était toujours en vigueur au 31 mars 2007. Il faut remarquer qu'après la fin de l'exercice 2006-2007, le 13 juin 2007, le projet a reçu une ADP, donnant lieu à une révision du coût estimatif total à 203,1 $.

8 : Ces chiffres représentent les autorisations pour l'étape de la définition du projet, chiffres qui ont été révisés et approuvés la dernière fois par le CT le 29 mars 2007.

9 : Décision du CT d'autoriser (approbation définitive de projet) 59.6 millions, ce qui exclut les coûts préalables au développement qui s'élèvent à 3 millions de dollars.

Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

a. Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire

La Vision et plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire a été approuvée à l'origine en 2001. En mai 2005, le Cabinet a donné instruction au ministre de TPSGC de présenter au plus tard en décembre 2006 des options de réorganisation de la VPLT, avec les frais connexes. TPSGC a créé une VPLT révisée selon un processus de consultation avec les partenaires parlementaires, soit le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement. La VPLT a été achevée et approuvée en juin 2007; son plan est un cadre qui guide le renouvellement du siège du gouvernement canadien, soit la Cité parlementaire. La VPLT révisée construit sur les points forts de la VPLT originale et confirme la vision première qui recherchait un équilibre entre les besoins fonctionnels évolutifs des parlementaires et autres utilisateurs, et l'engagement primordial de préserver la primauté historique, environnementale et symbolique de ce lieu.

Le nouveau cadre de mise en œuvre est axé sur la mise à exécution de la vision à long terme au moyen de programmes de travail quinquennaux contenant trois éléments :

- L'élément principal du capital du premier programme quinquennal sera axé sur l'avancement du programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest, d'importance critique, qui consiste à rénover l'édifice La Promenade, l'édifice Wellington et l'édifice de la Banque de Montréal.
- L'élément de recapitalisation vise à remettre en état le toit et les tours de l'édifice du Centre, la maçonnerie extérieure de l'édifice de l'Est (aile de 1867) et l'édifice de la Confédération en vue de remédier à la détérioration la plus grave. Ces travaux permettront de prolonger la vie utile de ces édifices, d'accélérer les projets de rénovation à venir, et rendront ces projets moins coûteux et complexes.
- L'élément de planification visera à mettre au point les plans et les estimations des coûts pour les projets dans les phases à venir, y compris la rénovation des édifices de l'Est et du Centre, un nouvel édifice de salles de comité/locaux à bureaux (le Pavillon de la terrasse de l'Ouest), une nouvelle installation de sécurité et de services pour les visiteurs et l'utilisation de l'immeuble situé au 100, rue Wellington.

Outre un nouveau cadre de mise en œuvre qui nous permet à la fois de fixer une orientation à long terme et d'atteindre nos priorités immédiates, la VPLT révisée comporte de solides nouvelles mesures de surveillance et de responsabilisation en vue d'assurer la gestion efficace de l'établissement de ses coûts, de sa planification et de son ordonnancement. Cette méthode nécessite de nouvelles approbations gouvernementales tous les cinq ans, des rapports annuels au Secrétariat du Conseil du Trésor et des fiches de rendement trimestrielles au ministre de TPSGC et au Comité consultatif de supervision du plan pour la Cité parlementaire.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html

b. Conservation, remise en état et modernisation de la Bibliothèque du Parlement

Le projet consiste notamment à remettre en état l'édifice principal de la Bibliothèque de la Colline du Parlement et à aménager les locaux temporaires, ainsi que l'équipement et les éléments de connectivité de tous les édifices concernés. Bien que lancé en 1995, ce projet est la première étape de la Vision et du plan à long terme (VPLT) de la Cité parlementaire de 2001. L'objectif du projet est de moderniser l'édifice principal de la Bibliothèque pour permettre de continuer de l'exploiter comme bibliothèque fonctionnelle et

attraction touristique importante pendant encore 50 ans. Les travaux consistent à remettre l'édifice en état de A à Z, notamment à réaliser les travaux de creusage pour construire trois nouveaux sous-sols. Le budget total approuvé est de 127,9 millions de dollars.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html

c. Édifice de la rue Bank (nouvel édifice de la Cité parlementaire)

Ce projet consistait à construire un nouvel édifice d'une superficie d'environ 20 500 mètres carrés dans la Cité parlementaire, qui aurait compris 39 bureaux pour les sénateurs, 12 salles modernes pour les réunions des comités de la Chambre des communes, des locaux auxiliaires et un garage de stationnement souterrain de 10 000 mètres carrés pour 300 voitures. La construction de cet édifice, qui constituait une priorité dans la VPLT pour la Cité parlementaire, aurait permis aux parlementaires de travailler dans la Cité parlementaire et de libérer d'autres édifices du Parlement qui doivent absolument être rénovés.

Le projet a été mis en attente en décembre 2003, pendant que le gouvernement menait son examen des dépenses. En mai 2005, le Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest, qui devait à l'origine être exécuté dans la phase 2 de la VPLT, a été avancé à la phase 1 compte tenu de la détérioration rapide de la maçonnerie et des craintes pour la santé et la sécurité suscitées par la présence d'amiante. À la suite du changement apporté d'urgence au calendrier du projet de l'édifice de l'Ouest, le concours pour la conception architecturale de l'édifice de la rue Bank a été annulé en juin 2005 et les projets de l'édifice de la rue Bank et de l'infrastructure du site ont été suspendus en attendant l'examen complet de la VPLT. L'estimation des coûts, au moment de la suspension du projet, s'élevait à 325,1 millions de dollars.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html

d. Projet de rénovation de l'édifice Wellington

L'édifice Wellington est un édifice patrimonial classé situé au 180, rue Wellington, en face de la Colline du Parlement. Cet édifice de six étages a été construit en 1925. La Métropolitaine, Compagnie d'assurance-vie, a réalisé les derniers travaux de rénovation majeurs en 1959. La Chambre des communes est le principal locataire de cet édifice depuis qu'il a été exproprié par l'État en 1973.

Il faut y accomplir des travaux de rénovation pour des raisons de santé et de sécurité, remplacer les systèmes de bâtiment désuets et rendre le tout conforme aux codes du bâtiment. On prévoit commencer les travaux en décembre 2009 et terminer les salles de comités en juillet 2013. L'édifice sera entièrement libéré pendant les travaux de rénovation. L'estimation actuelle des coûts se chiffre à 279,1 millions de dollars.

Les travaux seront accomplis en deux phases pour accélérer la réalisation du projet.

Ce projet est un facteur habilitant essentiel du Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest, puisqu'on aménagera dans l'édifice Wellington des salles de comités temporaires en vue de la rénovation de l'édifice de l'Ouest.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html

e. Projet de rénovation de l'édifice de l'Ouest

L'édifice de l'Ouest, édifice patrimonial classé situé sur la Colline du Parlement, est le plus ancien des édifices du Parlement. Il forme une triade avec l'édifice du Centre et l'édifice de l'Est. On y trouve les bureaux des députés ainsi que des locaux pour fonctions parlementaires. D'importants travaux de rénovation doivent y être accomplis pour des raisons de santé et de sécurité de même que pour préserver l'intégrité de ce bien.

Le projet de rénovation a été lancé en 1992 dans le cadre du Programme de construction à long terme de la Cité parlementaire et a reçu l'approbation définitive en février 1997. En 1998, le projet a été suspendu; il a par la suite été classé sous la phase 2 de la VPLT pour la Cité parlementaire de juin 2001. Toutefois, la détérioration rapide des murs en maçonnerie et la présence quasi certaine d'amiante friable dans la chambre de diffusion d'air ont incité le Cabinet à approuver, en mai 2005, une recommandation visant à faire avancer les principaux travaux de rénovation afin de les réaliser dans la phase 1 de la VPLT.

Les travaux de construction se feront par étapes. La stabilisation d'urgence consistera à ériger un échafaudage entourant les tours afin de parer au risque d'effondrement. Par la suite, des travaux de stabilisation, de réparation et de conservation de la maçonnerie seront exécutés.

Le programme subséquent sera mis en application en deux temps. La phase 1 consistera surtout à créer des locaux transitoires qui permettront de libérer progressivement l'édifice de l'Ouest, de même qu'à effectuer quelques réparations de la maçonnerie extérieure. L'édifice sera entièrement libéré durant la phase 2. Les occupants seront réinstallés dans les locaux transitoires pendant la phase 1 et pour la durée des travaux de la phase 2.

En juin 2005, le Conseil du Trésor a accordé une approbation préliminaire de projet révisée d'un montant de 769,2 millions de dollars (estimation indicative, en dollars constants, TPS en sus), y compris l'aménagement des locaux transitoires. En décembre 2006 et en février 2007, les projets de la phase 1 ont reçu une approbation définitive de 235 millions de dollars (TPS en sus); on a aussi autorisé une dépense de 17,2 millions de dollars pour faire progresser la planification et la conception des projets de la phase 2.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html

f. Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP)

Le PMSSP est un élément important de l'initiative de transformation de l'administration des services de pension de TPSGC. Ce projet a pour but de renouveler les systèmes et services d'administration des pensions de TPSGC et de transformer ainsi ses processus opérationnels, permettant à TPSGC d'assurer des services d'administration des pensions conformes aux normes de l'industrie, aux employés, aux employeurs et aux pensionnés.

Vieille d'environ 40 ans, l'infrastructure de TPSGC pour les systèmes et les processus opérationnels d'administration des pensions a un besoin urgent de renouvellement. Les capacités réduites des processus établis, alliées à la technologie archaïque des systèmes hérités, portent gravement préjudice à la capacité de TPSGC de maintenir les niveaux de service actuels, et réduisent énormément sa capacité d'offrir à l'avenir des services qui soient comparables, sur le plan de la livraison et de la rentabilité, à ceux des chefs de file dans l'industrie.

Les employeurs cherchent à offrir à leurs employés des services meilleurs et plus étendus. Il ressort des

tendances démographiques qu'en 2016 environ 40 % des fonctionnaires actuels seront admissibles à la retraite. En conséquence, les employés recherchent en nombre croissant un counseling pour la retraite et l'accès à des capacités d'analyse de leurs options en matière de pensions. De même, la demande pour des services d'inscription augmente à mesure qu'on embauche de nouveaux employés en remplacement des retraités. En même temps, les unités opérationnelles d'administration des pensions sont exposées à des pertes importantes de personnel chevronné et formé, étant donné qu'à peu près 42 % des formateurs, superviseurs, gestionnaires et accompagnateurs en rémunération seront admissibles à la retraite à l'automne de 2009.

Le stade de définition de projet du PMSSP est achevé. Au printemps de 2006, on a réalisé une analyse des lacunes et un recensement relatifs aux exigences opérationnelles et techniques, puis préparé une proposition de solution. Il a fallu pour cela faire un mappage des processus opérationnels futurs, de même que des processus de base intégrés aux produits commerciaux choisis pour la solution. L'équipe de projet a en outre achevé la conception préliminaire du système et la planification de la mise en œuvre, préparé des estimations de fonds et soumis une présentation au Conseil du Trésor pour obtenir l'approbation finale de projet, qui a été reçue en juin 2007. On en est maintenant au début des activités de l'étape de mise en œuvre, qui devraient s'échelonner sur quatre ans et demi.

Pour plus de détails sur le projet de modernisation des pensions, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html.

Tableau 13 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)

			2006-2007		
	Dépenses réelles [illegible]	Dépenses réelles [illegible]	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	Dépenses réelles
SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Gestion des locaux et des avoirs fédéraux					
SUBVENTIONS					
Subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices [1]	0,81	1,16	-	-	(0,27)
Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	-	-	1,00	-	-
	0,81	1,16	1,00	-	(0,27)
CONTRIBUTIONS					
Contribution à l'Argentia Management Authority [4]	-	4,00	1,17	1,27	1,25
Dessaisissement du Parc Portuaire de Trois-Rivières [4]	-	5,07	-	-	-
Dessaisissemen des 3 Barrages (Laniel, Kipawa et Des Quinze)	-	-	-	44,12	44,12
Contribution à la Canadian Standards Association	-	-	0,01	0,01	0,012
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	-	-	1,45	-	-
	-	9,07	2,63	*45,40*	45,38
TOTAL - GESTION DES LOCAUX ET DES AVOIRS FÉDÉRAI	0,81	10,23	3,63	*45,40*	45,11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1: La responsabilité du financement au titre des paiements aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices a été transférée aux ministères gardiens pertinents. Les chiffres correspondent aux paiements non recouvrés par les ministères gardiens à la fin de l'exercice.

Note 2: Le montant des dépenses réelles de 2005-2006 a été modifié pour refléter le montant publié dans les Comptes publics du Canada 2005-2006.

Tableau 14 : Subventions conditionnelles (fondations)

TPSGC n'est pas responsable de l'administration d'ententes de financement associées à des subventions conditionnelles.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables de la comptabilité d'exercice. Les renseignements supplémentaires non vérifiés présentés dans les tableaux financiers du RMR sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée afin d'être conformes aux principes de déclaration fondés sur les crédits. La note 3 à la page 123 des états financiers rapproche ces deux méthodes comptables.

Pour satisfaire à son engagement de fournir un cadre de gestion financière plus robuste, TPSGC s'achemine vers la mise en application, à l'échelle du gouvernement, de l'Initiative relative aux états financiers vérifiés du Ministère. L'évaluation de l'état de préparation est terminée. Par ailleurs TPSGC met en application un nouveau système de gestion intégrée des finances et du matériel, qui devrait être implanté durant l'exercice 2008-2009. Comme le contrôle, la documentation et l'évaluation des systèmes contribuent fortement à la réussite de l'Initiative ci-dessus, TPSGC souffrira de retards avant d'obtenir l'opinion du vérificateur concernant ses états financiers.

Canada

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers consolidés. Certaines informations présentées dans les états financiers consolidés sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de TPSGC. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de TPSGC concorde avec les états financiers consolidés ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers consolidés par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout TPSGC.

Les états financiers consolidés de TPSGC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Le sous-ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,

François Guimont

Gatineau, Canada

SEP 05 2007

Date

Chef des finances de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,

Mike Hawkes,

Gatineau, Canada

SEP 05 2007

Date

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé des résultats *(non vérifié)*

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Redressé (Note 18)*
Charges *(Note 4)*		
Biens immobiliers	3 188 812	2 971 892
Technologie de l'information	536 027	498 942
Approvisionnements	391 187	351 143
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	281 101	245 885
Bureau de la traduction	203 561	189 289
Intégration des affaires	80 055	70 180
Services conseils et Services d'information du gouvernement	68 156	77 213
Conseils et Vérification Canada	58 177	91 597
Écologisation des opérations gouvernementales	2 023	-
Revenus *(Note 5)*		
Biens immobiliers	1 417 344	1 376 894
Technologie de l'information	232 875	182 153
Approvisionnements	166 837	153 822
Bureau de la traduction	132 456	140 445
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	86 101	64 999
Conseils et Vérification Canada	60 054	92 301
Intégration des affaires	53 501	51 772
Services conseils et Services d'information du gouvernement	9 390	11 294
Écologisation des opérations gouvernementales	712	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé de la situation financière *(non vérifié)*

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

Actifs	2007	2006
Actifs financiers		
Débiteurs et avances *(Note 6)*	407 655	327 927
Stocks destinés à la revente	5 304	4 696
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	17 461	15 546
	430 420	348 169
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	7 537	6 236
Immobilisations corporelles *(Note 7)*	4 344 749	4 072 549
	4 352 286	4 078 785

Passifs et avoir du Canada		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer *(Note 8)*	619 804	595 407
Autres passifs *(Note 9)*	80 337	73 181
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées *(Note 10)*	1 258 966	990 284
Indemnités de vacance et congés compensatoires	46 420	50 091
Indemnités de départ *(Note 11)*	220 739	181 235
Passifs environnementaux - sites contaminés *(Note 12)*	320 155	318 598
Avantages incitatifs relatifs à un bail	27 391	28 168
	2 573 812	2 236 964
Avoir du Canada (Note 15)	2 208 894	2 189 990

Passif éventuel *(Note 12)*

Obligations contractuelles *(Note 13)*

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé de l'avoir du Canada *(non vérifié)*

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Redressé (Note 18)*
Avoir du Canada, début de l'exercice	2 189 990	2 169 538
Coût de fonctionnement net	(2 649 829)	(2 422 461)
Crédits de l'exercice en cours utilisés *(Note 3)*	2 605 650	2 530 779
Revenus non disponibles pour dépenser *(Note 3)*	(57 160)	(81 701)
Transfert d'activités *(Note 16)*	3 132	-
Variation de la situation nette du Trésor *(Note 3)*	56 823	(59 783)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères *(Note 14)*	60 288	53 618

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

État consolidé des flux de trésorerie *(non vérifié)*

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Redressé (Note 18)*
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	2 649 829	2 422 461
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles *(Note 7)*	(370 989)	(355 829)
Gain ou perte sur aliénation / Ajustements des immobilisations corporelles	(69 437)	(9 764)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères *(Note 14)*	(60 288)	(53 618)
Transfert d'activités *(Note 16)*	(3 132)	-
Variations de l'état consolidé de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des actifs financiers	82 251	(13 852)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	1 301	323
Augmentation (diminution) des passifs autre que l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	(68 166)	(33 110)
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles *(Note 7)*	361 665	374 046
Paiements sur obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	86 201	70 132
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 922)	(11 494)
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Activités de financement		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

1. Autorisation et objectifs

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Cette législation spécifie que TPSGC doit fournir des services communs, centraux et partagés aux autres ministères et agences permettant à ceux-ci d'assurer la prestation de leurs services et de leurs programmes à la population canadienne. Ces services sont regroupés sous les domaines clés suivants :

- Biens immobiliers fournit des locaux aux autres ministères et organismes en plus de leur donner des conseils stratégiques spécialisés quant à l'acquisition, l'aménagement, la construction, la gestion, le fonctionnement, l'entretien, la réparation et l'aliénation de biens immobiliers;
- Approvisionnements offre aux ministères et aux organismes clients une vaste gamme de solutions en matière d'approvisionnement, comme les contrats spécialisés, les offres à commandes, les arrangements en matière d'approvisionnement, les marchés électroniques ainsi que la prestation de services spécialisés comme la gestion des biens salais;
- Technologie de l'information offre une vaste gamme de services aux ministères et aux organismes dans les domaines des télécommunications et de l'informatique, de la formation et du perfectionnement professionnel touchant les technologies de l'information et des communications et de l'accès en direct à l'information et aux services du gouvernement du Canada pour les citoyens canadiens;
- Receveur général et Rémunération de la fonction publique s'occupe de la gestion des opérations du Trésor fédéral, incluant l'établissement des paiements et la perception des recettes pour le compte de tous les ministères fédéraux, offre à l'administration publique fédérale des services liés à la gestion de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pensions, prépare les *Comptes publics du Canada* et produit l'État mensuel des opérations financières du gouvernement. Les activités du receveur général sont régies par la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- Services conseils et Services d'information du gouvernement offrent des programmes et des services visant à améliorer les communications du gouvernement et la gestion, par le secteur public, des activités de communication clés comme la publicité et la recherche sur l'opinion publique. Les Services conseils du gouvernement fournissent des services de qualité pour améliorer la gestion au gouvernement canadien et à l'étranger;
- Écologisation des opérations gouvernementales permet d'établir les priorités, les responsabilités, les objectifs, les calendriers et les rapports à produire pour l'ensemble du gouvernement afin d'aider ce dernier à devenir un modèle d'excellence environnementale dans la conduite de ses propres opérations;

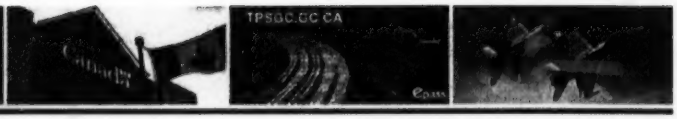

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

1. Autorisation et objectifs *(suite)*

- Intégration des affaires gère les relations avec la clientèle en identifiant les besoins opérationnels stratégiques des ministères clients, en les informant quant aux services fournis par TPSGC et en mesurant le niveau de satisfaction des clients afin d'améliorer la prestation de services. Il fournit également un soutien centralisé pour les systèmes administratifs gouvernementaux ainsi que des programmes de sécurité visant à protéger l'information du gouvernement, les biens et les marchandises contrôlées;
- Organismes de services spéciaux, sont composés de deux organismes dont: Conseils et Vérification Canada et le Bureau de la traduction. En 2005-2006, Conseils et Vérification Canada a fait l'objet d'une réorganisation et offre maintenant exclusivement des services de vérification et de certification; les services de conseils et les services généraux du gouvernement ont été transférés à la Direction générale des services d'information du gouvernement. Le Bureau de la traduction aide le gouvernement à servir les Canadiens et les Canadiennes et à communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix en fournissant des services de traduction, de révision, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, et en adoptant une terminologie normalisée au sein de l'administration fédérale.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Crédits parlementaires

TPSGC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à TPSGC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

(b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sept fonds renouvelables tels qu'énumérés ci-bas. Chacun des fonds renouvelables prépare annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont vérifiés et publiés dans les *Comptes publics du Canada*. Les comptes de ces fonds renouvelables ont été consolidés avec ceux de TPSGC, et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables *(suite)*

Les fonds renouvelables de TPSGC sont :

- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada;
- Fonds renouvelable de la production de défense;
- Fonds renouvelable des Services optionnels;
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers;
- Fonds renouvelable des Services immobiliers;
- Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique;
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

TPSGC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par TPSGC est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par TPSGC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(d) Variation de la situation nette du Trésor

La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles pour dépenser, comptabilisés par TPSGC. Elle découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

(e) Revenus

- Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

(f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes des accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les indemnités de vacance et congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables *(suite)*

- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers consolidés ne soient achevés.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de TPSGC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de TPSGC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, TPSGC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

(ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Ces indemnités s'accumulent à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est basé sur le nombre d'années de service et le salaire de chaque employé.

(h) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(i) Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent des incitatifs reçus par TPSGC afin de conclure une entente de location. Les avantages incitatifs incluent des encouragements tels que : des périodes d'occupation gratuites, des sommes monétaires à être appliquées sur les paiements de loyer, des sommes forfaitaires, des améliorations locatives et des frais de déménagement déboursés par le bailleur. Les avantages incitatifs sont comptabilisés de la façon suivante :

- Les périodes d'occupation gratuites ou les fortes réductions de loyer sont réparties de façon linéaire sur la durée du bail;
- Les paiements en espèces reçus du bailleur au locataire sont comptabilisés à titre de réduction des loyers sur la durée du bail;

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables *(suite)*

- Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration, soit la moindre des deux;
- Les frais de déménagement pris en charge par le bailleur sont amortis sur la durée du bail.

(j) Passif éventuel

Le passif éventuel représente les obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

(k) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque TPSGC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation de TPSGC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

(l) Stocks

Les stocks destinés à la revente se composent de divers articles qui seront vendus dans le cours normal des activités futures, à des parties externes qui ne relèvent pas de l'entité fédérale déclarante.

(m) Immobilisations corporelles

Les améliorations et les améliorations locatives apportés aux immeubles, aux travaux et aux infrastructures dont le coût initial est de 25 000 $ ou plus sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Toutes les autres immobilisations corporelles ayant un coût initial de 10 000 $ ou plus sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiées)*

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables *(suite)*

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de chaque immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	25 ans
Travaux et infrastructure	40 ans
Machines et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Véhicules	7 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Actifs en construction	Une fois qu'ils sont en service, selon la catégorie d'actifs
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisations, si la propriété sera vraisemblablement cédée à TPGSC, autrement, sur la durée du bail

(n) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers consolidés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés. Au moment de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers consolidés de l'exercice où ils sont connus.

(o) Biens saisis - Compte de fonds de roulement

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de prise en charge ou confisqués au profit de sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les revenus provenant de ces biens ou les produits provenant de leur aliénation sont perçus et crédités de sommes saisies par confiscation.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables *(suite)*

Le montant total de la réserve imputable au compte de fonds de roulement des biens saisis est en tout temps de 50 000 000 $.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé à un Compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité à ce compte.

(p) Paiements versés en remplacement d'impôts fonciers aux municipalités et aux autres organismes
TPSGC administre le Programme des paiements versés en remplacement d'impôts pour l'ensemble des ministères et organismes fédéraux en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

Conformément à la loi constituante, le gouvernement du Canada est exempté d'impôts fonciers. Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres organismes qui prélèvent des impôts fonciers dans les municipalités où se trouvent les terrains et les immeubles fédéraux.

Les paiements aux autorités qui prélèvent des impôts fonciers sont effectués par TPSGC et sont par la suite recouvrés auprès des autres ministères fédéraux participants.

3. Crédits parlementaires

TPSGC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs.

En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de TPGSC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires *(suite)*

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Redressé (Note 18)*
Coût de fonctionnement net	2 649 829	2 422 461
Rajustement pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Amortissement des immobilisations corporelles *(Note 7)*	(370 989)	(355 829)
Reclassification des actifs en construction	(73 786)	(56 624)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères *(Note 14)*	(60 288)	(53 618)
Services juridiques de Justice Canada	(5 286)	(5 634)
Réduction (augmentation) des avantages incitatifs relatifs à un bail	(2 306)	(1 045)
Revenus (charges) du Compte du produit de l'aliénation des biens saisis *(Note 15)*	(4 375)	17 249
Indemnités de vacance et congés compensatoires	3 726	(1 497)
Indemnités de départ	(42 550)	(12 229)
Revenus non disponibles pour dépenser	57 160	81 701
Réduction (augmentation) des passifs environnementaux pour sites contaminés	(1 556)	4 771
Ajustements des immobilisations corporelles	4 706	46 860
Autres	(8 182)	152
	(503 726)	(335 743)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter :		
Acquisitions et ajustements des immobilisations corporelles	361 665	364 279
Paiements sur obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	86 201	70 132
Réduction des actifs et autres	11 681	9 650
	459 547	444 061
Crédits de l'exercice en cours utilisés	2 605 650	2 530 779

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires *(suite)*

(b) Crédits fournis et utilisés

(en milliers de dollars)	2007	2006
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	2 365 357	2 262 720
Crédit 5 - Dépenses en capital	297 954	327 924
Crédit 10 - Subventions et contributions	45 402	10 085
Montants législatifs :		
Fonds renouvelables	378 543	408 745
Autres	110 090	115 648
Crédits fournis	3 197 346	3 125 122
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(381 751)	(415 553)
Crédits annulés	(212 152)	(181 411)
Crédits budgétaires de l'exercice en cours utilisés	2 603 443	2 528 158
Loi sur l'administration des biens saisis	2 207	2 621
Crédits de l'exercice en cours utilisés	2 605 650	2 530 779

(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2007	2006
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 605 313	2 389 295
Revenus non disponibles pour dépenser	57 160	81 701
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des actifs financiers	(82 251)	13 852
Variation des charges payées d'avance	(1 301)	(323)
Variation des passifs autre que l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	68 166	(33 110)
Autres ajustements	(41 437)	79 364
	(56 823)	59 783
Crédits de l'exercice en cours utilisés	2 605 650	2 530 779

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complementaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

4. Charges

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Retraité (Note 18)*
Paiements versés en remplacement d'impôts fonciers aux municipalités et aux autres organismes	468 132	465 574
Recouvrement des paiements versés en remplacement d'impôts fonciers aux municipalités et aux autres organismes	(468 073)	(466 001)
Autre subventions et contributions	45 385	9 073
Total des subventions et contributions	45 444	8 646
Salaires et avantages sociaux	1 133 685	1 103 697
Coût des biens vendus pour les stocks	1 080 155	1 002 563
Locations	695 700	678 750
Services professionnels et spéciaux	435 380	458 628
Services de réparation et d'entretien	413 151	361 572
Amortissement des immobilisations corporelles	370 989	355 829
Autres charges	253 989	186 265
Intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition et autres	99 665	94 935
Services publics, fournitures et approvisionnements	96 942	100 779
Transports et communications	78 522	75 380
Reclassification des actifs en construction	73 786	56 624
Charges - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis *(Note 15)*	26 382	9 226
Services juridiques	5 309	3 247
Total des charges de fonctionnement	4 763 655	4 487 495
Total des charges	4 809 099	4 496 141

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

5. Revenus

Le tableau suivant donne le détail des revenus par catégorie :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Ventes de biens et de produits d'information	818 287	740 318
Services de nature non réglementaire	801 089	774 391
Locations	390 111	367 989
Services de nature réglementaire	80 647	74 126
Autres revenus	46 601	32 816
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis *(Note 15)*	22 007	26 475
Autres frais et droits	528	10 705
Ajustements des immobilisations corporelles	-	46 860
Total des revenus	2 159 270	2 073 680

Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services de traduction, services de conseil, services de télécommunication, services de gestion de la circulation et du transport, location de salles de classe et services éducatifs, services de conception, revenus de projets et recouvrement de salaires.

Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) et des services rendus par le receveur général pour l'émission de paiements.

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Débiteurs des autres ministères et organismes	324 506	251 636
Débiteurs des parties externes	83 184	76 362
Avances aux employés	617	572
	408 307	328 570
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(652)	(643)
Total	407 655	327 927

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	Coût			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations, radiations et autres ajustements	Solde de clôture
Immobilisations corporelles				
Terrains	265 004	-	(273)	264 731
Bâtiments	3 351 303	-	88 769	3 440 072
Travaux et infrastructure	842 312	-	(2 471)	839 841
Machines et matériel	10 081	431	(4 556)	5 956
Matériel informatique et logiciels	190 009	7 479	(7 241)	190 247
Véhicules	9 742	1 131	(1 268)	9 605
Améliorations locatives	295 541	48	47 061	342 650
Actifs en construction	826 462	352 576	(222 803)	956 235
	5 790 454	361 665	(102 782)	6 049 337
Immobilisations corporelles louées				
Terrains	48 216	-	(3 274)	44 942
Bâtiments	1 264 595	268 521	97 786	1 630 902
Équipement informatique	10 666	4 289	(1 862)	13 093
	1 323 477	272 810	92 650	1 688 937
	7 113 931	634 475	(10 132)	7 738 274

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles *(suite)*

	Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations, radiations et autres ajustements	Solde de clôture	2007	2006
Immobilisations corporelles						
Terrains	-	-	-	-	264 731	265 004
Bâtiments	1 966 567	163 030	(3 164)	2 126 433	1 313 639	1 384 736
Travaux et infrastructure	304 228	23 322	(2 046)	325 504	514 337	538 084
Machines et matériel	7 645	444	(4 574)	3 515	2 441	2 436
Matériel informatique et logiciels	127 150	24 191	(10 622)	140 719	49 528	62 859
Véhicules	5 211	910	(1 130)	4 991	4 614	4 531
Améliorations locatives	110 118	52 202	366	162 686	179 964	185 423
Actifs en construction	-	-	-	-	956 235	826 462
	2 520 919	264 099	(21 170)	2 763 848	3 285 499	3 269 535
Immobilisations corporelles louées						
Terrains	-	-	-	-	44 942	48 216
Bâtiments	515 923	104 584	3 906	624 413	1 006 499	748 672
Équipement informatique	4 540	2 306	(1 582)	5 264	7 829	6 126
	520 463	106 890	2 324	629 677	1 059 260	803 014
	3 041 382	370 989	(18 846)	3 393 525	4 344 749	4 072 549

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 370 989 086 $ (355 829 237 $ en 2005-2006).

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

8. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Créditeurs et charges à payer	505 752	499 148
Salaires et traitements courus	38 033	34 510
Retenues de garantie d'entrepreneurs et autres	39 515	32 545
Créditeurs des autres ministères et organismes	36 504	29 204
	619 804	595 407

9. Autres passifs

Le tableau suivant donne le détail des autres passifs :

(en milliers de dollars)	2006	Rentrées et crédits	Paiements et débits	2007
Biens saisis - encaisse	66 335	12 877	(5 567)	73 645
Dépôts sur aliénations	437	5 851	(6 026)	262
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	5 398	4 046	(4 044)	5 400
Sommets francophones	11	21	(2)	30
Carte de crédit - Fonds pour projets spéciaux	1 000	-	-	1 000
	73 181	22 795	(15 639)	80 337

Biens saisis - encaisse
Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, et les produits de la vente interlocutoire de biens saisis. Ces fonds seront déposés au Trésor et crédités au compte jusqu'à ce que ces sommes soient retournées au propriétaire ou confisquées.

Dépôts sur aliénations
Ce compte a été établi en vertu des termes et conditions du Fonds renouvelable d'aliénation de biens immobiliers afin d'inscrire les recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

9. Autres passifs *(suite)*

Dépôts de garantie d'entrepreneurs
Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Sommets francophones
Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Paris), devenue depuis 2006 l'Organisation internationale de la Francophonie, pour la réalisation de projets touchant le développement du français et des langues partenaires en vue d'exprimer la modernité scientifique et technique.

Carte de crédit - Fonds pour projets spéciaux
Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de carte de crédit de voyage.

10. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

TPSGC a conclu des contrats de location-acquisition pour des bâtiments, des terrains et du matériel informatique dont la valeur s'élève à 1 688 937 677 $ et dont l'amortissement cumulé s'élève à 629 677 336 $ au 31 mars 2007 (1 323 476 065 $ et 520 462 742 $ respectivement au 31 mars 2006) (Note 7). L'obligation pour les exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2007	2006
2007	-	170 453
2008	201 698	173 674
2009	189 135	161 262
2010	184 252	156 247
2011	193 470	165 286
2012 et les exercices ultérieurs	1 153 567	772 032
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	1 922 122	1 598 954
Moins: Intérêts théoriques (taux d'intérêt moyen pondéré de 8,196 % (9,7 % en 2006))	(663 156)	(608 670)
Solde de l'obligation au titre des immobilisations corporelles louées	1 258 966	990 284

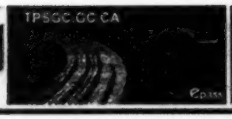

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

11. Avantages sociaux

(a) Prestations de retraite

Les employés de TPSGC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service valides multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007 les charges s'élèvent à 109 043 987 $ (116 940 943 $ en 2005-2006), soit environ 2,2 fois (2,6 en 2006) les cotisations des employés.

La responsabilité de TPSGC relative au régime de pension se limite à verser des cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

TPSGC remet des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs et les fonds renouvelables. Les indemnités de départ au 31 mars s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	181 235	171 726
Transfert d'activités *(Note 16)*	(942)	-
Charge pour l'exercice	60 815	27 884
Prestations versées pendant l'exercice	(20 369)	(18 375)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	220 739	181 235

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

12. Passif éventuel

(a) Passifs environnementaux - sites contaminés

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque TPSGC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. TPSGC a identifié environ 209 sites (236 en 2006) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 320 154 947 $ (318 598 675 $ en 2006) a été constaté. De ce montant, un montant de 280 817 000 $ (272 202 263 $ en 2006) est relié aux activités pour le projet d'assainissement environnemental des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney. TPSGC a évalué des coûts additionnels d'assainissement de 141 215 487 $ (137 754 266 $ en 2006) qui ne sont pas comptabilisés puisqu'il est peu probable que ces coûts soient engagés pour le moment. Les efforts déployés par TPSGC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par TPSGC pendant l'exercice où ils seront connus.

(b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès de TPSGC dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 342 989 424 $ (781 707 503 $ en 2006) étaient toujours en instance au 31 mars 2007. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers consolidés.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de TPSGC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels TPSGC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2008	2009	2010	2011	2012 et exercices ultérieurs	Total
Immobilisations	30 000	9 000	1 000	-	-	40 000
Contrats de location-exploitation	165 000	147 000	141 000	124 000	310 000	887 000
Achats	517 000	725 000	1 000	-	-	1 243 000
	712 000	881 000	143 000	124 000	310 000	2 170 000

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, TPSGC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. TPSGC conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, TPSGC a reçu gratuitement des services d'autres ministères. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état consolidé des résultats de TPSGC :

(en milliers de dollars)	2007	2006 *Retraité (Note 15)*
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et régime de soins dentaires (excluant les fonds renouvelables) payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	52 330	47 432
Services juridiques fournis par Justice Canada	5 309	3 247
Indemnisation des victimes des accidents du travail fournie par Ressources humaines et Développement social Canada	2 649	2 939
	60 288	53 618

Tout au long de l'année, TPSGC a fourni gratuitement à d'autres ministères gouvernementaux des installations d'une valeur totale de 1 280 989 672 $ (1 233 534 500 $ en 2006). Ces revenus ne sont pas inclus à l'état consolidé des résultats.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

15. Compte du produit de l'aliénation des biens saisis

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la *Loi*. La *Loi* stipule aussi que les sommes suivantes soient portées au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la *Loi*, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

(en milliers de dollars)	2007	2006
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - affecté		
Solde, début de l'exercice	32 845	15 596
Revenus	22 007	26 475
Charges	(26 382)	(9 226)
	(4 375)	17 249
Solde, fin de l'exercice	28 470	32 845
Solde de fin de l'avoir du Canada non affecté	2 180 424	2 157 145
Solde de fin de l'avoir du Canada	2 208 894	2 189 990

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

16. Transfert d'activités

Le 12 septembre 2005, le Premier ministre a annoncé une restructuration importante du gouvernement. En date du 1er avril 2006, TPSGC a transféré le Secteur des programmes d'accès publics à Service Canada. Les montants de l'exercice précédent n'ont pas été redressés et par conséquent ne reflètent pas le transfert. L'incidence sur l'état consolidé de la situation financière pour 2007 s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2007
Actifs	
Actifs financiers	
Débiteurs et avances	901
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	317
	1 218
Passifs et avoir du Canada	
Passifs	
Créditeurs et charges à payer	3 174
Indemnités de vacance et congés compensatoires	234
Indemnités de départ	942
	4 350
Avoir du Canada	(3 132)
	1 218

Le budget pour le Secteur des programmes d'accès publics sera seulement transféré au cours de l'année fiscale 2007-2008. Par conséquent, les revenus et les charges pour ce secteur sont inclus à l'état consolidé des opérations de TPSGC pour 2006-2007.

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiées)*

Exercice terminé le 31 mars

17. Événement postérieur à la date des états financiers

Le 20 août 2007, le gouvernement du Canada a annoncé la conclusion d'une entente pour la vente de neuf immeubles à bureaux et leur reprise à bail subséquente pour une période de vingt-cinq ans. Les complexes immobiliers et les terrains qui sont situés dans six grandes villes à travers le Canada seront vendus pour un montant approximatif de 1 600 millions de dollars. L'incidence de cette entente, une fois finalisée, sera reflétée dans les états financiers de 2007-2008.

18. Redressement de l'information comparative

En 2006-2007, TPSGC a révisé le montant présenté pour les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour 2005-2006. Par conséquent, les états financiers consolidés comparatifs présentés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 ont été redressés. Les incidences de cette correction sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en milliers de dollars)	Tel qu'établi antérieurement	Incidence de la correction	Montant redressé
État consolidé des résultats			
Charges			
Biens immobiliers	2 971 771	121	2 971 892
Technologie de l'information	491 182	7 760	498 942
Approvisionnements	349 241	1 902	351 143
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	243 061	2 824	245 885
Bureau de la traduction	188 082	1 207	189 289
Intégration des affaires	69 847	333	70 180
Service conseils et Services d'information du gouvernement	76 262	951	77 213
Conseils et Vérification Canada	91 597	-	91 597
Total des charges	4 481 043	15 098	4 496 141
Coût de fonctionnement net	2 407 363	15 098	2 422 461
État consolidé de l'avoir du Canada			
Coût de fonctionnement net	(2 407 363)	(15 098)	(2 422 461)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	38 520	15 098	53 618

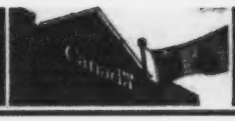

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

18. Redressement de l'information comparative *(suite)*

(en milliers de dollars)	Tel qu'établi antérieurement	Incidence de la correction	Montant redressé
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net	2 407 363	15 098	2 422 461
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	38 520	15 098	53 618
Note 3(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés			
Coût de fonctionnement net	2 407 363	15 098	2 422 461
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(38 520)	(15 098)	(53 618)
Note 4 Charges			
Salaires et avantages sociaux	1 087 323	16 374	1 103 697
Services juridiques	4 523	(1 276)	3 247
Total des charges de fonctionnement	4 472 397	15 098	4 487 495
Total des charges	4 481 043	15 098	4 496 141
Note 14 Opérations entre apparentés			
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et régime de soins dentaires (excluant les fonds renouvelables) payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	31 628	15 804	47 432
Services juridiques fournis par Justice Canada	4 523	(1 276)	3 247
Indemnisation des victimes des accidents du travail fournie par Ressources humaines et Développement social Canada	2 369	570	2 939
	38 520	15 098	53 618

Tableau 15 : États financiers des ministères et organismes (suite)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Notes complémentaires aux états financiers consolidés *(non vérifiés)*

Exercice terminé le 31 mars

19. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Tableau 16 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour 2006-2007

Réponse aux comités parlementaires
Réponse du gouvernement au Huitième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé « Chapitre 7 du rapport de mai 2006 de la vérificatrice générale du Canada, L'acquisition de bureaux loués » On trouvera plus d'information sur le site Web suivant : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10466&Lang=1&SourceId=173138&SwitchLanguage=1.

Réponse aux rapports de la vérificatrice générale, y compris aux rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDR)	
Vérificatrice générale Rapport de mai 2006	**Chapitre 1 - La gestion gouvernementale — L'information financière** L'objectif était d'évaluer dans quelle mesure les ministères et organismes ont corrigé les principales faiblesses cernées dans leurs contrôles financiers internes lors des évaluations des contrôles en 2001, 2002 et 2003. Ces évaluations avaient été effectuées dans le cadre de la vérification des états financiers sommaires du gouvernement fédéral. L'objectif de cette vérification était de faire rapport sur la présentation fidèle des états financiers sommaires.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de mai 2006	**Chapitre 3 - L'entraînement en vol de l'OTAN au Canada** L'objectif était d'évaluer les progrès accomplis par la Défense nationale dans la gestion du programme d'entraînement en vol de l'OTAN depuis la vérification de 2002. On a examiné si le Ministère obtenait le remboursement des sommes dues à l'État et si le programme d'entraînement au pilotage répondait aux besoins.
Recommandation	3.18 TPSGC et la Défense nationale devraient entreprendre des démarches afin que des indemnités soient reçues en temps opportun.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20060503cf.html
Vérificatrice générale Rapport de mai 2006	**Chapitre 4 - Le Programme canadien des armes à feu** L'objectif était d'évaluer les progrès du Centre des armes à feu Canada par rapport à la recommandation que nous avions faite au ministère de la Justice à l'issue de notre vérification de 2002 sur la gestion du Programme canadien des armes à feu.
Recommandation	4.88 TPSGC devrait se pencher sur la façon dont les ministères clients utilisent les outils de passation de contrats qu'il a conçus. Le Ministère devrait pouvoir fournir l'assurance que ses outils ne servent pas à contourner les politiques et les règlements en matière de contrats.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20060504cf.html
Vérificatrice générale Rapport de mai 2006	**Chapitre 7 - L'acquisition de bureaux loués** Les objectifs étaient d'évaluer dans quelle mesure TPSGC a donné suite aux observations et recommandations formulées au chapitre 8 du rapport de décembre 2002, et de déterminer si le Ministère a correctement intégré les principes de la gestion des risques à sa planification stratégique de la location de bureaux.
Recommandations	7.20 Dans son rapport ministériel sur le rendement, TPSGC devrait faire état des progrès réalisés par rapport aux économies prévues et du coût supplémentaire occasionné dans les cas où l'option la plus économique, pour la fourniture de locaux, n'a pas été acceptée ou imposée. 7.28 Le Secrétariat du Conseil du Trésor et TPSGC devraient veiller à ce que les méthodes de financement favorisent le choix de l'option la plus économique qui répond aux besoins à long terme en matière de locaux. 7.37 TPSGC devrait continuer d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la fiabilité

	de l'information propre à soutenir la prise de décisions éclairées sur les investissements immobiliers. 7.53 TPSGC devrait poursuivre ses efforts en vue d'élaborer des directives et d'instaurer la gestion continue des risques dans le cadre du processus d'acquisition de bureaux, et donner à son personnel la formation nécessaire en gestion des risques.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20060507cf.html
Vérificatrice générale Rapport de mai 2006	**Chapitre 9 - Les décisions du gouvernement ont limité le contrôle parlementaire des dépenses publiques** L'objectif était d'évaluer la gestion par le gouvernement de la décision de ne pas demander de nouveaux fonds, au moyen du Budget supplémentaire des dépenses, pour le Centre des armes à feu Canada en 2003-2004, ainsi que le traitement comptable utilisé pour les opérations connexes.
Recommandation	Aucune recommandation
CEDR Rapport de septembre 2006	**Chapitre 4 - Les stratégies de développement durable** L'objectif était d'évaluer les mesures prises par 21 ministères et organismes pour mettre en œuvre 39 engagements formulés dans leurs stratégies de développement durable.
Recommandation	Aucune recommandation
CEDR Rapport de septembre 2006	**Chapitre 5 - Les pétitions en matière d'environnement** Ce chapitre a pour objectif d'informer le Parlement et les Canadiens de l'utilisation du processus de pétition et des engagements et des déclarations des ministères en réponse aux pétitions.
Recommandation	5.54 Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et TPSGC, en consultation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, devraient établir une structure de gestion appropriée (par exemple, identifier un ministère directeur) pour le programme des Achats de l'électricité provenant des ressources renouvelables. Cette structure de gestion devrait revoir les objectifs et les priorités en matière d'achat d'énergie verte dans le cadre de vastes initiatives, telles que la Politique d'achats écologiques, la stratégie nationale pour les énergies renouvelables, qui fait actuellement l'objet de discussions, et l'engagement au titre de l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple de réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités fédérales; fixer des objectifs et des échéances appropriés; obtenir du financement pour une période suffisamment longue pour que les fournisseurs puissent financer le développement de nouvelles installations d'énergie verte; rendre compte annuellement au Parlement et au public des progrès accomplis.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c20060905cf.html
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 2 - Le système de gestion des dépenses dans les ministères** L'objectif général consistait à vérifier si les ministères disposent de procédures efficaces pour vérifier si les dépenses respectent les directives des organismes centraux du gouvernement et répondent aux exigences des programmes en matière de financement.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 3 - Les grands projets de technologies de l'information** Voici quels étaient les objectifs : déterminer si le processus d'examen et d'approbation de projets avait la rigueur voulue; si les analyses de rentabilisation et les chartes des projets que nous avons examinés définissaient clairement les résultats escomptés et la manière dont ils allaient répondre aux besoins opérationnels du gouvernement et du ministère; et si les projets avaient été gérés efficacement.
Recommandations	3.61 Les ministères et les organismes du gouvernement devraient améliorer l'examen interne de la qualité des projets de TI. Les cadres supérieurs des ministères devraient examiner les documents de décision clés qui appuient les projets de TI et s'assurer que

	l'analyse est complète et justifiable avant d'autoriser la présentation. 3.89 Avant de demander l'approbation effective d'un projet, les ministères et les organismes devraient préparer une analyse de rentabilisation qui présente, à tout le moins, des objectifs précis et mesurables, une analyse complète des options, des avantages, des coûts et des risques, de même qu'un plan de mise en œuvre. 3.90 Le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait améliorer les exigences relatives aux analyses de rentabilisation préparées par les ministères et organismes pour qu'elles comprennent, à tout le moins, des objectifs précis et mesurables, une analyse complète des options, des avantages, des coûts et des risques, de même qu'un plan de mise en œuvre. 3.98 Au début d'un projet, les ministères et les organismes devraient démontrer clairement qu'ils sont prêts à accepter les changements opérationnels qu'exige le projet et qu'ils ont la capacité et la détermination de mener à bien le projet. En particulier, les ministères et les organismes devraient analyser leurs expériences passées en ce qui a trait à la réalisation de projets semblables en taille et en complexité; l'évaluation des compétences et à la préparation de plans visant à combler les lacunes; la planification des phases de préparation opérationnelle, de transition et de fonctionnement; l'adhésion et à l'engagement des principales parties prenantes.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20061103cf.html
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 4 - La bonne conduite des affaires publiques : les organismes de sécurité publique et de protection civile** Les objectifs étaient les suivants : déterminer le caractère adéquat de la conception et du fonctionnement des programmes à l'appui de la conduite éthique et de la sensibilisation aux problèmes d'éthique dans des domaines qui ont une incidence sur la gestion des ressources; déterminer le caractère adéquat de la conception et du fonctionnement des processus en place pour réagir à la divulgation à l'interne d'information par les employés d'un organisme; déterminer si la vérification interne appuie de manière adéquate la conformité aux règles; et déterminer si les contrôles sur la passation des marchés, les cartes d'achat, les heures supplémentaires et les congés sont adéquats.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 5 - La réinstallation des membres des Forces canadiennes, de la GRC et de la fonction publique fédérale** Les objectifs de la vérification étaient de déterminer si les contrats attribués dans le cadre du Programme de réinstallation intégrée l'ont été conformément à la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor, au *Règlement sur les marchés de l'État* et au *Guide des approvisionnements* de TPSGC; si les contrats ont été gérés et administrés conformément aux modalités des politiques gouvernementales et ministérielles en matière de réinstallation; et si le Secrétariat du Conseil du Trésor et les organisations concernées ont établi des mécanismes de mesure du rendement pour montrer que les objectifs du Programme ont été atteints et faire rapport à cet égard.
Recommandations	5.40 Dans le cas de propositions importantes à risques élevés, TPSGC devrait voir à ce que plus d'une personne évalue le volet financier des soumissions. 5.48 Lorsqu'il recommande l'attribution d'un contrat dans le cas de propositions importantes à risques élevés, l'agent de négociation des contrats de TPSGC devrait veiller à ce que les documents d'information préparés pour la haute direction renferment assez de détails pour permettre à celle-ci d'exercer une surveillance et un examen appropriés. 5.99 TPSGC devrait veiller à ce que tous les taux plafonds soient conformes aux conditions du contrat.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20061105cf.html
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 9 - L'administration des régimes de retraite et d'assurances — Gendarmerie royale du Canada**

	Les objectifs étaient de déterminer si la Gendarmerie royale du Canada (GRC) avait réagi adéquatement pour combler les lacunes importantes relevées par le Service de police d'Ottawa (SPO) lors de son enquête concernant l'administration des régimes de retraite et d'assurances de la GRC; et si des lacunes dans les mécanismes de contrôle ont entraîné des coûts excessifs, un faible rendement ou une mauvaise utilisation des fonds. Pendant la vérification, on a ajouté l'objectif suivant : déterminer si l'entente entre la GRC et le SPO était structurée de manière à empêcher l'ingérence de la GRC ou le parti pris envers celle-ci.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de novembre 2006	**Chapitre 10 - L'attribution et la gestion d'un contrat relatif aux services de santé — TPSGC et Santé Canada** L'objectif consistait à déterminer si TPSGC avait octroyé le contrat à First Canadian Health Management Corporation Inc. (FCH) en conformité avec la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor et si Santé Canada s'était conformé aux autorisations pertinentes et avait exercé un contrôle adéquat sur les fonds publics dépensés.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de février 2007	**Chapitre 1 - Les activités de publicité et de recherche sur l'opinion publique** Les objectifs de la vérification étaient de déterminer la mesure dans laquelle le gouvernement a pris des mesures correctives en réponse aux recommandations antérieures; si le gouvernement a mis en œuvre des mesures adéquates afin de contrôler les dépenses publiques pour les activités de publicité et de recherche sur l'opinion publique, et s'il a respecté les autorisations pertinentes; et si les résultats des activités ont été mesurés et communiqués conformément aux exigences de la Politique de communication du gouvernement du Canada.
Recommandation	Aucune recommandation
Vérificatrice générale Rapport de février 2007	**Chapitre 2 - La conservation du patrimoine bâti du gouvernement fédéral** L'objectif était d'évaluer les mesures prises par le gouvernement fédéral en vue de donner suite aux recommandations concernant le patrimoine bâti formulées dans le chapitre 6 du Rapport de novembre 2003, intitulé « La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral ». L'évaluation visait également à déterminer les interventions de protection spécifiques que le gouvernement fédéral avait effectuées pour maintenir ou rétablir l'état patrimonial d'un échantillon de lieux historiques nationaux et d'édifices fédéraux du patrimoine.
Recommandations	2.35 Le gouvernement fédéral devrait renforcer le régime de conservation du patrimoine bâti par la définition d'objectifs généraux de conservation du patrimoine bâti; l'établissement de priorités de conservation et le suivi des activités des organisations; l'élargissement de la couverture du régime à tous les éléments du patrimoine bâti placés sous la garde des ministères et organismes; l'intégration des fonctions de désignation et de conservation; la reddition de compte au Parlement de ses réalisations en matière de conservation. 2.36 Les ministères et organismes fédéraux devraient se donner des objectifs de conservation du patrimoine bâti et indiquer au Parlement que de l'information sur le rendement dans ce domaine est accessible.
Réponse du Ministère	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20070202cf.html

Projets de vérification interne	État
Vérification des frais administratifs liés au compte de pension de retraite de la fonction publique	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérification de la gestion du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions – Phase II	Achevée (report de l'exercice précédent)

Suivi de la note de gestion de Santé Canada sur le contrat de service de First Canadian Health	Achevé (report de l'exercice précédent)
Vérification dirigée de l'approbation des indemnités proposées dans le cadre du règlement relatif à l'Entraînement en vol de l'OTAN au Canada	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérification de la conformité de TPSGC à la PM-078 - Plans d'évacuation d'urgence	Achevée (report de l'exercice précédent)
Suivi de l'étude préparatoire de la prime d'heures supplémentaires à TPSGC	Achevé (report de l'exercice précédent)
Rapport financier sur les coûts d'administration imputables au compte du Régime de pensions du Canada	Achevé (report de l'exercice précédent)
Vérification de la mise en œuvre, par TPSGC, des changements à la gestion de la publicité du gouvernement	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérification du contrôle de gestion du Système de gestion de projet et des activités (SGPA)	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérification du financement des GI-TI à TPSGC axée sur la technologie de l'information visant à assurer la viabilité de l'infrastructure	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérification interne de la version 3.0 de l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) / Travel AcXess Voyage	Achevée (report de l'exercice précédent)
Vérifications d'attestation annuelles des états financiers des fonds renouvelables pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2006 : • Fonds renouvelable du Bureau de la traduction • Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers • Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada • Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique • Fonds renouvelable des Services facultatifs • Fonds renouvelable des Services immobiliers	Achevées en 2006-2007
Vérification de la gestion de la qualité du projet de modernisation des services et des systèmes des pensions du gouvernement du Canada	Achevée (vérification planifiée en 2006-2007)
Vérification du contrat lié à l'initiative de transformation des activités	Achevée (vérification demandée pour 2006-2007)
Vérification de la sécurité des technologies de l'information (TI)	Reportée à 2007-2008
Vérification du recouvrement des coûts et de l'établissement des droits	Reportée à 2007-2008
Vérification des recettes tirées des services de location de locaux commerciaux et de locaux pour commerce de détail	Reportée à 2007-2008
Vérification des pratiques de gestion des ponts de TPSGC	Reportée à 2007-2008
Projets d'évaluation	**État**
Cadre d'évaluation de l'Initiative de TPSGC visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri	Achevé (report de l'exercice précédent)
Évaluation de l'Initiative de TPSGC visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri	Achevée (report de l'exercice précédent)
Suivi de l'évaluation – L'Institut	Achevé (report de l'exercice précédent)
Cadre d'évaluation de l'Initiative des services de voyage partagés de TPSGC	Achevé (report de l'exercice précédent)
Évaluation de l'Initiative des services de voyage partagés de TPSGC	Achevée (report de l'exercice précédent)
Cadre d'évaluation de l'Entente de partage des coûts provisoire du Projet d'assainissement des sites des étangs bitumineux et des fours à coke du port de Sydney	Achevé (évaluation planifiée en 2006-2007)
Évaluation de l'Entente de partage des coûts provisoire du Projet d'assainissement des sites des étangs bitumineux et des fours à coke	Achevée (évaluation planifiée en 2006-2007)

du port de Sydney	
Évaluation sommative du Programme des expositions du gouvernement du Canada	Achevée (évaluation planifiée en 2006-2007)
Cadre d'évaluation de la Politique d'achats écologiques	Reporté à 2007-2008

Pour plus de détails sur ces vérifications et évaluations, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.pwgsc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html

Tableau 17 : Développement durable

Éléments à traiter	Commentaires du Ministère
Quels sont les principaux buts et/ou les objectifs à long terme de la Stratégie de développement durable (SDD)?	La Stratégie de développement durable (SDD) 2003 de TPSGC a été déposée au Parlement en février 2004. Elle indiquait les engagements ministériels relatifs aux quatre buts suivants : • Écologiser les opérations de TPSGC comme gardien du parc immobilier et comme fournisseur d'installations et de locaux à bureaux d'utilisation commune aux ministères fédéraux; • Écologiser les services fournis aux autres ministères et organismes fédéraux; • Écologiser les opérations internes de TPSGC; • Exercer un leadership national et international dans l'écologisation des opérations gouvernementales. On trouve de plus amples renseignements sur la SDD 2003 à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2003/strategy/toc-f.html.
De quelle façon les principaux buts et/ou les objectifs à long terme aident-ils votre Ministère à atteindre ses résultats stratégiques?	Globalement, l'expérience enseignée par les SDD précédentes a donné lieu à l'établissement de cibles plus judicieuses, et à l'amélioration des processus de gestion et des systèmes de surveillance des résultats. TPSGC est bien placé pour tirer parti de ses réussites dans la mise en œuvre de sa Stratégie de développement durable 2003 et de la continuation de l'approche plus détaillée, plus rationalisée et plus transparente énoncée dans sa SDD 2007-2009. On trouve de plus amples renseignements sur la SDD 2007-2009 à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2007/strategy/sdd-sds2007-tc-f.html.
Quels étaient vos objectifs pour la période visée ?	Voir la liste des cibles et des objectifs dans la SDD 2003 de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2003/strategy/toc-f.html.
Quels sont les progrès réalisés jusqu'à maintenant?	TPSGC a continué à réaliser des progrès, durant la période visée, à l'égard de ses quatre buts prioritaires et de leurs objectifs respectifs. Le Rapport sur le rendement en matière de développement durable fournit des détails sur les progrès. On peut consulter ce rapport sur Internet, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html.
Quels rajustements avez-vous faits, le cas échéant?	L'exercice 2006-2007 était la dernière année de mise en œuvre de la SDD 2003. La transition à la nouvelle SDD 2007-2009 de TPSGC est décrite dans le Rapport sur le rendement en matière de développement durable 2006-2007, consultable à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html. Pour la SDD 2007-2009, de plus, TPSGC intègre au tableau de bord ministériel la planification et les rapports SDD, dans le cadre de ses processus de planification opérationnelle globale. La SDD doit figurer dans les processus d'examen semestriel et de revue de fin d'exercice 2007-2008.

Tableau 18 : Approvisionnements et marchés

À compter de 2006-2007, le tableau 18, Approvisionnements et marchés, ne figurera plus dans la version papier du RMR. On en trouvera une version électronique à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/am-pc-f.html.

Tableau 19 : Service centré sur le client

À compter de 2006-2007, le tableau 19, Service centré sur le client (anciennement « Amélioration des services »), ne figurera plus dans la version papier du RMR. On en trouvera une version électronique à l'adresse suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/scc-ccs-f.html

Tableau 20 : Initiatives horizontales

a. Marché en direct du gouvernement du Canada

Le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC) est un service en ligne qui offre aux employés du gouvernement du Canada (GC) un point d'accès vers un catalogue électronique de biens et de services pré-autorisés, proposés dans le cadre d'offres à commandes et d'arrangements en matière d'approvisionnement. Les fonctions actuelles du MDGC permettent aux utilisateurs de rechercher des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement; de parcourir, de chercher et de comparer des biens et services offerts dans des catalogues en ligne; de choisir des biens et services dans ces catalogues et de les insérer dans un « chariot »; de mémoriser le contenu de ce « chariot », pour réutilisation; de créer et d'imprimer des commandes; et d'exécuter des rapports détaillés sur les éléments commandés (par qui, pour qui et à quel prix).

Ces avantages prévus et quantifiables découlent du recours à des outils électroniques pour faciliter la conformité aux instruments d'achat obligatoires, pour réaliser des économies résultant de l'automatisation des processus opérationnels et pour réduire les prix grâce à l'obtention de données d'achat exactes et opportunes, qui permettent de tirer parti du pouvoir d'achat dans l'ensemble des dépenses gouvernementales.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html

b. Initiative des services de voyage partagés

L'Initiative des services de voyages partagés (ISVP) est une initiative du gouvernement du Canada dirigée conjointement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). L'ISVP offre un bon rapport qualité-prix au gouvernement du Canada et permet aux contribuables canadiens de faire des économies. Sa fonction est d'améliorer les services aux employés; d'augmenter les épargnes directes sur les voyages, à l'échelle du gouvernement; de réduire et de simplifier les coûts et processus administratifs; d'améliorer la gestion des informations en vue des négociations et de la prise de décisions avisées; et d'offrir des services de voyage de qualité supérieure, au sein d'un système intégré de gestion des voyages « de bout en bout » qui permet aux ministères et aux organismes de réaliser des économies.

L'ISVP a créé avec succès et mis en application les services suivants :

- Centre d'appels pour les voyages
- Portail de voyage
- Carte de voyage désignée (CVD)
- Outil de réservation en ligne (OREL)
- Outil de gestion des dépenses (OGD)
- Répertoire des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules
- Accords négociés avec des lignes aériennes

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :
http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html

c. Projet d'assainissement des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney

En juillet 2006, les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont reçu un rapport sur le projet, préparé par une commission mixte d'évaluation environnementale indépendante; en janvier 2007, ils ont publié conjointement leur réponse formelle aux recommandations contenues dans ce rapport, de même que des décisions clés sur l'exécution complète de l'assainissement. Ces décisions ont fait suite à une période de collaboration réussie, qui a donné lieu à la planification et à la mise en œuvre d'un travail de construction préliminaire, précédant le projet principal, qui débutera à la saison de construction 2007. La méthode retenue consiste à solidifier et à stabiliser les sols contaminés avant de les contenir et de les recouvrir, puis de mettre en valeur les lieux et d'assurer une surveillance et un entretien à long terme.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :
http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html

Tableau 21 : Politiques concernant les voyages

TPSGC respecte la directive concernant les *Autorisations spéciales de voyager* et la *Directive sur les voyages, taux et indemnités* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Tableau 22 : Réservoirs de stockage

À compter de 2006-2007, le tableau 22, Réservoirs de stockage, ne figurera plus dans la version papier du RMR. On en trouvera une version électronique à l'adresse suivante :
http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007_rs-st-f.html

AUTRES POINTS D'INTÉRÊT

Personnes-ressources

Johanne Bélisle
Sous-ministre adjointe
Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications
819-956-4056

Mike Hawkes
Chef des finances
Direction générale des finances
819-956-7226

Sites Internet connexes

Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr3/06-07/guide/guide_f.asp
Le rendement du Canada 2007 : http://www.tbs-sct.gc.ca/presentations/rma-dpr/annual-annuel/page01_f.asp
Loi fédérale sur l'imputabilité : http://www.faa-lfi.gc.ca/faa-lfi/faa-lfi00_f.asp
Plan d'action sur l'imputabilité fédérale : http://www.faa-lfi.gc.ca/docs/ap-pa/ap-pa00_f.asp
Mise à jour économique et financière 2006 : http://www.fin.gc.ca/budtocf/2006/ec06_f.html
Le budget de 2007 : http://www.budget.gc.ca/2007/index_f.html
Rapport d'étape sur les grands projets de l'État : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rpe-cpt-f.html
Services de biens immobiliers : http://www.tpsgc.gc.ca/biensimmobiliers/text/index-f.html
Initiative sur les biens immobiliers : http://www.tpsgc.gc.ca/text/buildings/index-f.html
Bureau de l'agent principal de gestion des risques : http://www.tpsgc.gc.ca/text/factsheets/ocro-f.html
La vision et le plan à long terme : http://www.collineduparlement.gc.ca/text/visionandplan_f.html
Services d'approvisionnement : http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/index-f.html
Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC) : http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/esc/gocm-f.html
Petites et moyennes entreprises : http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/sme/sme-f.html
Initiative des services de voyage partagés (ISVP) : http://www.tpsgc.gc.ca/transformation/text/reference/rs-8-f.html
Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales : http://www.tpsgc.gc.ca/ecologisation/text/index-f.html
Gouvernement en direct (GeD) : http://www.tpsgc.gc.ca/gol/text/index-f.html
Receveur général : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/home-f.html
Comptes publics du Canada : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html
Modernisation des services et des systèmes de pensions : http://www.tpsgc.gc.ca/compensation/modern/mod-pen-achievements-f.html
Loi sur la pension de retraite dans les services publics : http://lois.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/P-36
Direction générale des conseils, de l'information et des services partagés : http://www.tpsgc.gc.ca/text/factsheets/cissb-f.html

Rapport de la vérificateur général du Canada - Rapport Le Point 2007 - Chapitre 1 - Les activités de publicité et de recherche sur l'opinion publique : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20070201cf.html
Gazette du Canada : http://canadagazette.gc.ca/index-f.html
Programme des expositions du gouvernement du Canada : http://tpsgc.gc.ca/ep/text/index-f.html
La recherche sur l'opinion publique et la Publicité du gouvernement du Canada : http://tpsgc.gc.ca/por/text/rpt05-06-01-f.html, http://www.tpsgc.gc.ca/adv/text/index-f.html
Cadre stratégique pour l'amélioration de la prestation des services : http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/sipubs/si_as/pfsi_f.asp
Bureau de la traduction : http://www.translationbureau.gc.ca/index.php?lang=francais&cont=001
Comptables agréés du Canada : http://www.icca.ca/index.cfm/ci_id/17150/la_id/2.htm
Association de l'industrie de la langue : http://www.ailia.ca/tiki-index.php?page=publicHomePage_fr
Centre de recherche en technologies langagières : http://www.crtl-ltrc.ca/index.htm
Le coin linguistique : http://www.tpsgc.gc.ca/db/text/archives/2004/winter2004/article015-f.html
TERMIUM : http://www.termiumplus.gc.ca/site/accueil_home_f.html
Répertoire en direct pour les terminologues en Canada : http://www.tpsgc.gc.ca/db/text/archives/2007/winter2007/003-word-f.html
Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/fcsaap-paalcf/description_f.asp
BOMA Visez vert Plus : http://www.bomagogreen.com/fr/ggc_f.html
LEED : http://www.cagbc.org/building_rating_systems/leed_rating_system.php?language=2
Politique d'achats écologiques : http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/ContPolNotices/2006/01_f.asp
Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009) : http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/publications/guidance-sds-f.html
TPSGC - Développement durable - Environnement : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/home-f.html
Les prochaines étapes : http://www.tpsgc.gc.ca/transformation/text/index-f.html
Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles : http://www.parl.gc.ca/common/Bills_ls.asp?lang=F&ls=C11&source=library_prb&Parl=38&Ses=1
Politique sur la vérification interne : http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/ia-vi/ia-vi_f.asp
Cadre de responsabilisation de gestion : http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp
Règlement sur le programme de prévention des risques (Code canadien du travail, Partie II) : http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/ot/sst/publications/reglement-programme.shtml
Cadre de responsabilisation en matière de langues officielles - TPSGC : http://www.psagency-agencefp.gc.ca/ollo/bp/pwgsc-tpsgc-olaf-crol_f.asp
Chapitre 7, l'acquisition de bureaux loués du rapport de mai 2006 du Vérificateur Général du Canada : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10466&SourceId=173138&SwitchLanguage=1
Rapports de vérification interne et d'évaluation : http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html
Développement durable : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html
Stratégie de développement durable 2003 : http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2003/strategy/toc-f.html
Approvisionnements et marchés : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/am-pc-f.html
Service centré sur le client : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/scc-ccs-f.html
Initiatives horizontales : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/ih-hi-f.html
Réservoirs de stockage : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/reports/text/dpr_2006-2007/rs-st-f.html